

# ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

VENDREDI 9 JUIN 2023 - 2,20 €

N° 7034-7035

## MÉRIGNAC

Une première acquisition pour So Deck

## GIRONDE

Vinexpo Asia : Singapour, le grand test

## TRIBUNE

La ruée vers l'art !



RUGBY  
**BORDEAUX**  
**ACCUEILLE !**  
**LE MONDE !**



## GIRONDE ACTU

### 4 FOCUS

Rugby, Bordeaux accueille le monde !

### 10 ACTU / GIRONDE

Vinexpo Asia : Singapour, le grand test

### 16 L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS

# SOMMAIRE





## 22 LE COUP DE CŒUR DE PHILIPPE

Château Fourcas-Dupré,  
Bordeaux blanc 2022

## 24 TRIBUNE

La ruée vers l'art !

## 28 CHRONIQUE DES NOTAIRES DE LA GIRONDE

Envisager sa retraite à l'étranger

## RÉGION ACTU

### 35 ECHOS EN RÉGION

### 38 LANDES

Chêne-liège, le retour

### 40 LANDES

Réseau Initiatives Landes

### 42 LOT-ET-GARONNE

Rotomod surfe  
sur la vague des JO

## TENDANCES BUSINESS

### 44 ÉCONOMIE

Cap sur l'industrie verte

### 46 ÉCONOMIE

Logements : s'adapter  
au vieillissement

### 48 MOBILITÉS

2 milliards pour le vélo

### 50 CONSOMMATION

Portrait des traiteurs



44

## CULTURE & SPECTACLES

### 52 CINÉMA

Spider-Man Across  
The Spider-Verse

## 56 ANNONCES LÉGALES

VENTES AU TRIBUNAL

APPELS D'OFFRES

AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES

VIE DES SOCIÉTÉS

MANDATAIRES JUDICIAIRES

IMMOBILIER

**ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS** Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Directeur des rédactions : Vincent **ROUSSET** • Rédactrice en chef : Astrid **GOUZIK** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT**, Noëlle **SANZ**, Cyrielle **MICHAUD** & Raphaëlle **MOURET** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Responsable Annonces Légales : Emmanuelle **GESLAIN** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD**, Sandrine **CARCENAC** & Estelle **MENAUT** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES** Carrer del Pla de l'Estany, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage **SUD MAILING** • Commission paritaire n° 0223 I 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an : 69 € au 05 57 14 07 55





# RUGBY BORDEAUX ACCUEILLE ! LE MONDE !

À l'occasion de la 10<sup>e</sup> édition de la coupe du monde de rugby, organisée en France du 8 septembre au 28 octobre 2023, Bordeaux a été désignée « métropole hôte de la Coupe du Monde de Rugby ». Autour des 5 rencontres qui se tiendront au Matmut Atlantique, cet événement international drainera plus de 200 000 spectateurs. Une opportunité économique et touristique qui mobilise les acteurs de la métropole et de toute la Région Nouvelle-Aquitaine.

Par Mathieu DAL'ZOVO

**S**eize ans après la coupe du monde 2007, le Trophée Webb Ellis fait son retour dans l'Hexagone pour sacrer la meilleure nation ovale du monde. Terre de rugby, Bordeaux fait naturellement partie des métropoles hôtes qui accueilleront, dans l'enceinte du stade Matmut Atlantique, cinq rencontres de la phase de poules. Si l'affiche sportive la plus prestigieuse opposera les rugueux Gallois aux magiciens fidjiens, la

métropole bordelaise aura l'honneur de recevoir les champions du monde sud-africains et le numéro un mondial actuel, après son succès dans le dernier tournoi des VI Nations, l'Irlande.

## LA GRANDE AFFICHE

« La grande affiche est effectivement Pays de Galles-Fidji, un remake de 2007 où les Fidjiens l'avaient emporté à Nantes. Mais Bordeaux sera aussi le stade où les Irlandais lanceront leur compéti-

tion, où nous verrons le Chili pour sa première participation et une opposition Fidji-Géorgie qui pourrait bien être décisive pour la qualification. La présence des Fidjiens et des Samoans nous assure aussi d'avoir deux hakas sur la pelouse du Matmut, c'est toujours un moment particulier à vivre en tribunes », détaille Paul Couet-Lannes, directeur du site de Bordeaux pour France 2023 et ancien joueur professionnel de Biarritz, Pau et Mont-de-Marsan.

○○○

### 3 CAMPS DE BASE DANS LE SUD-OUEST

Si les nombreux visiteurs présents pour l'événement et les locaux auront peut-être l'opportunité de croiser des champions du monde sud-africains au hasard d'une balade dans les rues bordelaises, des entraînements seront ouverts pour chacune des équipes qui séjourneront dans la région. Mais en plus d'accueillir 5 rencontres officielles, la région Nouvelle-Aquitaine hébergera 3 sélections nationales dans les camps de base de Lormont (Fidji), Libourne (Roumanie) et La Rochelle / Île de Ré pour l'équipe de Géorgie. « Le fait d'héberger, pendant tout

le temps de la compétition, ces 3 sélections dans notre région aura un fort rayonnement pour toutes les populations alentours qui pourront assister régulièrement aux entraînements ouverts au public. Que l'on soit connaisseur ou non, c'est un moment unique à découvrir », ajoute Paul Couet-Lannes.

### ÉQUIPEMENTS MIS À DISPOSITION PAR BORDEAUX MÉTROPOLÉ

Par ailleurs, Bordeaux Métropole hébergera dans des « bases site de match » les autres sélections jouant dans la ville (Irlande, Samoa, Afrique du Sud, Pays de Galles, Chili) et mettra à leur disposi-



tion pour leurs entraînements des équipements sportifs métropolitains comme la piscine Judaïque, le gymnase Albert-Thomas et le stade Chaban-Delmas pour la ville de Bordeaux, la piscine les Bains, le gymnase Serge-Duhourquet et le stade Moga pour la ville de Bègles, ainsi que la salle de musculation du CEVA Campus de l'UBB à Bègles, et le complexe sportif Robert-Monseau, situé sur la commune de Saint-Médard-en-Jalles.

### UNE PLUS-VALUE POUR LE TOURISME

Alors que beaucoup de Girondins gardent en mémoire les chaleureuses marées vertes irlandaises

## « Bordeaux aura l'honneur de recevoir les champions du monde sud-africains et les n°1 mondiaux actuels, les Irlandais »

ayant déferlé en bord de Garonne lors de l'Euro de football de 2016, dans un esprit très festif et convivial, un événement international comme la coupe du monde est une aubaine économique pour tout le territoire. Pour cette 10<sup>e</sup> édition, les estimations évoquent ainsi le chiffre de 210 000 spectateurs de tous pays attendus sur la métropole bordelaise et 70 M€ de retombées économiques espérées sur le territoire : « Ce rendez-vous doit permettre de créer du lien entre les populations locales, de valoriser les atouts et les ambitions du territoire, de favoriser l'échange entre le tissu économique local et l'international et de permettre des retombées économiques et médiatiques. C'est une véritable plus-value pour le

tourisme métropolitain et plus largement pour la région Nouvelle-Aquitaine », résume Brigitte Bloch vice-présidente de Bordeaux Métropole chargée du tourisme, des événements et équipements métropolitains.

### DU MONDE DANS LES BARS ET RESTAURANTS !

« Avec un match des Irlandais le samedi 9 septembre suivi des Gallois le lendemain, il y aura du monde dans les bars et restaurants de Bordeaux ! Mais au-delà de l'impact important le jour du match, il faut savoir que les suppor-



### ACCUEIL DES ÉQUIPES

Les trois camps de base sont :

- La Rochelle / Île de Ré pour l'équipe de **Géorgie**
- Lormont pour l'équipe des **Fidji**
- Libourne pour l'équipe de **Roumanie**

La cérémonie d'accueil de la Géorgie aura lieu le mercredi 30 septembre à l'Île de Ré-La Rochelle, l'équipe des Fidji à Lormont se fera le samedi 2 septembre et celle de l'équipe de Roumanie à Libourne mercredi 6 septembre.

ters restent en moyenne 3-4 jours pour visiter la région (sur un séjour en France en moyenne de 14 jours). C'est potentiellement un futur public touristique amené à revenir quelques temps plus tard en famille pour visiter notre Sud-Ouest et ses innombrables charmes gastronomiques, paysagers, culturels... », poursuit Paul Couet-Lannes.

### UN ÉVÉNEMENT QUI RESSERRE LES LIENS

Coorganisatrice de l'événement au côté du GIP Rugby 2023 (groupe-ment d'intérêt public), via un engagement signé en décembre 2020 lui offrant le statut de « Métropole Hôte », Bordeaux Métropole

pourra accéder aux bénéfices de la compétition dans le cadre du programme Héritage (15 % des bénéfices de la compétition pour les sites-hôtes) en échange de la prise en charge de l'ensemble des coûts relatifs à la mise à disposition du stade : « Ce programme nous permettra ensuite d'investir dans des projets ou du fon-

### « La présence des Fidjiens et des Samoans

nous assure  
aussi d'avoir  
deux hakas sur  
la pelouse  
du Matmut »

cier. Durant la compétition, nous attendons 210 000 spectateurs en sachant que les supporters de rugby sont plutôt des CSP + avec du pouvoir d'achat », souligne la vice-présidente.

Les entreprises pourront profiter aussi de l'événement pour inviter des clients et donc développer leur activité sans oublier les 400 personnes du territoire recru-

tées par le GIP pour l'accueil, la logistique, le transport, la restauration... « Enfin, cette coupe du monde a également des retombées sociales en renforçant la cohésion et l'unité des habitants, c'est quelque chose que l'on sent déjà », ajoute Brigitte Bloch.

### BORDEAUX MÉTROPOLE RUGBY TOUR

Engagée depuis plus de 2 ans sur l'organisation d'animations autour de la compétition, la métropole bordelaise entend mobiliser tout le territoire. Depuis le mois de mars, le « Bordeaux Métropole rugby tour » va à la rencontre des habitants pour proposer, sous la forme d'un container aménagé et mobile, des animations autour du rugby (présentation du programme d'animations dans la métropole, du village rugby pendant la compétition et de son fonctionnement, simulateur de jeux, point photo, objets promotionnels...) tandis que le lettrage « Bordeaux » aux couleurs de la Coupe du Monde arrive au parc des sports Saint-Michel (après avoir effectué des haltes place de



## TRAM ET PARKING

Concernant les transports en commun, la fréquence de la ligne C du tramway sera augmentée en amont et aval des matchs afin de faciliter les entrées et les sorties du stade. Une navette de bus sera mise en place au départ de la gare de Cenon (tramway A) et passera par la cité du vin (tramway B) et ainsi acheminer les usagers de ces lignes vers le stade sans effectuer de correspondance sur la ligne C.

Par ailleurs, le parking voitures de 7 200 places du parc des expositions de Bordeaux-Lac sera mis à disposition des spectateurs. Une zone spécifique pour les deux-roues motorisés sera également proposée et 600 vélos seront à la disposition des visiteurs.





## PLACES DISPONIBLES

A bientôt 100 jours du coup d'envoi de l'événement, les dernières places disponibles restent celles dites d'hospitalité (loges et salons) et celles à destination des personnes à mobilité réduite. Cependant une plateforme de revente sécurisée (<https://tickets.rugbyworldcup.com/fr>) mise en place par le GIP France 2023 permet de revendre, et donc d'acheter, des places officielles.

la Bourse, place de la Victoire, quai de Queyries et quai des Chartrons) avant de prendre la direction, dès le 1<sup>er</sup> août et jusqu'à la fin de la compétition, du stade Matmut Atlantique.

### UN « VILLAGE RUGBY » AU PARC DES SPORTS SAINT-MICHEL

« Nous avons également lancé un appel à projets avec une enveloppe globale de 250 000 € destinés aux associations, collectivités... pour accompagner les projets culturels ou sportifs qui permettront d'animer et de valoriser le territoire métropolitain. 41 projets ont été retenus », précise la vice-présidente de Bordeaux Métropole. En parallèle, le GIP France 2023 a créé une plateforme digitale ([www.rugbyfestival2023.fr](http://www.rugbyfestival2023.fr)) où chaque projet en lien avec l'événement peut être déposé afin de recevoir ensuite, s'il est retenu, un label lui offrant ainsi une belle visi-

bilité. Enfin, un « Village Rugby » sera installé au parc des sports Saint-Michel. D'une capacité de 10 000 places et doté d'un écran géant, ce lieu d'animation festif sera gratuit et ouvert à tous les week-ends, les jours de match de l'équipe de France et durant les matchs de la phase finale.

### MOBILITÉ ET MOBILISATION

Lieu de fête sécurisé idéal pour la 3<sup>e</sup> mi-temps, le Village Rugby se veut sensible à l'environnement et sera directement relié, via une voie verte de 7 km, au stade : « Nous aurons une brigade verte chargée d'informer les visiteurs sur le tri des déchets. Plus globalement, nous favorisons les mobilités douces avec la mise à disposition de 600 vélos et la pose de nouveaux arceaux vélos avenue de la Jallère, à proximité immédiate du stade », souligne Brigitte Bloch. Si une partie des bénévoles sera en charge de

l'environnement, les autres seront affectés à la sécurité et à l'accueil des visiteurs. Après une formation, les 200 bénévoles choisis, sur 1 200 candidatures reçues par Bordeaux Métropole, recevront leur tenue officielle fin août : « Nous avons convié les bénévoles, âgés de 18 à 80 ans, à une première réunion le mardi 9 mai. C'est la concrétisation de 2 ans de travail ! Ils seront chargés de l'accueil à l'aéroport et la gare, de l'orientation et d'informer les visiteurs sur les lieux touristiques à découvrir par exemple », ajoute la vice-présidente de Bordeaux Métropole. De son côté, le GIP travaille à la préparation de la coupe du monde avec une équipe d'une trentaine de personnes à Bordeaux à l'heure actuelle. Ils seront ensuite 600 à chaque match (salariés et bénévoles) pour assurer le bon déroulement de la compétition à Bordeaux.

# VINEXPO ASIA SINGAPOUR : LE GRAND TEST

Après 4 années blanches, Vinexpo Asia a fait son grand retour, et s'est tenu pour la première fois à Singapour du 23 au 25 mai. Les négociants, syndicats et viticulteurs présents sur le salon ont pu rencontrer une clientèle asiatique qualitative mais ont regretté le peu d'acheteurs chinois. La prochaine édition se déroulera en 2024 à Hong Kong.

Par Nathalie VALLEZ

Ils étaient nombreux les Bordelais à répondre présent pour cette toute nouvelle édition Vinexpo Asia à Singapour. Négociants, syndicats et propriétaires de domaines, la marque Bordeaux s'affichait fièrement dans le salon qui s'est tenu du 23 au 25 mai au Marina Bay Sands Expo. Cela faisait 4 ans qu'un salon Vinexpo ne s'était pas tenu en Asie et l'attente était grande.

## UN MARCHÉ ASIATIQUE STRATÉGIQUE

« C'est le grand retour », remarque François Dugoua, directeur général de la société de négoce Ulysse Cazabonne. « L'Asie représente un tiers de nos ventes. Ça fait du bien de retrouver les clients, le lien physique est important. » Pour Jennifer Mathieu, directrice de l'Alliance des Crus Bourgeois du Médoc, l'objectif est double : à la fois commercial

et en communication : « L'Asie fait partie des zones où l'on distribue le plus ». « Nous sommes présents en Asie depuis 1998 », renchérit Véronique Janoueix, copropriétaire de la Maison François Janoueix, « Nous devons rencontrer nos clients et d'autres importateurs et distributeurs », continue-t-elle, « mais un salon demande beaucoup de préparation, c'est très intense. » Boris Bréau, DG de la compagnie

« Hong Kong reste un hub et une destination phare. Certains clients ne sont pas venus sur ce salon. »



**CHARLES SICHEL**  
Maison Sichel

viticole Edmond de Rothschild se montre plutôt satisfait : « Ça se présente très bien », remarque-t-il en fin de première journée. « On a un flux régulier, des distributeurs, pas mal de prospects et surtout des visiteurs de qualité. »

### PEU DE CHINOIS

Charles Sichel, représentant la Maison Sichel, se demande, lui, si les clients seront au rendez-vous : « Nous avons eu quelques annulations » regrette-t-il, « ce salon présente une belle dynamique après 4 ans de rien, mais il demeure une certaine incertitude sur l'économie mondiale ». Car, si les nationalités du Sud et Sud-Est asiatique étaient très présentes sur le salon, beaucoup ont relevé la petite proportion d'acheteurs chinois. En cause, la difficulté pour eux de venir à Singapour nécessitant l'obtention d'un visa. Guillaume Mastolotto, DG associé des Bienheureux, brasseurs et distillateurs de spiritueux, l'assure : « Nous avons pu rencon-



© Shutterstock

trer de nouveaux clients et ressentir les évolutions du marché en termes de consommation. Mais il nous tarde de revenir à Hong Kong.»

### DESTINATION HONG KONG

« La surface est réduite mais la clientèle est qualitative », confirme Thomas Johnston, de la maison de négoce Nath Johnston. « Mais Hong Kong reste un hub et une destination phare. Certains clients ne sont pas venus sur ce salon. »



**GUILLAUME MASTOLOTTO**  
directeur commercial associé Les Bienheureux



**JENNIFER MATHIEU**  
directrice de l'Alliance des Crus Bourgeois du Médoc

Thibault Despagne (château Mont Pérat) et Philippe Carrille (château Poupille) partagent eux un stand qui s'ordonne autour du manga *Les Gouttes de Dieu* qui a fait leur notoriété au Japon et dans le reste de l'Asie : « Ici, on retrouve nos clients, on travaille avec les bons importateurs, c'est le plus important. Le business se fait sur le long terme », souligne Thibault Despagne. « Le Covid a redistribué les cartes, on se réorganise. »



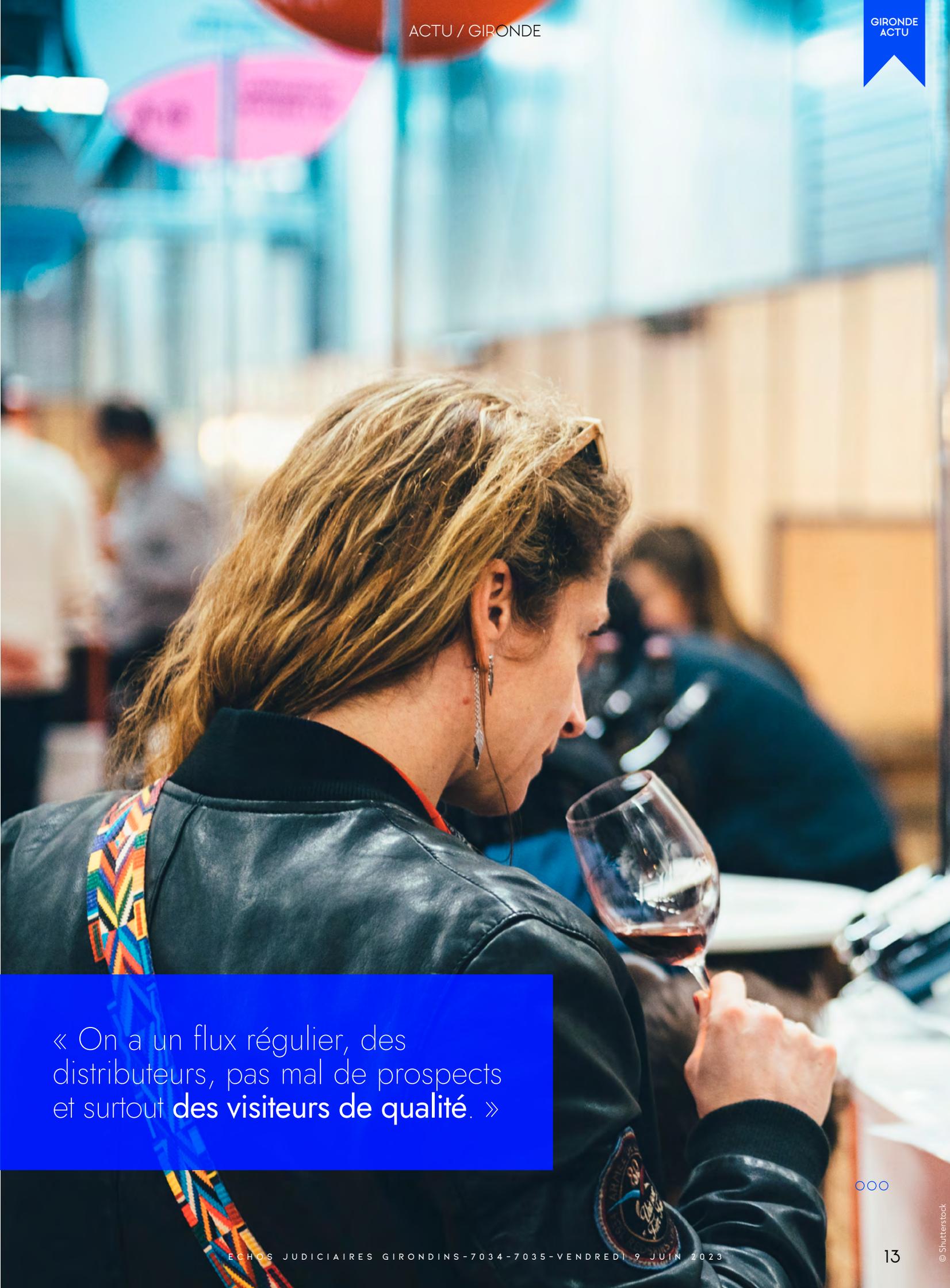
**FRANÇOIS DUGOUA**  
directeur général  
d'Ulysse - Cazabonne



## BEAUCOUP D'ANIMATIONS

Laura Rodet, propriétaire du château Brulesécaille, se montre mitigée : « Je suis un peu déçue par la fréquentation. Tous les événements extras - dégustations, conférences, masterclass - ont pris le pas sur la fréquentation. Il me semble qu'il y a trop d'animations et moins de business ». Pour François Dugoua, le salon s'achève sur une note plutôt positive, qui lui a permis de retrouver des clients du Sud-Est asiatique, et d'en rencontrer de nouveaux, même si « peu de clients chinois ou japonais avaient fait le déplacement ». Et s'ils sont globalement satisfaits par la qualité des échanges, les différents interlocuteurs attendent avec impatience la prochaine édition à Hong Kong.



A woman with long, wavy brown hair, wearing a black leather jacket and a colorful patterned scarf, is shown in profile from the back, holding a wine glass. She is looking towards a market stall. The background is a busy outdoor market with other people and colorful umbrellas.

« On a un flux régulier, des distributeurs, pas mal de prospects et surtout **des visiteurs de qualité.** »

ooo



# RODOLPHE LE LAMEYSE PARI DE SINGAPOUR

Le directeur général de Vinexposium, l'entreprise qui organise notamment les salons Vinexpo, a fait des choix forts depuis son arrivée en 2019. Il a déplacé le salon de Bordeaux à Paris et proposé ce nouveau rendez-vous à Singapour.

**Échos Judiciaires Girondins :**  
**Singapour a accueilli le premier**  
**salon Vinexpo Asia après**  
**Hong Kong en 2018, qu'est-ce**  
**qui a motivé votre choix ?**

**Rodolphe Lameyse :** « L'Asie est un pilier important de ma stratégie pour la société. On s'est demandé comment y redéployer Vinexpo, ce n'était pas évident au départ. J'ai eu la conviction qu'il fallait venir à Singapour que je connais bien, j'y ai vécu 6 ans avant de prendre la direction de Vinexpo en 2019. J'ai fait une grosse tournée en Asie, je suis retourné à Hong Kong et je me suis dit que les deux coexisteraient très bien. Je connais particulièrement l'écosystème des salons à Singapour, les partenaires. Ça offre beaucoup de garanties, c'est stable d'un point de vue politique, fiscal, juridique, c'est assez business friendly, c'est cher mais qualitatif. Il n'y avait pas vraiment d'alternative, ça a été le choix évident, conforté par le fait que c'est devenu la place forte d'import-export de vins en Asie. »

**EJG : Quand vous êtes**  
**arrivé à la tête de Vinexpo,**  
**vous avez fait des choix**  
**forts que vous assumez ?**

**R. L. :** « J'ai pris mes fonctions lors de la dernière édition de Vinexpo Bordeaux. En 2019, j'ai eu un regard critique et honnête ; on ne pouvait pas continuer avec un parc des expositions obsolète. Sur des standards internationaux, ça ne tenait plus la route. Ma mission était de remettre Vinexpo sur le devant de la scène, et ça ne pouvait pas être fait en prenant des

## Vinexposium, c'est 8 événements par an : Paris, New York, Singapour ou Hong Kong, Amsterdam, Séoul, New Delhi et Québec.

demi-mesures. Il faut avoir des convictions, des choix forts. On s'est mariés avec Wine Paris, on lance cette édition à Singapour, et en 2024, on retournera à Hong Kong. On organisera ces salons en alternance entre ces deux territoires. Maintenant, Vinexposium c'est 8 événements par an : Paris, New York, Singapour ou Hong Kong, Amsterdam, Séoul, New Delhi et Québec. Ce qu'on a fait avec Vinexpo, c'est une belle histoire qui pourrait être enseignée dans les MBA de stratégie. »

**EJG : Déplacer Vinexpo**  
**à Paris a permis de sauver le**  
**salon et de concurrencer**  
**l'autre grand salon des vins**  
**et spiritueux ProWein**  
**qui est né en Allemagne ?**

**R. L. :** « Je n'utiliserais pas le terme « sauver ». Le choix de délocaliser Vinexpo de Bordeaux à Paris était le plus pertinent. C'était ce qu'il fallait faire. Quand je suis arrivé, tout le monde me parlait de ProWein comme de l'ogre. Aujourd'hui, si vous faites l'intégralité du portefeuille de Vinexpo et que vous le comparez à celui de ProWein, on est les leaders. Düsseldorf est peut-être un peu plus gros que Paris, mais c'est sans commune mesure

avec l'écart qui existe entre les deux salons en Asie. Si parfois on a tendance à nous opposer, on est en fait sur deux positionnements stratégiquement différents, deux offres de marchés différentes. ProWein est un salon pour les importateurs, alors que nous sommes un salon pour les marques en direct et les producteurs. »

**EJG : Quelles sont les**  
**différences entre les salons**  
**Vinexpo de Paris et de**  
**Singapour ?**

**R. L. :** « Déjà par leur taille et leur volume ; à Paris il y a 4 000 exposants, à Singapour environ un millier. À Paris, on a 80 % de producteurs français, alors qu'ici, on est 40 % et 60 % international. Le monde du vin est très présent ici, et la typologie des visiteurs est focalisée sur l'Asie, alors qu'à Paris c'est l'Europe et les États-Unis. C'est complémentaire, on a des codes différents. C'est intéressant d'être aux deux endroits et on n'attire pas les mêmes exposants. »

**EJG : Que représente**  
**ce marché asiatique ?**

**R. L. :** « La Chine, l'Asie du Sud-Est, le Japon, la Corée. On a eu la surprise de voir des Chinois s'enregistrer. Ce n'était pas prévu car on pensait que la Chine serait fermée jusqu'en 2024, et les frontières se sont rouvertes. Ça ne veut pas dire des flux massifs car ils ont toujours des contraintes pour sortir de leur pays. Mais c'était une bonne nouvelle pour nos exposants. »

Je connais particulièrement  
l'écosystème des salons  
à Singapour, les partenaires. Ça  
offre beaucoup de garanties.

# L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS

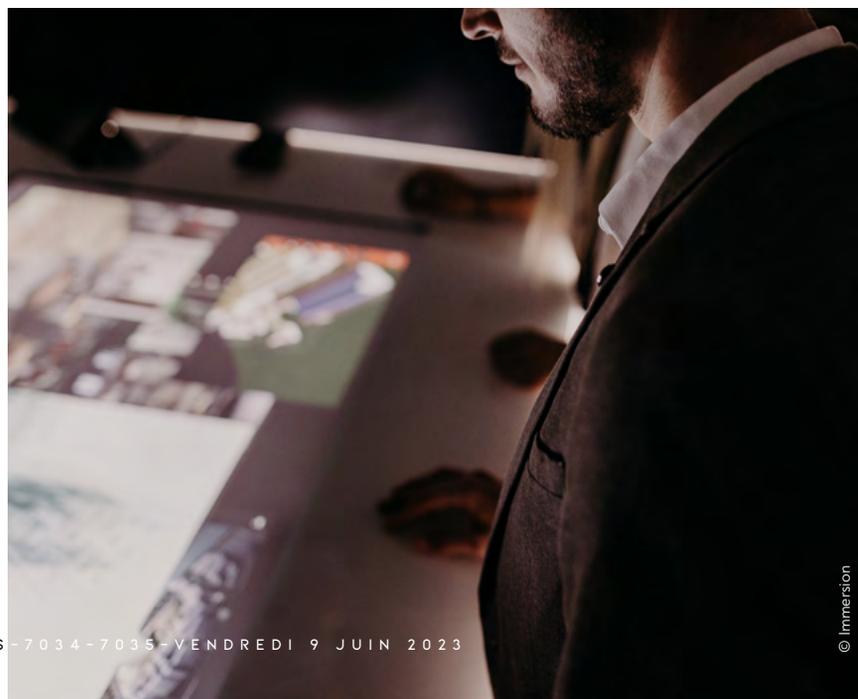


## MÉRIGNAC UNE PREMIÈRE ACQUISITION POUR SO DECK

L'entreprise spécialisée dans les aménagements et agencements en bois a levé 1,5 million d'euros auprès de la société de capital-investissement Irdi Capital Investissement et d'un industriel bordelais. Avec cette augmentation de capital So Deck a pu réaliser sa première opération de croissance externe. La PME, créée et basée à Mérignac, a pris le contrôle de la société Thoreau, basée à Langon (33) et spécialisée dans la menuiserie extérieure. Une acquisition complémentaire au niveau métier mais aussi du point de vue géographique, outil de production et clientèle. Le groupe dispose ainsi d'un outil de production et des équipes nécessaires pour absorber sa croissance et réaliser des chantiers de taille supérieure, indique la société dans un communiqué.

## GIRONDE LA CCI BORDEAUX-GIRONDE CRÉE SON LAB INNOVATION

Un nouvel espace « créativité et innovation », destiné aux entreprises et aux créateurs, vient d'être inauguré par la Chambre de commerce et d'industrie Bordeaux-Gironde. Ses 40 m<sup>2</sup>, situés sous les toits du Palais de la Bourse, sont équipés par le spécialiste bordelais des outils collaboratifs en réalité virtuelle, Immersion. Table tactile et écran mural interactif doivent permettre aux entrepreneurs de travailler, échanger, innover autour de projets stratégiques, de séances de brainstorming ou de formations. Trois espaces doivent « favoriser les échanges productifs en mode ludique ». Disponible à la location à la demi-journée ou à la journée, incluant une formation aux outils, ce lieu s'accompagne de la création, par la CCI, d'un « Lab création d'entreprise » afin de permettre aux créateurs d'accélérer la concrétisation de leur projet.





## BORDEAUX MÉTROPOLE TERRITOIRE BIO ENGAGÉ

Le 1<sup>er</sup> juin, la métropole bordelaise a reçu le label « territoire BIO engagé » au Marché d'intérêt national (MIN) de Bordeaux Brienne. Créée en 2012 par l'association interprofessionnelle Interbio, cette récompense a été décernée pour la première fois à une métropole pour souligner et valoriser le travail collaboratif entre producteurs et consommateurs. Ce label met en lumière ses efforts et officialise ses avancées en indiquant que 20 % du territoire agricole est certifié comme étant d'agriculture biologique. D'ici à 2050, Bordeaux Métropole espère que le bio représentera 50 % de sa superficie agricole. Au cœur des dispositifs mis en place, on retrouve des objectifs de progression vers une meilleure protection de la biodiversité, des agriculteurs ainsi que des consommateurs.

© Philippe D'haëlle

## LOUPIAC- DE-LA-RÉOLE TOOPI ORGANICS ÉQUIPE LES AIRES DE VINCI AUTOROUTES

La start-up girondine Toopi Organics, qui travaille sur le recyclage et la valorisation de l'urine humaine en engrais naturel, renforce son partenariat avec le réseau Vinci Autoroutes. Quatre aires de l'autoroute A10 situées dans le secteur de Châtelleraut et de Poitiers ont ainsi été équipées d'urinoirs secs, permettant de collecter l'urine afin qu'elle puisse être valorisée par Toopi. « La finalité est double : le développement d'une nouvelle filière d'économie circulaire et l'amélioration de la performance écologique des installations sanitaires autoroutières », précisent les deux entreprises dans un communiqué. À terme, Vinci Autoroute espère généraliser ces aménagements sur l'ensemble de l'axe A10.



**PIERRE HUGUIET  
ET MICHAEL ROES**  
cofondateurs de Toopi Organics

© D.I.R.



Guillaume Riou, vice-président en charge de la Transition écologique et énergétique et de Néo Terra ; et Jean-Marc Baizé, directeur régional d'Enedis, après la signature de la convention de partenariat aux Assises européennes de la Transition énergétique.

## NOUVELLE-AQUITAINE CONVENTION DE PARTENARIAT RÉGION/ENEDIS

À l'occasion des Assises européennes de la transition énergétique, la Région Nouvelle-Aquitaine et Enedis ont officialisé la signature d'une convention de partenariat pour favoriser la mise en œuvre de la transition écologique et sociale sur le territoire. L'objectif : une planification optimale des énergies renouvelables afin de mieux anticiper les investissements, une mise à disposition de données pour faciliter la planification, un partenariat sur la question de l'orientation. Les énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, biomasse...) doivent fournir, en 2030, 45 % de la consommation régionale finale d'énergie, et 100 % en 2050.

Enedis travaillera avec la Région pour répondre à des appels à projets nationaux ou européens et collaborer aux différentes initiatives lancées par la Région, en particulier pour accompagner le développement de la filière hydrogène et pour mettre en avant les start-ups régionales.



## BORDEAUX SAFRAN HELICOPTER ENGINES RECRUTE

Pour répondre à ses importants enjeux de recrutement, Safran Helicopter Engines (anciennement Turboméca), basé à Bordes (Pyrénées-Atlantiques), organise un « job dating », le 16 juin prochain, à l'Hôtel Renaissance. L'industriel tricolore Safran Helicopter recherche des profils dans les métiers d'usinage en proposant une large diversité de postes : production, MRO, ingénierie, digitalisation. Plus de 1 000 opportunités d'emploi sont à saisir en CDI, CDD, intérim ou encore alternance. Jusqu'à 4 000 € d'aides, dans le cadre de son offre mobilité, sont proposées en fonction du profil et pour les personnes signant un CDI et venant travailler sur l'un des sites basés à Bordes (Pyrénées-Atlantiques), Tarnos (Landes) ou Buchelay (Yvelines).

## BORDEAUX MÉTROPOLE DES OMBRIÈRES SUR DES PARKINGS

Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux ont validé l'attribution au groupement formé par Néomix (filiale à 100 % de la société d'économie mixte locale Bordeaux Métropole Énergies), Réservoir Sun (alliance de l'énergéticien Engie et de GreenYellow) et la Banque des Territoires de l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour la couverture solaire de parkings publics de la métropole. Avec une surface cumulée supérieure à 26 000 m<sup>2</sup> et plus de 10 000 panneaux photovoltaïques installés (4,6 MWh), le projet permettra de couvrir près de 500 places de parking avec une production attendue équivalente à la consommation de 1 700 logements/an (hors chauffage). La puissance globale de ces installations (4,6 MWc), permettra d'atteindre 10 % de l'objectif du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) à horizon 2026, pour une production annuelle d'environ 5,3 GWh.

La phase de développement du projet devrait débuter au second semestre 2023 pour une finalisation des travaux et une mise en service des centrales courant 2025.



## CARNET

**Nathanaël ROGIER** a été réélu délégué régional Nouvelle-Aquitaine et trésorier du Syndicat national des Brasseries indépendantes (SNBi). Le SNBi a pour mission de fédérer, représenter, aider et défendre exclusivement les brasseries artisanales et indépendantes françaises. Créé en 2016, il comprend plus de 850 adhérents, soit 70 % des brasseries de la branche. Nathanaël ROGIER est le cogérant et maître brasseur de la brasserie Gasconha installée depuis 2010 à Pessac.



© Gasconha

## GIRONDE ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ : ANTICIPEZ

Une convention de coopération a été signée entre Samuel Barreault, directeur régional des finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde, Caroline Ricou-Bourdin, présidente du tribunal de commerce de Bordeaux et Christian Lallé, président du tribunal de commerce de Libourne. L'objectif commun des tribunaux de commerce et de la direction régionale des finances publiques (DRFIP) est de limiter le recours aux procédures collectives. Cette initiative vise à faciliter le recours aux procédures amiables particulièrement adaptées pour prendre en charge les difficultés de façon précoce. Les chefs d'entreprise qui rencontrent des difficultés sont invités à prendre contact avec la DRFIP, leur service d'impôts ou les tribunaux de commerce.



De gauche à droite :  
Christian Lallé ;  
Samuel Barreault ;  
Caroline Ricou-Bourdin

## BORDEAUX REGARDS CROISÉS EXPERTS JUDICIAIRES ET AVOCATS

Un colloque réunissant experts judiciaires et avocats aura lieu le jeudi 22 juin, en présence de la Bâtonnière Christine Maze. Après une présentation de la charte des bonnes pratiques entre avocats et experts judiciaires, la matinée sera consacrée aux implications de la procédure en amont, du déroulé des opérations d'expertise jusqu'au dépôt du pré-rapport et l'après-midi au dépôt du rapport, son exploitation post-expertise. Enfin la journée se clôturera autour d'une réflexion sur l'expertise participative.

**Inscriptions : [www.eda-alienor.com](http://www.eda-alienor.com)**

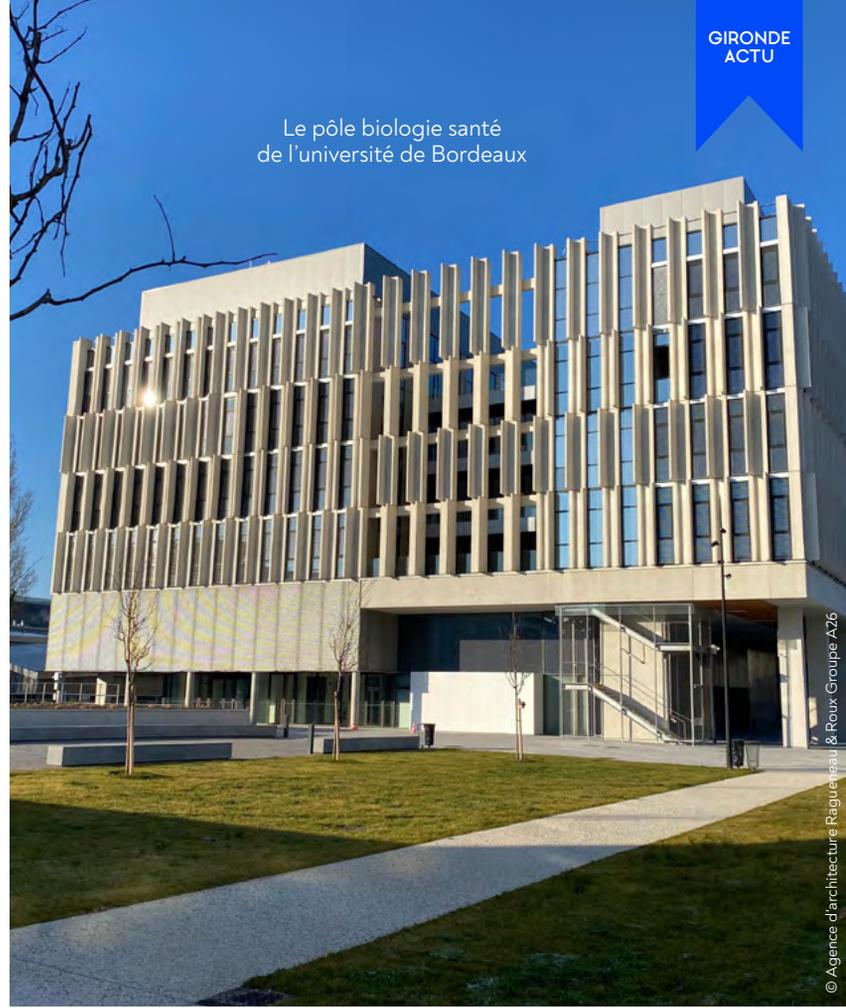


Le pôle biologie santé  
de l'université de Bordeaux

## BORDEAUX LE PÔLE BIOLOGIE SANTÉ DE L'UNIVERSITÉ PRIMÉ

Le syndicat national des entreprises générales françaises de bâtiment et de travaux publics, EGF BTP, a primé le pôle biologie santé de l'université de Bordeaux lors de son dernier concours régional « Innover pour un monde durable ». Signée par l'agence d'architecture bordelaise Ragueneau et Roux Groupe A26, cette opération a permis de réhabiliter complètement le bâtiment de travaux pratiques et de construire un nouveau bâtiment de 21 000 m<sup>2</sup> sur sept niveaux destiné à la recherche.

L'ensemble du nouveau bâtiment a été réalisé en béton bas carbone produit localement et a ainsi pu obtenir le label HQE BDE 2016. « La transformation des contraintes techniques et d'usage en apports architecturaux a constitué un réel défi », a commenté Christophe Damian, PDG du Groupe 26, « mais nous sommes ravis de recevoir ce prix qui vient saluer notre approche ainsi que l'ensemble du travail effectué par le groupement. »



© Agence d'architecture Ragueneau &amp; Roux Groupe A26

## NOTRE SÉLECTION DE COMMERCES



### QUARTIER TOURNY BORDEAUX HYPER CENTRE

- Restaurant brasserie
- Licence IV
- Établissement en parfait état

120 m<sup>2</sup>

### QUARTIER GAMBETTA BORDEAUX HYPER CENTRE

- Restauration rapide avec extraction
- Locaux en excellent état
- Idéal Enseigne

170 m<sup>2</sup>

### QUARTIER SAINT MICHEL BORDEAUX HYPER CENTRE

- Brasserie avec terrasse
- Avec extraction
- Superbe emplacement

90 m<sup>2</sup>Conseil en  
**IMMOBILIER  
d'AVENIR**05 56 51 28 28 - [bordeaux@tournymeyer.fr](mailto:bordeaux@tournymeyer.fr)

PARTENAIRE

LA CONNAISSANCE DES TERRITOIRES •

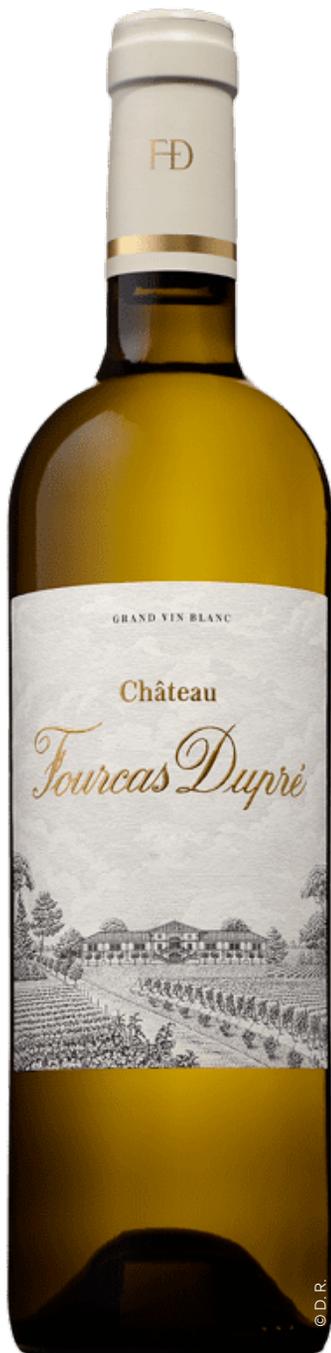
RENNES | BREST | LORIENT/VANNES | NANTES | BORDEAUX | BAYONNE | TOULOUSE | MONTPELLIER

Tourny Meyer, 318 rue de Fougères, Immeuble le Noven, 35 700 RENNES Transaction sur immeubles et fonds de stratégie immobilière de locaux professionnels - CPI N° 3301 2018 000 036 727 délivrées par la CCI d'Ille-et-Vilaine - Garantie financière : GALIAN 89 rue de la Boetie, 75008 PARIS pour un montant de 120 000 € - La société Tourny Entreprise ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.- photos non contractuelles



© D.R.

# CHÂTEAU FOURCAS-DUPRÉ BORDEAUX BLANC 2022



**S**i l'appellation communale de Listrac, au cœur du Médoc, est avant tout connue pour sa production de vin rouge, elle est aussi historiquement réputée pour la production de ses vins blancs secs. Il est vrai que c'est sur ce terroir que l'on trouve la production la plus importante dans cette couleur et nombre de crus proposent ces vins blancs à des tarifs attractifs. Citons parmi ceux-là château Fonréaud avec sa cuvée Le Cygne, château Clarke et son Merle blanc, le château Saransot-Dupré et les châteaux Fourcas-Hostein et Fourcas-Dupré. Situé dans les quartiers Nord de l'appellation, Fourcas-Dupré connaît actuellement une renaissance. Cette propriété, ayant appartenu à la famille Pagès durant cinquante ans, a été acquise en 2019 par l'entrepreneur breton Gérard Jicquel, également propriétaire du château d'Agassac

(Haut-Médoc). Il a confié à Lucas Leclercq le soin de relancer ce vignoble déjà réputé pour sa régularité et l'esprit classique des vins produits ici. Sous le contrôle de ce technicien de premier ordre, de vastes travaux sont engagés dans la construction d'un tout nouvel outil technique, conduit par l'architecte bordelais Olivier Chadebost. Au vignoble, si des vignes de raisins blancs étaient déjà en production la superficie actuelle en production de 1,5 hectare atteindra les 5 hectares dans les prochaines années. En respectant un encépagement à quasi part égale de sémillon et de sauvignon sur des sols argilo-calcaire, Fourcas-Dupré se distingue des autres blancs de l'appellation par ce choix d'assemblage. Cela lui apporte une trame extrêmement fruitée, très savoureuse avec une fine salinité. Un 2022 plein d'éclat, dans un esprit rappelant le cristal pour sa pureté aromatique.

© Atelier Gallien - E.J.G



Par Philippe MAURANGE,  
Directeur de l'agence  
OZCO BORDEAUX

# LA RUÉE VERS L'ART !

Au sein d'un monde marqué par l'inflation mondiale et la guerre, le marché de l'art est en pleine forme. Le marché est une chose, la production en est une autre. La mondialisation du premier aura-t-elle raison de la seconde ?

Par Marie-Pierre BORDE, médiateur conventionnel et judiciaire inscrite auprès des Cours d'appel de Bordeaux et d'Agen

**S**otheby's et Christie's, deux noms que le monde entier connaît. Les deux grandes multinationales des enchères de l'art se tirent la bourre, à coups de milliards. Souvenons-nous de la bataille de 2007. Pour Christie's, un Matisse de 1937 (*L'Odalisque, harmonie bleue*) et un Picasso (*Femme accroupie au costume turc*), pour respectivement 23,7 et 21,5 millions d'euros, et pour Sotheby's une sculpture en bronze de Picasso (*Tête de femme - Dora Maar*) qui atteint 21,5 millions de dollars. Il y a le petit monde des collectionneurs qui s'arrachent les blue chips (les valeurs sûres) dont Francis Bacon, Gerhard Richter, Lucio Fontana... et il y a des apparitions, comme celle d'une mystérieuse enchériseuse à Londres, le 24 juin 2008, qui fait grimper un tableau de Claude Monet jusqu'à 51 millions d'euros. En juin 2008, à la foire de Bâle, c'est le milliardaire russe Roman Abramovitch qui s'offre un bronze du sculpteur Alberto Giacometti, pour 10 millions d'euros, chez le galeriste Jan Krugier.

## L'ART EST DEVENU LE FINANCIAL ART

Le profil des acheteurs change. Bien obligés, les nouveaux riches de la bourse et de l'immobilier laissent leur place à d'autres, venus de Russie, de Chine, de Singa-

## L'art est devenu un enjeu du développement économique

pour, de Hong Kong, du Moyen-Orient. Le *no limit* devient alors la règle des surenchères et des spéculations. L'art est une marchandise internationale, comme le pétrole, l'or et d'autres matières premières. L'art devient une valeur refuge, un placement sûr pour les millionnaires du monde entier.

Les affaires se passent beaucoup en port franc, comme Genève, Singapour, Pékin. Un port franc est par définition une zone franche, exempte de taxes. Auparavant portuaires, ces zones servaient à entreposer temporairement des marchandises en transit. Aujourd'hui, elles ne sont plus forcément portuaires et servent au stockage à long terme ou permanent des œuvres d'art, de bijoux, grands crus vinicoles, antiquités... Des œuvres y sont à l'ombre, pour des valeurs surpassant celles des musées. Alors bien sûr, beaucoup d'argent y circule, dont celui qui finance le terrorisme. Au sein d'un monde où règne l'inflation



○○○

mondiale, la guerre, les sursauts de pandémie, le marché de l'art est en pleine forme. Le marché de l'art est une chose, la production en est une autre. La mondialisation du premier aura-t-elle raison de la seconde ? Produire une œuvre qui aura de la valeur, qui est *in*, qui répond à une stratégie de cote, est-ce encore une démarche artistique ? Ou bien une entrée dans la standardisation ?

### L'ART SE MARIE AVEC LE LUXE

Deux mondes qui, évoluent ensemble et qui s'utilisent. Tatouer sur un cochon vivant, comme le fait l'artiste belge Wim Delvoye, des motifs semblables à ceux du logo de Louis Vuitton, est-ce de la dérision ou une authentique démarche artistique ? « De l'art ou du cochon ? » s'amuse un chroniqueur spécialisé ?

Comme admirateur, ce qui est intéressant, c'est le point de vue, l'angle qu'offre l'artiste, que ce soit en musique, peinture, sculpture, art plastique... Ce sont les œuvres porteuses de sa singularité. C'est cela la valeur de l'œuvre.

### NOUVELLES CITÉS CULTURELLES

Ce ne sont plus les états centralisateurs, mais par les éternelles économies à réaliser, qui sont acteurs de ce développement, mais bien des régions. Plusieurs régions du monde l'ont compris. En Europe, il y a notamment eu Berlin en Allemagne, Bilbao en Espagne et Liverpool en Angleterre. Pour qui est allé à Liverpool dans les années 80, il semblait impensable que cette ville appauvrie, souffrant de son déclin économique, puisse aujourd'hui accueillir une des vies les plus culturelles d'Europe. Encore très méconnue, Liverpool a pourtant le vent en poupe, et pas que grâce à son célèbre club de football. Cependant dire en société, que cet été vous passerez vos vacances à Liverpool, peut vous occasionner des réactions étonnées.

### 2050, C'EST L'INDE

En termes économiques, c'est à peine le début du souffle d'un investissement. Actuellement, sur le plan économique nous parlons beaucoup de la Chine. En 2050, la Chine hébergera 1 312 636 324 habitants. Les

Le **No Limit**  
est devenu la règle  
des surenchères  
et des spéculations



moins de 30 ans représenteront 23 % de la population. Dans le même temps, l'Inde aura 1 670 490 595 habitants. Les moins de 30 ans représenteront 37,6% de la population et les moins de 50 ans, 65,8 %<sup>2</sup>. En d'autres termes : alors que la population chinoise diminue considérablement et vieillit de façon sensible, la forme de sa pyramide des âges s'approchant de celle d'une toupie, la population indienne quant à elle, augmente et rajeunit, sa pyramide prenant l'allure d'une fusée. Une fusée économique et culturelle. Delhi et Mumbai (entendez Bombay, pour les plus de 20 ans) en sont les capitales. Les investisseurs y sont essentiellement privés, très nombreux, issus d'un monde économique ancien et aussi de jeunes entrepreneurs dynamiques dont de nombreuses femmes, des informaticiens, médecins, conseillers en gestion.

L'immense groupe Tata, qui a longtemps privilégié les arts traditionnels, s'est ouvert à l'art contemporain et a mis en œuvre un programme de résidence pour jeunes artistes, le Navajbai Ratan Tata Trust<sup>3</sup>. Delhi et Mumbai sont devenus des incontournables. Notre regard est

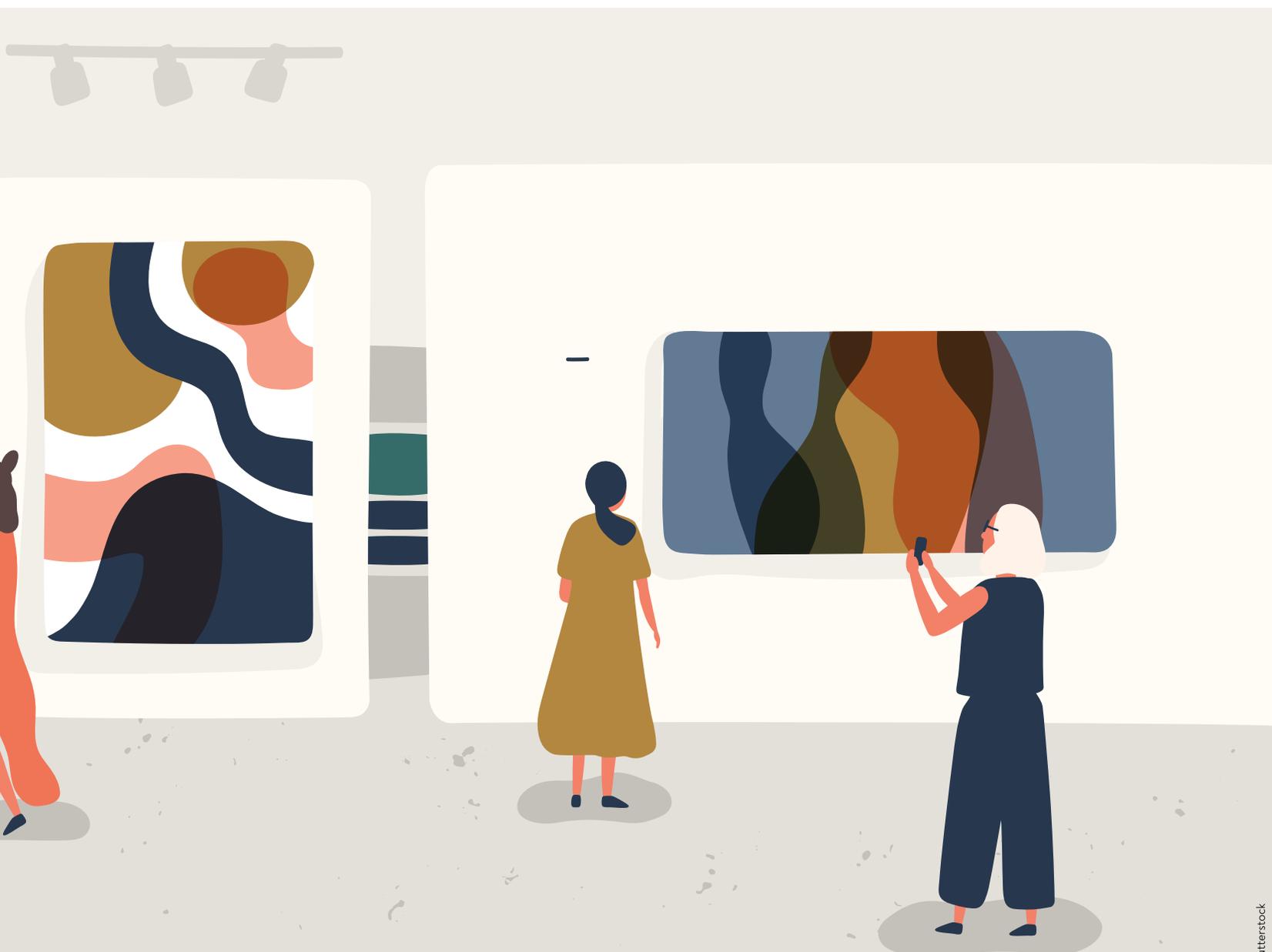
encore tourné vers la Chine, quand c'est l'Inde qui est en ascension fulgurante.

À l'heure où CGPT ne veut plus dire Compagnie générale parisienne de tramway, dont le siège était au 85 du boulevard Montparnasse à Paris en 1890..., mais Chat GPT, chat generative pre-trained transformer, et que cette technologie infuse à grande vitesse dans le monde de l'art comme dans les menus détails de nos vies, veillons à toujours inventer comment prendre notre place singulière.

<sup>1</sup> Vincent Noce, portrait de Wim Delvoye dans *Libération*, 24 juin 2009 – Danièle Granet, Catherine Lamour, *Grands et petits secrets du monde de l'art*, Pluriel, 2022.

<sup>2</sup> [www.populationpyramid.net](http://www.populationpyramid.net)

<sup>3</sup> Christine Ithurbide, *Le marché de l'art contemporain en Inde, Indian contemporary art market : globalization of contemporary art at stake in emerging countries*, (2016). Une géographie des travailleurs invisibles du marché de l'art. Géographie et cultures. DOI : 10.4000/gc.4360







# ENVISAGER SA RETRAITE À L'ÉTRANGER

Parmi les 3,5 millions de Français résidant à l'étranger, les retraités ne sont pas en reste sur le franchissement des frontières. Pourtant les conséquences patrimoniales liées à l'expatriation sont nombreuses. Quelles implications pour le statut matrimonial ? Quelles conséquences sur le règlement d'une éventuelle succession ? Quelles dispositions fiscales sont applicables ? Décryptage.

Par M<sup>e</sup> Clémentine GIRY,  
notaire à Bordeaux

**A**u 31 décembre 2018, 1 802 382 Français étaient inscrits sur le registre des Français établis hors de France. En réalité, ils sont plutôt 3,5 millions à résider à l'étranger. L'expatriation concerne, pour 80 % des cas, des personnes âgées de moins de 30 ans (plutôt des hommes hautement qualifiés) ayant pour principale motivation le facteur professionnel. Les retraités ne sont pas en reste sur le franchissement des frontières. Cependant, un départ hors du territoire français implique de multiples et fastidieuses démarches : administratives, familiales, financières, sociales...

Quelles conséquences patrimoniales cette situation d'internationalisation va générer chez la personne retraitée, seule ou en couple ? Le départ a-t-il été bien préparé ?

## CONSÉQUENCES CIVILES

Un couple de retraités décide de s'installer définitivement à l'étranger : outre la question de l'opportunité de s'unir avant de partir, ces derniers seront certainement très curieux des implications sur leur statut matrimonial ou encore de la loi applicable au règlement de la succession si l'un d'eux venait à décéder une fois établi dans leur nouvel État.

## CONSÉQUENCES SUR LE RÉGIME MATRIMONIAL ET LE PARTENARIAT

Jusqu'alors instable et particulièrement difficile à appréhender, le règlement UE 2016/1103, entré en vigueur en France le 29 janvier 2019, a apporté de nouvelles dispositions afin de sécuriser et harmoniser la situation juridique des époux.

Il faut désormais distinguer entre ceux mariés avant le 1<sup>er</sup> septembre 1992, soumis au droit commun d'origine jurisprudentielle, ceux mariés entre le 1<sup>er</sup> septembre 1992 et le 28 janvier 2019, relevant de la Convention de La Haye du 14 mars 1978, et ceux mariés à partir du 29 janvier 2019. Avant janvier 2019, le plus grand risque pour un couple ayant décidé de s'établir à l'étranger était la mutabilité automatique de la loi applicable à leur régime matrimonial dès lors que les époux vivaient dans un pays depuis plus de 10 ans. Certains époux changeaient ainsi automatiquement, sans autre formalité, de loi applicable à leur régime matrimonial, laquelle était alors celle de leur pays de résidence. Depuis janvier 2019, pour notre couple de retraités, désireux d'emménager à l'étranger juste après leur mariage,

○○○

il faudra être vigilant : la loi applicable au régime matrimonial étant, à défaut de choix de loi, la loi du premier domicile commun des époux, l'expatriation qui suivrait immédiatement leur mariage en France entraînerait l'application de la loi étrangère locale à leur régime matrimonial.

De même, si aucune convention matrimoniale n'a été régularisée avant leur départ, ils devront, soit confirmer la loi française applicable à leur régime matrimonial en procédant, comme le permet l'article 22 du règlement européen, à la désignation de la loi française (correspondant, au moment de la désignation, à la loi nationale d'au moins l'un des époux ou de la résidence habituelle), soit procéder à une modification de leur régime matrimonial, une fois leur résidence habituelle fixée dans le nouveau pays, si la loi matrimoniale de ce pays leur correspond mieux.

L'article 20 du règlement précise que toute loi désignée « s'applique même si cette loi n'est pas celle d'un État membre ». Ainsi, la loi désignée peut être celle d'un État membre participant comme celle d'un État membre non participant ou d'un État tiers à l'UE.

Une loi unique devra être choisie pour l'ensemble des biens. Le règlement consacre un principe d'unité de loi applicable (article 21) : la loi choisie s'applique à tous les biens où qu'ils se trouvent, qu'ils soient situés dans un État membre ou dans un État tiers (considérant 43). En tout état de cause, dans un contexte international, un contrat de mariage *ab initio* se révélera donc plus qu'opportun en termes de stabilité et de sécurité juridique.

### À PRÉSENT, QU'EN EST-IL DU PARTENARIAT ?

Le Pacte Civil de Solidarité dit « pacs », est un partenariat patrimonial créé en France depuis 1999. Certains pays ont également mis en place des partenariats civils,



« La loi applicable au régime matrimonial étant, à défaut de choix de loi, la loi du premier domicile commun des époux, **l'expatriation qui suivrait immédiatement leur mariage en France entraînerait l'application de la loi étrangère locale à leur régime matrimonial** »

avec certaines caractéristiques différentes. Il est ainsi tout à fait possible, une fois établi à l'étranger, que nos retraités envisagent de conclure un pacs : que ce soit entre deux nationaux français ou avec une personne étrangère, la déclaration conjointe devra être déclarée auprès du consulat ou de l'ambassade de France du lieu de résidence commune. Quant au

choix de loi applicable au partenariat, le couple pourra tout à fait choisir le pacs de droit français, ou celui de droit étranger, à condition, bien entendu, que le pays le reconnaisse.

Depuis le 29 janvier 2019, le règlement UE n° 2016/1104 du Conseil du 24 juin 2016 sur les effets patrimoniaux des partenariats enregistrés est entré en application.



En conférant la faculté aux partenaires (dont le partenariat est enregistré à compter du 29 janvier 2019) de désigner la loi applicable à leur régime patrimonial avant leur partenariat, le règlement sur les EPPE est innovant. Auparavant, l'article 515-7-1 du Code civil ne prévoyait qu'un rattachement unique à la loi de l'État d'enregistrement du partenariat.

Lorsque les partenaires ne choisissent aucune loi, le 1<sup>er</sup> paragraphe de l'article 26 du règlement européen prévoit une règle de rattachement unique : à défaut de choix de loi, les effets patrimoniaux du partenariat sont régis par la loi de « l'État selon la loi duquel le partenariat enregistré a été créé ». Le considérant 48 précise qu'il s'agit de la loi de l'État d'enregistrement du partenariat, seul rattachement permettant d'éviter l'application d'une loi qui ne connaît pas ou prohibe le partenariat enregistré (comme la Bulgarie, la Lettonie, la Pologne ou encore

le Portugal). Il est à noter que les partenaires - comme les époux - peuvent changer « à tout moment » de loi applicable au cours de leur partenariat (enregistrés avant ou après le 29 janvier 2019) qu'ils aient ou non déjà déclaré leur choix pour la loi applicable à leur régime patrimonial (considérant 44).

### CONSÉQUENCES SUR LE RÈGLEMENT DE LA SUCCESSION

Une fois installé à l'étranger, il est naturel d'envisager les conséquences sur le règlement de sa succession : quelle loi sera applicable ? quelle juridiction mes héritiers devront-ils saisir ?

Le règlement successoral européen, entré en application le 17 août 2015, a harmonisé les règles de compétence et de loi applicables en matière successorale dans les 27 États de l'union européenne (à l'exception du Danemark, du Royaume-Uni et de l'Irlande, lesquels conservent leurs propres règles de droit international privé). Le critère principal de rattachement est la loi du pays de la dernière résidence habituelle du défunt, et ce, pour l'ensemble des biens.

Si un retraité français, installé depuis plusieurs années en Espagne, décède dans ce pays, la loi espagnole, loi de sa dernière résidence habituelle s'appliquera pour toutes les opérations successorales (administration, liquidation et partage). Une exception est néanmoins posée au 2) de l'article 21 si le défunt présentait des liens manifestement plus étroits avec un État autre que celui de la dernière résidence habituelle, alors, à titre exceptionnel, il sera fait application de la loi de cet autre État. Pour éviter toute surprise dans l'application d'une loi étrangère lors du règlement successoral, il sera fortement conseillé à notre retraité de procéder à la désignation de la loi applicable à sa succession, loi dont il possède la nationalité au jour de la désignation ou lors de son décès : cette déclaration de loi successorale ou « *professio juris* » devra être formulée de manière expresse (testament ou pacte successoral). Si notre retraité possède la nationalité française et qu'il est en train d'effectuer les formalités pour obtenir la nationalité belge, il pourra tout autant désigner la loi française ou belge pour régir sa succession.

« Afin d'encourager certains expatriés à venir résider dans leur pays, certains états ont mis en place des régimes fiscaux de faveur »

Qu'en sera-t-il des formalités à accomplir par les héritiers ? un notaire français peut-il être saisi ? Tout à fait. Si notre retraité, bien que décédé au Portugal, par exemple, possédait une grande partie de son patrimoine en France, les héritiers pourront mandater un notaire français, lequel sera tout à fait compétent pour formaliser les actes successoraux.

### EFFETS DE LA DONATION ENTRE ÉPOUX FRANÇAISE

La donation entre époux, appelée couramment « donation au dernier vivant », est une libéralité prenant effet au jour du décès du donateur, qui permet d'améliorer les droits du conjoint survivant.

Qu'en est-il lorsqu'un époux, ou le couple, a régularisé ce type de disposition en France et qu'il s'apprête à emménager à l'étranger ? En effet, cette institution, peu connue hors de France, est souvent prohibée (comme dans certains pays de droit musulman, certains pays d'Amérique centrale et du Sud ou encore la Pologne, la Roumanie, l'Italie...) car assimilée à un pacte sur succession future. Il est toutefois possible aux parties de désigner la loi applicable à la donation entre époux. Néanmoins, il sera important de veiller à ce que les dispositions contenues dans la donation entre époux et la loi successorale applicable soient cohérentes.

Ainsi, il sera vivement préconisé pour notre retraité établi à l'étranger de privilégier le testament, comme disposition pour cause de mort, que la donation entre époux, inconnue dans la plupart des pays de l'Union européenne.

### OPPORTUNITÉS DE PRENDRE DES DISPOSITIONS TESTAMENTAIRES À L'ÉTRANGER

La convention de La Haye du 5 octobre 1961, entrée en vigueur en 1967, offre désormais un choix

élargi en matière de loi compétente aux dispositions testamentaires. Notre retraité pourra ainsi, avant son départ, établir son testament en France (sous la forme authentique, olographe ou mystique ou même international). Il pourra également, une fois installé à l'étranger, tester conformément aux formes admises par la France, ou prendre des dispositions selon la forme locale. La prudence recommandera de se rapprocher d'un juriste local. Bien que prohibé en France, notre retraité pourra parfaitement réaliser un testament conjonctif avec son conjoint, dès lors que le pays où il sera établi l'admettra. Et il sera reconnu en France conformément aux dispositions de l'article 4 de la Convention de La Haye. Afin de s'assurer de la conservation, l'interprétation et l'exécution de ses dispositions testamentaires, il sera vivement conseillé, pour notre retraité installé à l'étranger, de rédiger clairement - sur les conseils d'un juriste en la matière - un document conservé dans un lieu unique et inscrit sur un registre testamentaire.

### CONSÉQUENCES FISCALES

Incité par des régimes fiscaux attractifs (comme le Portugal qui exonérait d'impôt sur le revenu - sous conditions - les pensions de retraite pendant 10 ans les Français qui s'y sont établis avant le 1<sup>er</sup> avril 2020 / depuis, la retraite de source étrangère imposable au Portugal est soumise à une imposition forfaitaire de 10 %), la fiscalité personnelle de notre retraité-expatrié constituera une préoccupation majeure. Ce dernier sera également très certainement attentif sur le sujet de la fiscalité des transmissions, par décès ou par voie de donation.

### RÉSIDENCE FISCALE ET FISCALITÉ PERSONNELLE

Sur le plan fiscal, la domiciliation d'une personne peut être difficile à déterminer : elle peut, soit dis-

poser de plusieurs logements dans plusieurs pays ou acquitter des impôts dans des États différents. La résidence fiscale d'une personne dépend en premier lieu des critères du droit interne de chaque pays. Lorsque la personne est résidente fiscale de deux États en application du droit interne de chacun d'eux, il y a lieu de rechercher la convention fiscale liant ces deux pays, s'il en existe une.

Cette convention fiscale s'impose alors à la loi de chaque État. Fondées pour la plupart d'entre elles sur le modèle OCDE, les conventions fiscales conclues par la France conditionnent la qualification de résident au principe de son assujettissement à l'impôt sur les revenus de source mondiale (article 4 alinéa 1<sup>er</sup> du modèle OCDE). Ainsi, pour prétendre au bénéfice d'une convention fiscale, il faut être assujetti à l'impôt et que l'assiette imposable ne soit pas limitée aux revenus provenant de l'État de résidence. De manière limitée, certaines conventions ne s'appliquent qu'aux résidents assujettis à l'impôt sur le revenu sur leurs revenus de source mondiale ou au contraire, excluent certaines personnes ayant opté pour un régime d'imposition spécifique (forfaitaire), comme la convention franco-suisse par exemple.

Afin d'encourager certains expatriés à venir résider dans leur pays, certains états ont mis en place des régimes fiscaux de faveur. Notre retraité expatrié français devra donc être alerte afin de s'assurer de la compatibilité de ces dispositifs de faveur avec l'application de la convention fiscale conclue entre la France et le nouveau pays de résidence.

### FISCALITÉ DES TRANSMISSIONS À TITRE GRATUIT

Chaque pays dans lequel une personne possède des biens ou dans lequel elle est établie conserve, en principe, le droit d'imposer la

transmission. Le risque de double imposition est donc réel. Afin de limiter ce risque, la France a régularisé de nombreuses conventions internationales bilatérales avec d'autres pays.

Si notre retraité souhaite procéder à la donation d'un bien situé en France, alors qu'il réside à l'étranger il devra être attentif sur ce sujet fiscal et vérifier, avant toute chose, l'existence ou non d'une convention (et d'éventuels avenants) entre la France et son pays de résidence.

À défaut de convention, la loi nationale de chaque État déterminera le régime fiscal applicable à la succession ou la donation.

Plus particulièrement, pour le régime fiscal des successions internationales, une double taxation peut exister, sauf lorsque la France, au moyen d'une convention bilatérale, a prévu l'imputation de l'imposition étrangère sur le montant à régler en France. Ce n'est, pour autant, pas une règle absolue. À la suite du décès à l'étranger de notre retraité, si le pays de résidence n'a pas signé de convention

fiscale avec la France, et si l'un de ses héritiers est domicilié en France depuis plus de 6 ans au cours des 10 dernières années avant le décès, l'administration fiscale française pourra imposer l'ensemble des biens détenus par notre expatrié à l'étranger. Le cas échéant, l'imposition payée à l'étranger pourra faire l'objet d'une imputation sur l'impôt dû en France.

En cas de souscription de contrats d'assurance-vie en France (avec versement des primes avant le 70<sup>e</sup> anniversaire de l'assuré), la non-résidence du défunt pourra se révéler particulièrement intéressante : lorsque ni l'assuré, ni le bénéficiaire ne sont résidents fiscaux français, aucune imposition ne sera alors due.

### ET SI NOTRE RETRAITÉ DÉCIDE DE RÉALISER DES DONATIONS ?

Si son souhait d'anticipation concerne des biens situés en France, notre retraité devra veiller, là également, à se renseigner sur l'existence, ou non, d'une convention fiscale avec son pays

de résidence et la France. À défaut, l'opération de transmission pourra se révéler coûteuse puisque potentiellement imposable en France et dans son pays de résidence, sans possibilité d'imputation de l'impôt réglé dans un pays sur l'autre taxation.

Il sera également important de faire déclarer le bénéficiaire de la donation, si ce dernier, non fiscalement domicilié en France à l'époque de la gratification, entendra y revenir quelques années plus tard : en effet, l'acte de donation établi à l'étranger étant inopposable à l'administration fiscale française, il ne sera pas possible de lui donner date certaine sans avoir procédé à une déclaration auprès de la recette des non-résidents. Enfin, certaines conventions fiscales signées par la France prévoient des dispositions particulières en matière de succession, non transposables en matière de donation. Dans ce cas, le droit commun s'appliquera pour les donations alors que la convention sera applicable pour le cas des successions. La Belgique est un exemple en la matière.

Si notre retraité, qui s'est durablement installé en Belgique, envisage la transmission de ses biens situés en France, mieux vaudra qu'il agisse au moyen d'un legs : alors qu'une donation serait taxée à l'impôt français (sans possibilité d'imputation sur l'imposition belge), la convention franco-belge prévoit, en matière de succession, la taxation des biens immobiliers selon l'imposition de leur pays de situation. Ainsi, la Belgique conservera le droit de taxation dudit legs, mais la convention permettra l'imputation de l'impôt français sur l'impôt dû en Belgique, ce qui évitera une double imposition.

Un départ à l'international se doit donc d'être bien préparé afin de limiter au maximum les déconvenues et votre notaire se tient bien évidemment à votre écoute sur tous ces sujets d'anticipation patrimoniale.



# LA RETRAITE À L'ÉTRANGER, ANTICIPÃO LES DIFFICULTÉS.



La retraite à l'étranger n'est pas sans risques, préparez-la en interrogeant les notaires girondins.

Plus d'infos sur  
[chambre-gironde.notaires.fr](http://chambre-gironde.notaires.fr)



Chambre des notaires  
de la Gironde

# LES ECHOS EN RÉGION

## BERGERAC

### CONTENANTS ÉCORESPONSABLES CHEZ GREEN GEN TECHNOLOGIES

Green Gen Technologies conçoit, fabrique, distribue et commercialise depuis Bergerac des bouteilles à base de matériaux naturels d'origine végétale, biosourcés et biodégradables. La start-up créée en 2017 espère remplacer la bouteille en verre, au bilan carbone élevé et en pénurie d'approvisionnement, par deux contenants écoresponsables résistants et légers développés selon des technologies distinctes : la Green Gen Bottle®, fabriquée à partir de fibres de lin et de résine biosourcée ; et la Gourde Green Gen, à partir de matières premières renouvelables. Les fibres longues de l'une donnent un design unique aux contenants, les fibres courtes de l'autre valorisent certaines ressources dans un produit composite. Le projet de R&D repose sur l'écoconception à partir de fibre de bois, paille de seigle, marc de raisin... Les contraintes environnementales et énergétiques deviennent des atouts innovants. La Région soutient ce projet à hauteur de 150 000 euros au titre de l'aide à l'innovation.



© Shutterstock

## DORDOGNE

### LA GROTTTE DE CUSSAC BIENTÔT VALORISÉE

C'est fait : le préfet de Région et le président du Conseil départemental ont signé, avec la maire du Buisson Marie-Lise Marsat, la convention de partenariat relative à la conservation et à la valorisation de la grotte de Cussac, découverte en 2000 et qualifiée de Lascaux de la gravure, en partie propriété de l'État et classée au titre des Monuments historiques. L'exposition « La Grotte de Cussac redécouverte », coproduction attendue l'an prochain, expliquera et montrera cette grotte pariétale et sépulcrale fermée à la visite. L'État met les éléments nécessaires à disposition du Département, qui assurera la maîtrise d'ouvrage de conception, réalisation et maintenance, la commune s'engageant au bon fonctionnement et à l'accès. Placée dans un espace dédié, propriété du Département, elle présentera les plus belles images d'une visite et le travail scientifique mené, des fac-similés d'œuvres et un film sur la découverte par le spéléologue périgourdin Marc Delluc. Des sculptures émailleront l'espace public.



© J.D.

## LANDES VERS UNE NOUVELLE CRISE AVIAIRE ?

Avec vers la fin du mois de mai, 16 foyers identifiés dans les Landes et plus de 250 000 canards déjà euthanasiés (900 000 dans tout le Sud-Ouest dont la plupart dans le Gers), le spectre d'un nouvel épisode de crise aviaire hante les producteurs, des zones de protection et de surveillance étant à nouveau mises en place par la préfecture des Landes autour des lieux infectés. Après un hiver épargné (entre plan Adour et vide d'élevage), le Modef (syndicat des petits exploitants familiaux) pointe, une nouvelle fois, les problèmes de transports des gros élevages et met en cause l'abattage préventif sur des animaux parfois sains. L'inquiétude grandit quant à la production pour les fêtes de fin d'année qui se prépare dès les prochaines semaines. Sur 2022-2023, déjà 6 millions de volailles ont été abattues en France, après les 22 millions en 2021-2022, selon le ministère de l'Agriculture. La vaccination à grande échelle des animaux est toujours espérée pour l'automne prochain et les derniers tests semblent « très efficaces », selon l'agence sanitaire, Anses.

## NOUVELLE-AQUITAINE GRÉGORY ALLDRITT, AMBASSADEUR DE LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

Vainqueur de la Champions Cup 2023 avec son club de La Rochelle et sacré meilleur joueur de l'année par l'European professional club rugby (EPCR), Grégory Alldritt est devenu, ce printemps, ambassadeur de la CMA Nouvelle-Aquitaine. « Le rugby et l'artisanat partagent des valeurs communes, et surtout des vertus que nous souhaitons véhiculer pour nous démarquer de la concurrence, comme l'exigence, l'engagement, l'esprit d'équipe, la proximité, le respect ou encore la solidarité », a salué Gérard Gomez, le président de la chambre régionale. En s'alliant à ce titulaire indiscutable du XV de France qui participera à des événements autour de l'apprentissage, la CMA espère mieux promouvoir les formations et l'innovation dans le secteur artisanal auprès des jeunes et leurs familles.

GÉRARD  
GOMEZGRÉGORY  
ALLDRITT

© CMA Nouvelle-Aquitaine



## LOT-ET-GARONNE

### LA PREMIÈRE PIERRE DU FUTUR TRANSBORDEUR POSÉE

La première pierre d'un nouveau projet d'aménagement sur le Lot vient d'être posée. En effet, après avoir réhabilité en 2020 l'écluse de Saint-Vite, le Conseil départemental souhaite aujourd'hui assurer le franchissement du barrage de Fumel et ainsi parachever son programme d'investissement. Le barrage de Fumel constitue le dernier frein au développement de l'activité touristique entre les départements du Lot-et-Garonne et du Lot. Avec cet aménagement, c'est un linéaire d'environ 130 km qui pourra s'offrir aux plaisanciers, entre Aiguillon et Luzech. Cette offre renforcée engendrera un développement économique non seulement via l'augmentation de la fréquentation touristique, mais aussi par l'installation possible de nouveaux acteurs, proposant de la location de bateaux et leur entretien. Cet aménagement, envisagé en 2023 pour une ouverture à la saison 2024, se composera de deux sas équipés de quais d'appontages, d'un bâtiment de stockage du transbordeur pouvant accueillir deux bateaux, la restauration du chemin de halage avec la création d'une voie verte, une infrastructure linéaire de liaison entre les deux sas et un transbordeur. Ce dispositif permettra des manutentions de bateaux jusqu'à 50 tonnes et plus de 27 mètres de longueur. Les travaux d'aménagement du site s'élèvent à 4,5 M€, financés par le Conseil départemental et différentes subventions.

## AGEN

### UN SALON DE L'AGRICULTURE MADE IN 47

Coorganisé par le Conseil départemental et la Chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne, le Salon de l'élevage et des saveurs se tiendra ce samedi 10 juin 2023, de 9 h 30 à minuit, à l'Hôtel du Département à Agen. Durant une journée, le parc arboré et la cour d'honneur se transformeront en vitrine du monde agricole lot-et-garonnais. Cet événement en plein air permettra de découvrir ou redécouvrir tous les pans de l'agriculture du territoire. Axée sur la convivialité et la découverte, cette journée, dont l'entrée est gratuite, sera ponctuée par de nombreuses animations, concours et défilé d'animaux : vaches de différentes races, d'animaux de la ferme, chevaux, cochons, lamas, alpagas... Le public pourra profiter d'un spectacle équestre, d'une conférence sur la méthanisation par Territoire d'énergie Lot-et-Garonne, participer à des ateliers sensoriels, s'exercer à la sculpture sur fruits et légumes, voir une exposition de matériel agricole, et apprécier une dégustation des vignobles lot-et-garonnais. Pour se restaurer, le public profitera du Marché de Producteurs de Pays. La soirée en musique avec deux concerts de groupes locaux.

» SAMEDI  
**SALON de L'ÉLEVAGE ET DES SAVEURS**

» Concours  
» Animations  
» Expositions  
» Spectacles  
» Marché des Producteurs de Pays®

DE 9H30 À MINUIT  
» HÔTEL DU DÉPARTEMENT À AGEN

CHAMBRE D'AGRICULTURE  
LOT-ET-GARONNE  
Le Département Cœur du Sud-Ouest

» ENTRÉE GRATUITE

© D. R.

# CHÊNE-LIÈGE, LE RETOUR

Région, collectivités, organismes publics et acteurs forestiers du massif landais ont signé, à Soustons, une charte de protection et de développement de toute la filière.

Par Christine LAMAISON



**L**a revanche du chêne-liège a-t-elle enfin sonné ? Depuis le temps que ceux qui défendent les multiples qualités de cet arbre emblématique du Marensin essaient de se faire entendre et de relancer sa culture, l'heure semble venue de les écouter. Du moins si l'on en croit la présence conjointe et nombreuse d'acteurs publics et privés, le 12 mai, à Soustons, pour la signature d'une charte inscrivant dans le marbre, ou à défaut sur le papier, la mise en place de bonnes pratiques pour la protection du chêne-liège et le développement de la filière. Journée qui se déroulait en amont des Rencontres de la forêt, organisées dans la commune pendant le week-end qui suivait. Sans doute faut-il y voir une prise de conscience à laquelle le contexte du changement climatique, ajouté à de nouveaux paradigmes économiques, n'est pas étranger. Car le chêne-liège cumule les bons points.

## ÉCOLOGIE ET ÉCONOMIE

Entre deux orages glacés, saint Pancrace avait daigné laisser passer un rayon de soleil pour autoriser une sortie dans la forêt de Soustons et permettre à Julien Goullier-Lagadec de l'association du Liège-Gascon de faire une démonstration de levée de liège dans une suberaie communale. L'occasion de se rendre compte, tout simplement, que l'exploitation du chêne-liège avait pour insigne avantage de ne pas l'éliminer du paysage. Et de préciser par la voix de ses « avocats » qu'il n'était en rien en concurrence avec le pin maritime, mais pouvait en être un précieux allié. S'adaptant mieux au changement climatique, il résiste aussi mieux aux incendies et participe à la biodiversité.

Les entreprises landaises  
du chêne-liège allient techniques  
ancestrales et procédés  
high-tech

Cette parenthèse sur le terrain faisait suite à la visite de deux entreprises soustonnaises qui lui assurent un avenir prometteur. Alliant techniques ancestrales et procédés high-tech, Au Liégeur et Agglolux fournissent la meilleure démonstration des nombreuses applications du liège et de ses débouchés dans les domaines allant du bouchage à l'isolation, de la décoration aux joints d'étanchéité, de l'industrie au secteur du luxe. Preuve qu'à l'heure des circuits courts et des boucles vertueuses, la préservation et la régénération de cette ressource s'inscrivent aussi dans une dynamique de performance.

Autant de perspectives qui ont motivé Frédérique Charpenel, maire de la commune, à organiser une journée dédiée au chêne-liège et d'inviter, en compagnie d'Henri Sabarot, conseiller régional délégué à la forêt, au bois et au littoral, tous ceux qui en amont et en aval de la filière peuvent participer à la revalorisation de cette espèce, à signer cette fameuse charte. « Et la nouveauté », notait la maire de Soustons, « c'est que par rapport aux nombreuses tentatives de relance, cette fois, acteurs privés et publics, sont réunis. » Du représentant de l'État en la personne du sous-préfet de Dax aux communes où poussent des chênes-lièges, sans oublier le syndicat des sylviculteurs, l'ONF, le pôle de compétitivité Xylofutur, les chasseurs et la Sepanso...

### PÉRIODE CHARNIÈRE

Une présence significative d'une prise de conscience collective à une période charnière : les industriels « liégeurs » néo-aquitains souhaitent renouer avec l'utilisation de cette ressource locale et regagner en indépendance face à la concurrence européenne. D'où cette initiative commune entre la région et l'association du Liège-Gascon qui fixe deux grands principes : mettre en valeur et protéger les chênes-lièges en Nouvelle-Aquitaine (il existe aussi des suberaies dans le Néracais), et promouvoir la concertation et le travail en commun de tous les acteurs concernés, qu'ils soient publics ou privés. Une gestion durable en résumé.

# RÉSEAU INITIATIVE LANDES VIVE L'ESPRIT D'ENTREPRISE !

Depuis bientôt 20 ans, cette association, relais départemental d'un réseau national, accompagne des projets de création et de reprise d'entreprise dans les Landes. Avec un taux de réussite de 93 % au bout de trois ans d'activité.

Par Christine LAMAISON

**C**ertes il y a l'hyperinflation, le coût de l'énergie et celui des matériaux, mais il semblerait que malgré ce contexte, l'envie d'entreprendre ne soit pas soluble dans la sinistrose... Depuis près de 20 ans, l'association Initiative Landes, relais départemental d'un réseau national actuellement présidé par Guillaume Pepy, s'est donné pour mission de soutenir et accompagner créations et reprises d'entreprises. Elle se présente aujourd'hui comme le premier réseau associatif de financement de ces projets. Avec des résultats probants sur le territoire : 181 entreprises aidées en 2022, 93 % de taux de réussite de ces projets à l'horizon de trois ans, près de 4 000 emplois créés en 20 ans.

## PLURALITÉ DE COMPÉTENCES

« L'objet de cette association », explique Laurent Bernadet, président du groupe de construction éponyme et du réseau Initiative Landes, « est d'attribuer des prêts d'honneur aux porteurs de projets. » Des prêts d'honneur à taux zéro de 10 000 euros en moyenne sur trois ans, mais qui servent de leviers pour en débloquer d'autres auprès des banques, multipliant parfois par 10 cette première somme. Mais si le réseau affiche d'aussi bons résultats, c'est d'une part, parce qu'il repose sur une structure exigeante et solide, forte de 35 membres publics et privés répartis en six collèges, associant de multiples partenaires et compétences, et d'autre part, parce que l'obtention de ces prêts se fait après le pas-

sage par plusieurs filtres. Sans compter le processus d'accompagnement assuré par des professionnels et des personnes ressources de proximité.

« Dans un premier temps, les candidats à l'obtention de ces prêts présentent leur projet à nos partenaires que sont les chambres consulaires et BGE pour monter leur dossier et effectuer la demande de prêt », explique Sophie Morales-Crabos, directrice d'Initiative Landes. « Il y a ensuite une audition du porteur de projet par un comité d'agrément, composé de chefs d'entreprise, experts et partenaires qui décident de l'attribution du prêt, de son montant, sa durée et des modalités de parrainage. Après l'attribution du prêt, se met en place un accompagnement pendant trois ans avec parrain et conseiller. »

## ALLER PLUS LOIN

Même s'il est inscrit dans des objectifs nationaux, chaque réseau conserve son autonomie d'organisation et de fonctionnement. Créé en 2004 par la volonté du département avec pour relais opérationnel la chambre de commerce et d'industrie, le réseau a connu une mutation, en 2015, avec la loi NOTRe. Le département, qui était au départ du projet, ayant alors perdu sa compétence économique, le réseau s'est tourné vers les EPCI, signant 16 conventions (sur les 18 communautés de communes), avec cette volonté d'être compris comme un outil de territoire. Fort de ses résultats et afin de répondre à la dynamique entrepreneuriale,



© Réseau Initiative Landes

## Des prêts d'honneur à taux zéro de **10 000 euros** en moyenne sur trois ans

Le réseau porte d'autres ambitions. « Donnez-nous les moyens d'aller plus loin ! », lance, comme un cri du cœur, Laurent Bernadet en direction des EPCI. « Quand on est à 90 % de réussite à trois ans, c'est que les choses se sont bien passées. Faisons en sorte de donner toutes les chances de réussir aux entreprises de notre territoire. »

Parmi ses autres axes de développement, le réseau landais souhaite travailler avec le département en direction d'un jeune public en difficulté sociale, qui a du mal à accéder aux formations et à se lancer pour entreprendre. Par le biais de sa compétence sociale cette fois, le département pourrait s'avérer un soutien précieux pour travailler à un dispositif d'accompagnement renforcé. Enfin, l'association souhaite aller davantage au contact des entreprises pour définir avec elles, à travers les problématiques de recrutement, des orientations répondant à leurs besoins. Laurent Bernadet résume : « On leur dit : on a un outil qui peut accompagner des porteurs de projets et résoudre les besoins de prestataires que vous avez. Travaillons ensemble ! »



SOPHIE  
MORALES-CRABOS  
Directrice du réseau  
Initiative Landes

LAURENT  
BERNADET  
Président du réseau  
Initiative Landes

© C-L

# ROTOMOD SURFE

## SUR LA VAGUE DES JO

Experte en rotomoulage, l'entreprise basée à Bon-Encontre est reconnue dans le monde pour la conception et la production de canoës, kayaks et paddles. Travaillant étroitement avec la Fédération française à l'élaboration d'un bateau visant l'or aux prochains JO de Paris 2024, Rotomod vient également de se doter d'un nouvel équipement pour développer son activité de sous-traitance industrielle.

Par Mathieu DAL'ZOVO

**C'**est un défi qu'en bons sportifs qu'ils sont, Vincent Mas (président de la SAS Rotomod et rugbyman) et Damien Garreau (directeur marketing et canoëiste) ont immédiatement relevé quand la Fédération française de Canoë s'est à nouveau tournée vers eux, après une première collaboration en 2021 pour la réalisation d'un bateau pour enfants, afin de les missionner dans la conception d'un kayak 100 % français capable de remporter l'or à Paris en 2024. « Après des jeux de Tokyo décevants, la Fédération a nommé un nouvel entraîneur national, Frédéric Rébeyrol, avec, en plus de l'objectif de 2 médailles d'or en kayak-cross (une nouvelle discipline olympique mêlant slalom et descente), la mission d'aligner un bateau 100 % français réalisé à partir de produits recyclés, qui soit recyclable



VINCENT MAS  
président de la SAS Rotomod

DAMIEN GARREAU  
directeur marketing



## La mission : aligner un bateau 100 % français réalisé à partir de produits recyclés, qui soit recyclable et fabriqué en série

et fabriqué en série ! Frédéric est venu nous voir ici à Bon-Encontre en mai 2022 et souhaitait des plans définitifs pour le 15 décembre 2022 », raconte Vincent Mas, président de Rotomod. Conçu à partir des attentes des kayakistes de l'équipe de France, partie prenante du projet, le « Paname » a vu le jour dans les locaux de Rotomod à Bon-Encontre grâce à la technique du rotomoulage.

### LE PANAME

Parties d'une feuille blanche, les équipes de Rotomod ont planché sur un prototype adapté au slalom en confectonnant 2 moules différents selon les gabarits des utilisateurs. Testé lors des sélections nationales pour les JO qui se tenaient fin avril à Vaires-sur-Marne, le Paname a tenu toutes ses promesses en trustant les premières places lors des finales hommes et femmes. Alors qu'une quarantaine de modèles du Paname sont déjà sortis des fours de Rotomod (à destination des comités régionaux, des clubs ou à l'export), l'entreprise prévoit une production moyenne de 300 pièces chaque année.

### ARRIVÉE D'UN FOUR XXL

Tandis que ce projet permet à Rotomod de revenir sur la scène de la fabrication de canoës de compétition, alors qu'elle était essentiellement sur le marché du bateau de loisirs (barques, paddles, canoës...), l'entreprise fondée en 1973 travaille également sur un nouveau projet majeur pour son développement avec l'acquisition d'un four XXL. 2023 est une année charnière pour Rotomod ! D'un côté le Paname lui ouvre de belles perspectives sur le marché national et international et l'entreprise vient de créer un nouveau bâtiment pour accueillir ce nouveau four de rotomoulage, qui sera opérationnel avant l'été. Objectif :

développer l'activité de sous-traitance industrielle pour des sociétés des secteurs du balisage maritime, signalisation routière, loisir, viticulture, collecte des déchets, agriculture, assainissement... « La demande est forte car le rotomoulage offre une alternative plus abordable que le béton, l'aluminium, l'acier... notre outil de production était limité mais là nous allons pouvoir répondre à la demande croissante du marché », souligne le président de Rotomod.

### NOUVELLE ACTIVITÉ : LE RECYCLAGE

Après le nouveau four de rotomoulage, Rotomod va également développer une nouvelle activité, celle du recyclage ! Soutenue par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et la Région Nouvelle-Aquitaine, l'entreprise lot-et-garonnaise prévoit d'installer dans ses locaux, avant la fin de l'année, un broyeur de grande taille capable de produire une poudre à partir des copeaux de polyéthylène (élément indispensable pour le rotomoulage) issue de produits en fin de vie ou invendus. « Là aussi, la demande en retraitement est forte et nous ouvre de nouvelles perspectives. La région nous a choisi dans le cadre de son programme d'accélérateur pour les PME/PMI qui nous permet d'avoir des formations et de rencontrer des consultants nous épaulant dans notre plan de croissance », précise Vincent Mas.

### RELANCE DE L'ACTIVITÉ DESIGN

Dans cette année 2023 décidément bien chargée, l'entreprise lot-et-garonnaise (qui compte 86 salariés) entend aussi relancer son activité de fabrication de produits de design. « Nos clients sont principalement des acteurs de l'événementiel, un secteur balayé par le Covid, pour qui nous pouvons réaliser plus de 100 formes différentes (avec des pièces cylindriques, cubiques, sphériques de différentes couleurs) de produits tels que des manges-debout, tables, suspension, lampes... », ajoute Vincent Mas. Lancée en 2012, l'activité « luminaire » s'est développée avec la reprise, en 2019, de l'entreprise Lumière Berges, basée à Souillac, avant de connaître une perte de 80 % de clientèle pendant le Covid. Surfant sur la belle dynamique enclenchée cette année par la conception du kayak olympique « le Paname », Rotomod célèbre ses 50 ans en développant de nouvelles activités afin de renforcer sa position de référence mondiale dans la technique du rotomoulage.

# CAP SUR L'INDUSTRIE VERTE

Le projet de loi « Industrie verte » vise à déclencher 23 milliards d'investissements sur le territoire, d'ici à 2030. Il s'appuie sur des dispositifs existants, comme « France 2030 » et promet de simplifier les démarches pour les entrepreneurs et de développer la formation. Sur fond de concurrence mondiale.

Par Anne DAUBRÉE

**L**es ambitions sont affichées. Le 16 mai, à Bercy, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires, et Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie, dévoilaient les grandes lignes du projet de loi « Industrie verte ». Ce dernier, présenté le même jour en Conseil des ministres, sera discuté à partir du 19 juin au Sénat, puis mi-juillet à l'Assemblée.

## DEUX STRATÉGIES COMPLÉMENTAIRES

L'arsenal des mesures prévues s'articule autour de deux stratégies « complémentaires », selon Bruno Le Maire. Il s'agit, d'une part, de décarboner l'industrie existante et d'autre part, de développer plusieurs technologies vertes sélectionnées, dites « big five » : pompes à chaleur, éolien, photovoltaïque, hydrogène vert, batteries. « Arrêtons de nous disperser », commente le ministre. Pour favoriser le développement des projets industriels, le texte vise à lever plusieurs freins existants, à

commencer par ceux liés au foncier. « Beaucoup de projets ont échoué car nous n'avons pas trouvé de foncier », avance Bruno Le Maire. À ce titre, le projet contient plusieurs mesures. La première prévoit de pré-aménager et pré-équiper 50 sites (éventuelle dépollution comprise) pour les mettre à disposition des entreprises intéressées. L'opération concerne 2 000 hectares environ et sera financée par la Banque des Territoires (un milliard d'euros d'ici 2027) dans le cadre du plan « France 2030 ».

Deuxième mesure, la division par deux des délais concernant les démarches nécessaires pour l'ouverture ou l'agrandissement d'un site. Il s'agit d'un enjeu de concurrence, vis-à-vis de l'Allemagne, par exemple. D'après Bercy, ce délai est actuellement de 17 mois pour la France et 9 mois pour l'Allemagne sur laquelle le gouvernement entend donc s'aligner. Troisième mesure concernant le foncier : la créance environnementale sera relevée au rang de celles privilégiées. Une manière de « financer la dépollution aux frais des entreprises », décrypte Bruno Le Maire. D'après Bercy, cela devrait permettre de récupérer environ le quart



« Nous n'avons pas à rougir de la comparaison avec les USA »

des sommes nécessaires à la dépollution. Quatrième mesure, enfin, le texte prévoit la création de projets industriels « d'intérêt national majeur » (comme une gigafactory) pour lesquels l'État pourra agir par décret. La procédure prévoit une mise en compatibilité plus rapide des documents locaux d'urbanisme et ceux de la planification régionale, des procédures de raccordement électrique accélérées, un permis de construire délivré par l'État... « Nous assumons cette procédure d'exception qui doit permettre d'attirer les plus grands investissements », avance le ministre de l'Économie.

Par ailleurs, le texte comporte également une série de mesures destinées à développer les formations, les qualifications des ingénieurs... Il en manque 54 000 dans le champ de l'industrie et de l'informatique à horizon 2030, d'après Bercy. Il s'agit donc d'augmenter de près du quart les places en écoles des Mines télécoms, de féminiser les recrues, mais aussi d'ouvrir des places supplémentaires dans les IUT, les licences professionnelles, les formations en master, la formation continue...

## LA DIFFICILE ÉQUATION DU FINANCEMENT

À l'heure où le « quoi qu'il en coûte » est officiellement banni, Bercy entend utiliser tous les moyens possibles pour financer le projet sans engager de dépenses supplémentaires pour l'État. Pour soutenir le développement des « big five », le crédit d'impôt « investissements industries vertes » est mis en place. Il s'agit d'une nouvelle possibilité de financement conçue par l'Europe, en réponse au plan de subventions américain, l'IRA (Inflation Reduction Act). Cette mesure devrait coûter 500 millions d'euros par an. En regard, Bercy prévoit des mesures qui devraient permettre de compenser la dépense. Avec en tête, l'alourdissement du malus automobile. Il sera déplafonné (il est aujourd'hui plafonné à 50 % du prix du véhicule). En outre, ses critères, sur la masse et les émissions de CO<sub>2</sub>, seront révisés. D'autres mesures seront examinées pour essayer de réduire les dépenses fiscales dites « brunes » (défavorables à l'environnement).

En ce qui concerne le soutien à la décarbonation des industries existantes, plusieurs types d'aides sont prévues. En fait, Bpifrance, la banque publique d'investissement, dispose déjà d'un programme d'aides qui s'adresse aux TPE, PME et ETI industrielles, financé à hauteur de 2,3 milliards d'euros annuels. Garanties vertes, prêts verts, subventions, programmes d'accompagnements... L'ensemble des aides devraient être conditionnées au fait que les entreprises mesurent leur impact environnemental. Par ailleurs, « il est impératif que le financement ne repose pas seulement sur les deniers publics », ajoute Bruno Le Maire. L'épargne privée est attendue à hauteur de 5 milliards d'euros au total. L'essentiel (4 milliards) devraient provenir de l'assurance-vie ou de l'épargne retraite. Un nouveau produit d'épargne devrait drainer 1 milliard supplémentaire : le « plan d'épargne avenir climat », qui pourra être ouvert à la naissance de l'enfant et jusqu'à ses 18 ans. Les sommes sont bloquées jusqu'à la majorité du titulaire, avec une rémunération normalement supérieure à celle du livret A, un niveau de sécurité comparable, et des conditions fiscales très avantageuses. Au total, le plan français, une paille par rapport au plan américain (environ 370 milliards de dollars) ? « Nous n'avons pas à rougir de la comparaison avec les USA », estime Bruno Le Maire, rappelant qu'il faut également tenir compte des investissements réalisés dans le cadre de « France 2030 » ou des 7 milliards d'euros du crédit impôt recherche... Quoi qu'il en soit, au total, selon Bercy, ces mesures devraient engendrer 23 milliards d'euros d'investissements d'ici 2030 et 40 000 emplois directs. Par ailleurs, à la même échéance, ces mesures devraient permettre de réduire de 41,5 millions de tonnes équivalents CO<sub>2</sub> l'empreinte carbone de la France. Cela correspond à environ 1 % de l'empreinte carbone du pays, et à au moins 3 % des émissions associées à la demande finale intérieure de biens manufacturés. Le crédit d'impôt serait de très loin la mesure la plus impactante (baisse estimée de 34,6 millions de tonnes entre 2024 et 2030).

# LOGEMENTS : S'ADAPTER AU VIEILLISSEMENT

4,8 millions de personnes auront plus de 85 ans en 2050, en France. Parmi les enjeux majeurs du vieillissement figure celui de l'adaptation des logements qui suscite des réponses techniques et organisationnelles, dans le privé comme dans le parc social.

Par Anne DAUBRÉE

**D**ans quelques mois, au 1<sup>er</sup> janvier 2024, le dispositif « Ma Prime Adapt » devrait entrer en vigueur. Cette aide financière est destinée aux propriétaires âgés de plus de 70 ans, afin qu'ils adaptent leur habitat à leurs besoins liés à la perte d'autonomie et de mobilité. Intégrée dans le plan gouvernemental « antichute » pour les seniors, la mesure avait déjà été préconisée en 2021 par le rapport interministériel « Nous vieillirons ensemble : 80 propositions pour un nouveau pacte entre générations ». L'enjeu à la fois sociétal et économique, est majeur : en 2050, en France, 4,8 millions de personnes auront plus de 85 ans, contre 2 millions aujourd'hui, d'après le Haut-Commissariat au Plan. En février dernier, il a publié une étude prospective consacrée à l'adaptation des logements à horizon 2030-2050, qui distingue deux situations qui impliquent des solutions différentes. La première est celle des « 75-84 ans » qui connaissent les premières fragilités physiques, psychiques ou sociales

mais restent autonomes. Sous certaines conditions, leur logement existant, adapté, peut constituer une solution. La seconde situation concerne les « 85 ans et plus » qui perdent plus souvent leur autonomie. Elle rend nécessaire l'hébergement en habitat alternatif ou en établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (Ehpad). Afin de reculer le plus possible le moment de cette dernière étape, les rapporteurs proposent, notamment, le développement d'un « habitat alternatif » et le « déploiement massif de l'offre d'aide à domicile ».

## CHEMIN LUMINEUX

Concrètement, les professionnels du logement s'efforcent d'apporter des solutions. C'est ce qu'a montré l'intervention de plusieurs d'entre eux au cours de la 5<sup>e</sup> journée nationale de la Silver économie (qui regroupe les acteurs de cette filière), le 27 avril, à Paris. En particulier, il existe une situation spécifique qui concerne



© Shutterstock

les locataires du parc de logements sociaux. Lequel est particulièrement concerné, avec quelque 300 000 et 400 000 locataires vieillissants, selon les chiffres de Mario Bastone, directeur général d'Enéal, la foncière médico-sociale du groupe Action Logement. « Il nous faut trouver des solutions pour eux (...). Comme ailleurs, les personnes âgées veulent rester chez elles le plus longtemps possible, dans leur quartier. Et elles ne disposent pas de marge de manœuvre financière pour partir dans le Pays basque à la retraite », explique-t-il. Le groupe travaille donc à adapter les logements (par exemple, avec des douches adaptées). Toutefois, « cela ne suffit pas. En effet, si la personne est isolée, il faut être en mesure d'apporter un service, un accompagnement », ajoute Mario Bastone. Enéal travaille donc à structurer des prestations de services, en coordonnant les acteurs médico-sociaux de quartier. Par ailleurs, si l'Ehpad demeure la solution, « le bout du bout », Mario Bastone estime qu'entre le maintien à domicile et l'Ehpad, il existe une marge

dans le parcours résidentiel. « Les résidences services sont aujourd'hui réservées à des personnes qui ont des moyens », note-t-il. Pourquoi pas des « résidences services sociales ? ».

Partout, et sur différents plans, des solutions nouvelles s'inventent. Quel que soit le statut du logement, au quotidien, « on a longtemps regardé la domotique avec sarcasme, mais elle peut améliorer la vie des gens et des aidants », affirme Emmanuel Balandras, directeur partenariats et relations extérieures chez Legrand France (interrupteurs, prises électriques, disjoncteurs ...). Par exemple, il est possible de créer un « parcours lumineux » à suivre la nuit pour aller aux toilettes, ce qui évite la crise d'angoisse qui naît d'un état confus. Autre exemple, le « portier visiophone » : l'aidant peut se faire installer un transfert d'appel depuis le vidéophone à la porte d'entrée d'une personne âgée, pour savoir qui sonne à la porte et même, éventuellement, lui interdire l'accès. Une solution simple, qu'un électricien est en mesure d'installer.

# 2 MILLIARDS POUR LE VÉLO

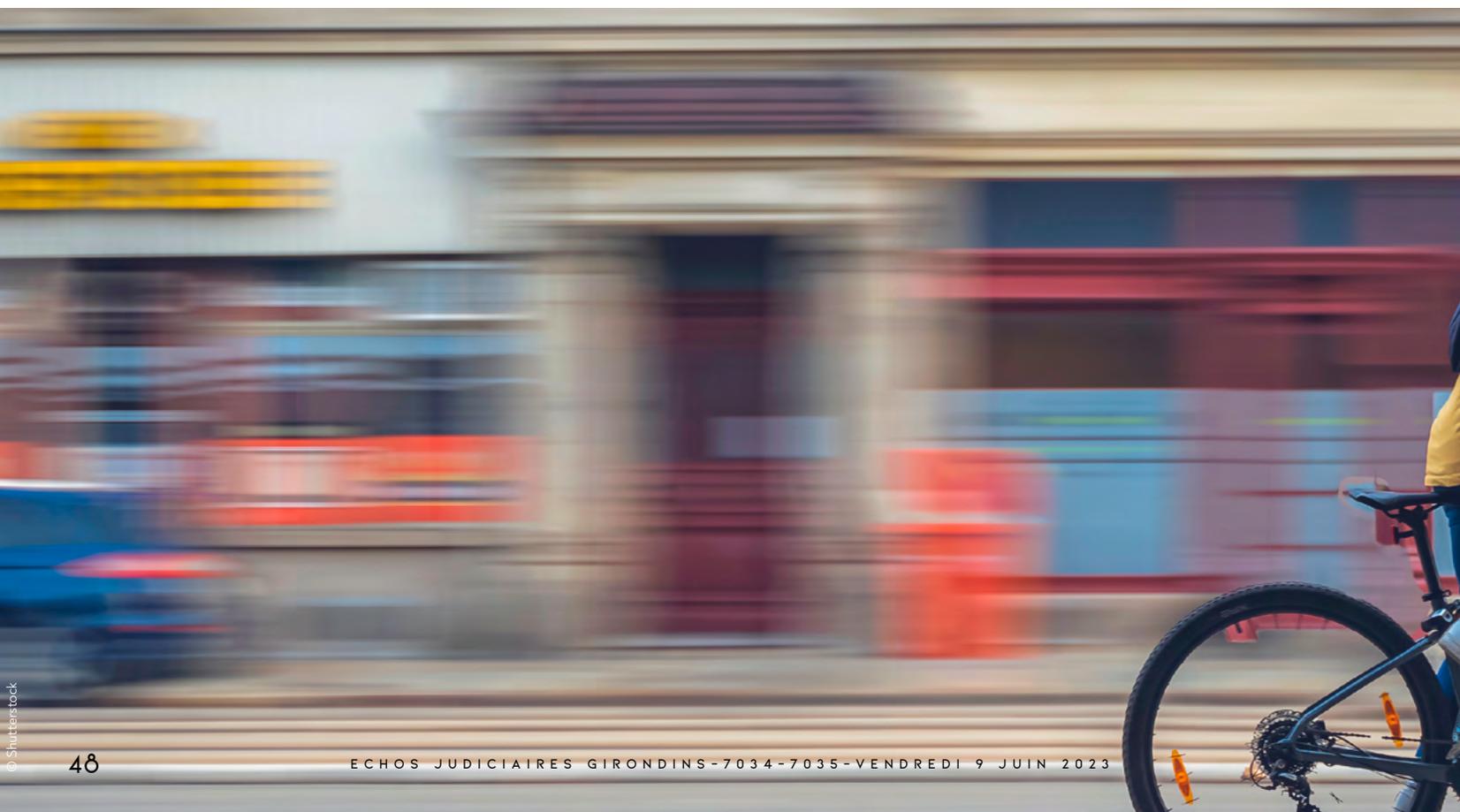
L'État s'est engagé à débloquer 2 milliards d'euros d'ici 2027 pour aider les collectivités locales à construire des aménagements cyclables et les particuliers à acheter une bicyclette. La politique pro-vélo apparaît comme la chasse gardée de la Première ministre, en mal d'image positive dans l'opinion publique.

Par Olivier RAZEMON

« **D**ésormais, on compte en milliards. » Annie-Claude Thiollat, vice-présidente de la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB), qui rassemble 500 associations locales, ne boude pas son plaisir, après la

présentation du « plan vélo et marche 2023-2027 » par le gouvernement, le 5 mai. Cette militante chevronnée plaide depuis des années en faveur de l'usage du vélo, dans sa ville, Nantes, comme au niveau national. Et tant pis si la répartition exacte de ces 2 milliards, dont une partie a déjà été promise lors de précédentes annonces, n'est pas si claire. « Il va falloir décrypter ; nous nous y perdons un peu », admet la vice-présidente.

Le 5 mai, six ministres, dont Élisabeth Borne, se sont succédé au ministère de la Transition écologique pour dire tout le bien qu'ils pensent des « mobilités actives », marche et vélo. Dans la salle, les responsables de la FUB, ainsi que des représentants des élus ou de la « filière du vélo », industriels, consultants ou urbanistes, se réjouissaient, sans trop en faire. Ils commencent à avoir l'habitude : en septembre, déjà, les mêmes étaient



réunis, cette fois dans la cour de l'hôtel Matignon, pour écouter la Première ministre expliquer qu'un « plan vélo » serait bientôt décidé.

### LE VÉLO, ARME ANTI-CRISE

Manifestement, la communication sur le thème de la bicyclette est un exercice qui plaît à Élisabeth Borne. Le sujet est plutôt consensuel, et lui donne l'occasion de se forger une image plus sympathique que l'usage répété du 49.3 à l'Assemblée nationale. Son appétence pour le sujet est ancienne. En 2015, le cabinet de Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, qu'elle dirigeait, avait reçu Olivier Schneider, tout juste élu président de la FUB. « Élisabeth Borne était la seule qui m'écoutait avec intérêt », se souvient aujourd'hui le responsable associatif. En 2017, après sa nomination au ministère des Transports, les relations avec les associations se sont renouvelées. Elles ont perduré jusqu'à aujourd'hui. Olivier Schneider et la FUB ont su adapter leurs propositions aux enjeux de chaque époque.

Face aux coûts de la voiture individuelle lors des manifestations des « gilets jaunes », comme « geste barrière » au plus fort de l'épidémie, exempté des hausses du prix du carburant en période d'inflation, le vélo apparaît comme un « outil anti-crise ».

Un premier « plan vélo » avait éclos en septembre 2018, à Angers, en présence du Premier ministre, Édouard Philippe. 350 millions d'euros étaient alors annoncés pour sept ans, le plus gros montant jamais débloqué par l'État pour ce secteur. Puis les engagements ont progressé proportionnellement à l'avancée de la carrière politique d'Élisabeth Borne. En mai 2020, observant les pistes cyclables temporaires tracées durant le premier

confinement, la ministre de la Transition écologique lançait aux élus et aux associations : « ne laissez pas la voiture reprendre la place ! » En 2022, le budget annuel était porté à 200 millions d'euros.

Le 5 mai, la Première ministre reprenait le discours qu'elle tient sur ce sujet depuis 2017 : « la moitié des déplacements en voiture font moins de 5 kilomètres ; le vélo doit donc jouer un rôle essentiel ». Parmi les 2 milliards d'euros annoncés le 5 mai, les trois quarts sont consacrés aux infrastructures cyclables. Les collectivités locales, qui répondent à des appels à projets lancés par l'État, soumettent des projets précis : passerelle, passage sous une route, stationnement, structure de location, etc. Au début de cette année, le dernier appel à projets a enregistré 610 réponses, témoignant, selon le gouvernement, « de la forte attente des collectivités ».

### OBJECTIF : 80 000 KM DE PISTES CYCLABLES

L'État s'engage en outre, dans le cadre des contrats de plan État-région, à « aider les régions à compléter le maillage territorial ». Selon Vélo et territoires et le Club des villes et territoires cyclables et marchables, deux associations d'élus, « 70 % des collectivités agissent pour le vélo », et parmi elles « 100 % des régions » et « 99 % des départements ». Les collectivités totalisent un budget de 4 milliards d'euros pour les infrastructures cyclables, qui s'ajoutent donc aux 2 milliards annoncés par l'État. Le gouvernement espère porter à 80 000 le nombre de kilomètres de pistes cyclables d'ici la fin du quinquennat, contre 57 000 aujourd'hui. Mais l'argent ne fait pas tout. Selon la FUB, « la moitié » du kilométrage existant serait « entièrement à refaire ».

Le plan annoncé le 5 mai comporte la prolongation des aides octroyées aux personnes achetant un vélo neuf, qu'il soit à assistance électrique ou non. Pour un vélo-cargo ou une remorque, le montant de l'aide peut atteindre 2 000 euros, à condition de faire partie des ménages les moins imposés. Le gouvernement encourage aussi l'apprentissage du vélo à l'école, espérant former « une classe d'âge, soit 850 000 élèves » d'ici 2027. Enfin, l'économie n'est pas oubliée. Si la plupart des vélos vendus en France sont importés, une industrie locale commence à se structurer. Un appel à projets doté de plusieurs dizaines de millions d'euros assurera aux entreprises concernées des garanties de prêts ou des subventions.

Si les annonces ont été reçues favorablement par le secteur concerné, les associations représentant les piétons se sont montrées déçues. Certes, l'ensemble des éléments de communication du gouvernement comportent l'expression « vélo et marche ». Mais les dispositions visant à encourager les déplacements à pied sont pratiquement absentes des mesures annoncées, à l'exception d'un petit fonds de 4 millions d'euros. 35 % des collectivités ont pourtant engagé ou préparé une stratégie en faveur de la marche.



# PORTRAIT DES TRAITEURS

Quiche aux poireaux à déjeuner ? Les Français sont adeptes des plats préparés frais qu'ils consomment à la maison. Mais les entreprises du secteur sont prises en étau entre hausse de leurs coûts et pression de la distribution. De plus, elles peinent à recruter. Trois questions à Pascal Bredeloux, président de l'ETF, Entreprises du traiteur frais.

Par Anne DAUBRÉE

## Que recouvre l'activité des entreprises du traiteur frais et comment évolue le métier ?

Aujourd'hui, les traiteurs frais en France sont principalement des PME et des ETI qui comptent une centaine de sites de production. Ils proposent une ensemble agroalimentaire très large avec par exemple saumon fumé, pâtes et soupes fraîches, salades prêtes à l'emploi, quiches, tartes et tourtes, humus et tarama... La spécificité du métier tient à la durée de vie des produits, à partir de leur date de production. Elle peut être d'un jour seulement jusqu'à une vingtaine pour des plats cuisinés comme une paella sous vide. Cela impose des mesures d'hygiène et des procédés de fabrication d'une extrême rigueur. Mais notre métier évolue : la durée de vie des produits est en train de diminuer, passant par exemple de 10 à 6 jours. En effet, avec des démarches comme le Nutriscore, on renonce à des conservateurs, par exemple. C'est aussi le résultat de l'évolution des emballages qui vise à réduire l'utilisation du plastique. Certaines marques adoptent des contenants végétaux ou en bois, ce qui contribue aussi à diminuer la durée de vie des produits.



© Shutterstock

## « Le consommateur demande **des produits traiteur** aux **prix abordables** »

### Comment se porte l'activité, et combien répond t-elle aux modes de vie et aux attentes des Français ?

Le chiffre d'affaires du secteur a atteint 5,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires, en 2022. La tendance est positive : par rapport à 2018, le chiffre d'affaires a augmenté de 23 %. Depuis des années, les produits traiteurs ont mieux résisté que les autres produits alimentaires de grande consommation aux crises que traverse la société. La pandémie, en particulier, a renforcé la tendance des Français à consommer à la maison des produits faciles et rapides à utiliser, mais aussi originaux, attrayants. Globalement, aujourd'hui, l'ensemble des familles de produits traiteur se portent bien, même si ceux bio, en particulier, suivent la tendance négative de ce marché. Sur un point, toutefois, la demande des consommateurs a changé. Longtemps, ils ont considéré les produits traiteurs comme des produits premium. C'est fini. Le consommateur demande des produits traiteur aux prix abordables. Les entreprises sont en train de s'adapter.

### Récemment, vous avez alerté sur le danger que fait peser la hausse des prix du saumon sur les entreprises de fumaison. Quelles sont les difficultés communes à l'ensemble des traiteurs ?

Tous font face à des hausses des coûts et ne parviennent pas à les répercuter sur leurs prix. La distribution, s'y refuse. Certaines entreprises ont dû fermer ou ont été rachetées. Il semble que tous les problèmes s'accumulent... Les traiteurs font aussi face à d'autres types de difficultés, comme la disponibilité des camions, un sujet important pour les professionnels des produits frais. Nous avons aussi un souci de

recrutement. Nos métiers impliquent de travailler dans des lieux où il fait froid, et les règles d'hygiène sont très contraignantes, il faut se laver les mains 50 fois par jour... Ce ne sont pas des conditions de travail très agréables. Par ailleurs, les machines, de plus en plus perfectionnées, nécessitent du personnel formé alors que l'agroalimentaire n'est pas considéré comme un métier très valorisant. En outre, le caractère saisonnier de notre activité complique encore le recrutement, à cause de la rigidité des contrats, de l'impact de la crise Covid et de l'inflation.



© Shutterstock



© Shutterstock

# SPIDER-MAN ACROSS THE SPIDER-VERSE

## VOUS REPRENDREZ BIEN DE L'ARAIGNÉE...

**A**près avoir sauvé l'univers d'une destruction certaine, Miles Morales *alias* Spider-Man est rentré auprès de ses parents à Brooklyn. Il ne peut plus voir Gwen Stacy (Spider-Woman) car elle habite dans une autre dimension. Elle vient d'être recrutée par une unité d'élite de super-hommes, femmes et autres formes de vie, toutes mordues par des araignées. Dirigée par Miguel O'Hara (Spider-Man 2099), elle est chargée d'empêcher les déplacements à travers les différentes itérations de la Terre, les conséquences pouvant s'avérer désastreuses. Le docteur Jonathan Ohnn, un scientifique transformé en étrange créature nommée La Tache, cherche à se venger de Miles qu'il juge responsable de son état... On retrouve à la barre de cette suite très attendue à cette relecture animée des aventures du tisseur de toiles les iconoclastes scénaristes Phil Lord et Christopher Miller, à qui on doit aussi *Tempête de boulettes géantes* ou *21 Jump Street*. L'enthousiasme du premier ne s'est pas amoindri d'un iota :

« On tenait vraiment à mettre l'accent sur ce qui avait fonctionné dans le premier opus et à y aller carrément. Notre objectif était de faire un film extrêmement divertissant tout en creusant ce qui perturbe Miles, ce qui est difficile à vivre au sein de sa famille et ce qui le perturbe en apprenant à assumer sa véritable identité. On le retrouve quelques mois après la fin du premier film. Il a eu une poussée de croissance, ce qui nous a donné un prétexte pour lui concocter un nouveau style et un nouveau costume. Il cherche à mieux comprendre son identité de super-héros mais c'était

beaucoup plus facile quand il avait d'autres personnes qui lui ressemblent autour de lui et maintenant qu'elles ne sont plus là, Miles et Gwen ressentent cruellement l'absence de ceux qui comprennent ce qu'ils vivent. »

À nouveau, ce n'est plus Peter Parker le protagoniste central, remplacé par un métis, fier de ses doubles origines afro-américaine et portoricaine. Le concept de multivers désormais très à la mode permet de confronter différentes incarnations du héros – parfois farfelues – et des cultures diverses. Ainsi, on croise une Spider-Woman enceinte ; une Indienne dans une cité au croisement de Manhattan et Mumbai ou le rocker British Spider-Punk, toujours affublé de sa guitare et fermement guidé par son indépendance d'esprit. Mais on a aussi un dinosaure, un cochon, un chat, un Lego et bien d'autres variations encore ! Il était primordial pour Chris Miller de pousser le curseur créatif encore plus loin :

« On a repris tous les principes qui nous avaient guidés dans le premier opus et on en a repoussé les limites. Nous traversons différents univers et chacun possède ses propres codes esthétiques, son style visuel. Chaque monde se distingue visuellement des autres et les inventions esthétiques de nos équipes sont sans limite. Elles sont capables de transposer n'importe quelle idée, sous n'importe quelle forme, en un film 3D totalement immersif. Et le résultat est le plus souvent stupéfiant ! »

Les questionnements dramatiques et philosophiques sont riches, les scènes d'action d'une inventivité époustouflante, et le graphisme ne cesse de se réinven-



## En salle depuis le 31 mai

Un film de Joaquim  
Dos Santos, Kemp Powers,  
Justin Thompson  
Avec Stéphane Bak, Shameik  
Moore, Shirine Boutella

**Animation, Action,  
Fantastique, Aventure**

ter à chaque nouveau monde exploré, à chaque nouvel ami ou ennemi rencontré. Les couleurs sont vives et l'animation est constamment dynamique. L'impressionnante variété de styles et de décors n'écrase jamais l'histoire ou la psychologie des personnages. Justin K. Thompson, créateur des décors du premier volet, est ici passé à la coréalisation et s'estime chanceux et heureux de rendre hommage à de grands maîtres du comics :

« Il existe une grande diversité de styles car tous les dessinateurs de BD qui se sont emparés de Spider-Man ou Spider-Woman ont utilisé des moyens d'expression différents et révélé un style à chaque fois légèrement différent. Certains utilisent un feutre, d'autres un pinceau, ou encore une plume et de l'encre, ou des crayons de couleur. C'était donc stimulant d'explorer ces différentes techniques et de les transposer dans

un espace en trois dimensions pour le rendre immersif. On plonge dans ces univers et on a même le sentiment de basculer à l'intérieur des albums BD grâce à ces divers matériaux éclectiques qui les composent. On a concocté des images d'une grande diversité qui peuvent paraître aussi simples que celles d'un enfant ou dignes des artistes les plus sophistiqués ! »

Au-delà d'une créativité magistrale, ce sont les enjeux moraux bien lourds pour un adolescent et le tempérament immature de Miles qui mènent l'histoire. Incertain de la portée à long terme de ses choix, il est soutenu par cette jeune femme un peu plus réfléchie que lui et l'expérimenté Miguel, trop rigide après les tragédies qui l'ont meurtri. Une franche réussite, en attendant la conclusion dans un troisième opus déjà promis !



## WAHOU ! Visites immobilières

Catherine et Oracio, conseillers immobiliers, font visiter une belle demeure du XIX<sup>e</sup> siècle avec jardin et vue sur le RER et un appartement moderne situé en plein « triangle d'or de Bougival ». Ils espèrent déclencher chez leurs clients ce petit truc qui les poussera à devenir propriétaires malgré leurs réserves éventuelles... La très professionnelle Karin Viard (qui craque parfois) et le plus amateur Bruno Podalydès ont chacun leurs stratégies pour tenter de séduire des cibles aux profils divers : Agnès Jaoui et sa troupe de chanteurs d'opéra pas si décidés à vivre ensemble ; Manu Payet en investisseur à moto ; Isabelle Candelier et Patrick Ligardes en couple mal assorti, elle toujours enthousiaste et lui irrémédiablement grognon ou Denis Podalydès en mode Buster Keaton, silencieux mais expressif. Sabine Azéma et Eddy Mitchell sont savoureux en propriétaires de la villa de caractère qui multiplie avec malice les prétextes pour faire échouer les transactions. Les situations burlesques se succèdent sans temps mort, mises en scène avec ce charme lunaire souvent déployé chez Bruno Podalydès, héritier de Tati et Hergé, qui fait rire aux éclats avec sa galerie de portraits truculents.

## MARINETTE

### La première championne de foot

1980. Marinette Pichon, cinq ans, montre déjà un intérêt prononcé pour le ballon rond. Témoin de son enthousiasme, l'entraîneur d'une équipe de garçons la recrute. Malgré les obstacles, elle grimpe patiemment les échelons d'un sport réservé aux hommes... Virginie Verrier raconte la trajectoire houleuse de la première star du football féminin hexagonal dans un milieu allergique à la présence des femmes. Marinette ne s'est pas battue que sur les terrains mais aussi en dehors, notamment pour réclamer un statut de professionnelle à des institutions figées. Car comment obtenir de meilleurs résultats dans les compétitions internationales quand il est obligatoire d'avoir un métier à côté, souvent en usine ? Côté vie privée, elle a subi les violences d'un père alcoolique malsain et de multiples insultes en tant qu'homosexuelle, mais a pu compter sur le soutien de sa mère courage jouée par Émilie Dequenne. Un film académique certes, mais qui a le mérite de rendre hommage à une authentique pionnière qui a pu avoir une belle carrière à une époque où le sport féminin était ouvertement méprisé. Garance Marillier (*Grave*) l'incarne avec humilité, soutenue par Fred Testot en coach décisif.



# EN BREF

**ANTHONY HOPKINS** endossera la panoplie de Sigmund Freud dans *Freud's Last Session* où il invite C. S. Lewis, l'auteur des *Chroniques de Narnia*, à débattre de l'existence de Dieu, à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Ce dernier est interprété par Matthew Goode, vu dans *Match Point* en beau-frère du personnage principal.

**JOEY STARR** sera un tueur à gages qui, en pleine crise existentielle, va quitter sa mission, sa ville et la femme qu'il aime dans *La Saveur de la mort* de Jean-Luc Herbulot. Ses plans seront perturbés par un jeune homme mystérieux et son impitoyable ancien boss. Les Italiens Asia Argento et Riccardo Scarmaccio devront composer avec son envie de changer de vie.

**MATT DILLON** sera le directeur d'un restaurant sur une île au milieu de nulle part dans *Haunted Heart* de Fernando Trueba. Le personnage central sera une jeune serveuse espagnole (Aida Folch, vue dans *L'Artiste et son modèle* du même réalisateur, aux côtés de Jean Rochefort) qui commence à travailler chez lui et en tombe amoureux. Des indices troublants sur le passé sombre de son patron vont faire évoluer la situation.

## IZÏA HIGELIN DESSINE SA FAMILLE

La comédienne et chanteuse sera une illustratrice de livres pour enfants dans *Les impatiences* de Blandine Lenoir (*Annie Colère*) d'après le roman graphique *Juliette: les fantômes reviennent au printemps* de Camille Jourdy qui en cosigne le scénario. L'histoire suit cette jeune femme de retour là où elle a grandi pour passer quinze jours avec ses proches. Elle retrouvera son père un peu lunaire ; sa sœur qui a d'autres chats à fouetter entre ses gosses, son boulot, son falot de mari et son amant ; une mère aux abonnés absents et une grand-mère qui perd la tête. Souvenirs enfouis et secrets de famille remontent à la surface, avec aussi à l'écran Sophie Guillemin, Jean Pierre Darroussin, Salif Cissé (révélé par *À l'abordage* de Guillaume Brac), Noémie Lvovsky et Éric Caravaca. La musique sera composée par le chanteur Bertrand Belin.

## LOUIS GARREL ET VINCENT CASSEL DANS LES AIRS

Louis Garrel sera le père du futur *Petit Prince* dans *Saint-Ex*, réalisé par l'Argentin Pablo Agüero à qui on doit notamment *Les Sorcières d'Akelarre. 1930*, Antoine de Saint-Exupéry est pilote de l'Aéropostale en Argentine. Henri Guillaumet, son meilleur ami (joué par Vincent Cassel), considéré comme le meilleur pilote de la flotte, disparaît dans la Cordillère des Andes. Il décide de partir à sa recherche, une quête impossible qui l'oblige à se dépasser. Diane Kruger est inscrite elle aussi sur le plan de vol.

## L'ILE D'ANCA DAMIAN, UN ROBINSON SOUS ACIDE !

Un médecin se retrouve sur une île de la mer Méditerranée. Il ne restera pas longtemps seul : il est rejoint par l'unique survivant d'une embarcation de migrants partis d'Afrique pour se rendre en Italie. Il le nommera Vendredi et lui apprendra les rudiments de la survie... Anca Damian (*L'Extraordinaire Voyage de Marona*) détourne le roman de Daniel Defoe et l'histoire de Robinson Crusoé de façon déroutante. Le voyageur solitaire apparaît tel qu'on ne l'a jamais vu, dans une comédie musicale animée psychédélique, doublée d'une charge politique accusatrice aussi lumineuse que cauchemardesque. Un des changements majeurs avec le récit tel qu'on le connaît est que l'exil est devenu volontaire, mais tout est perturbé par l'arrivée de réfugiés, de membres d'ONG et autres Casques bleus, ce qui le forcera à s'impliquer dans un monde réel brutal. Du cinéma d'animation pour adultes, exigeant et agréablement énervé...

## UN PSY POUR SAUVER SA PEAU

Matt Damon va retrouver Doug Liman, le réalisateur de *La Mémoire dans la peau*, le premier volet des aventures de Jason Bourne. Ce sera pour *The Instigators*, l'histoire de deux voleurs prenant la fuite avec l'aide de leur thérapeute après un casse qui a mal tourné. Il partagera l'écran avec Casey Affleck, Ving Rhames, Paul Walter Hauser (*Richard Jewell*), Alfred Molina, Ron Perlman, Hong Chau (*The Whale*) et Michael Stuhlbarg. Le film sera produit par Damon et son vieux pote Ben Affleck dans le cadre de leur société de production Artists Equity.

## BORDEAUX VENTES DU 29 JUIN 2023, À 15 H

N° ROLE	DÉTAIL DE LA VENTE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX
	EJG 19-05-2023	M <sup>e</sup> Éric ASSOULINE - Cabinet ETHIC ALL	LOCAL À USAGE D'HABITATION, BUREAUX, COMMERCES	TALENCE	rue du Haut-Carré et rue de la Vieille-Tour, « Hameau de Noailles »	95 000 €

BORDEAUX RÉSULTATS DES VENTES DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2023, À 15 H

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ
23/27	Cabinet FORZY - BOCHE-ANNICE - MICHON	MAISON D'HABITATION DE PLAIN-PIED AVEC TERRAIN	SAINT-LOUBÈS	106 route des Palus	150 000 €	232 000 € M <sup>e</sup> CARRÈRE
23/31	Cabinet FORZY - BOCHE-ANNICE - MICHON	MAISON D'HABITATION AVEC GARAGE ET TERRAIN	LÈGE-CAP-FERRET	12 bis allée des Gourbets	700 000 €	381 000 € M <sup>e</sup> MOLÈRES

## LIBOURNE RÉSULTATS DES VENTES DU 2 JUIN 2023, À 14 H

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ
21/21	L-VERON - AARPI MONTESQUIEU AVOCATS	MAISON D'HABITATION AVEC TERRAIN	COUTRAS	16 chemin des Genêts, lieudit Troquereau des Landes Est	50 000 €	128 000 € M <sup>e</sup> HASSINE
23/20	SCP LATAILLADE- BREDIN	MAISON D'HABITATION	PLASSAC	26 route des Coteaux	175 000 €	132 000 € M <sup>e</sup> BONNER- BRISAUD

E-mail : [annonces-legales@echos-judiciaires.com](mailto:annonces-legales@echos-judiciaires.com) - Plateforme : [annoncelegalepro.echos-judiciaires.com](https://www.annoncelegalepro.echos-judiciaires.com)

Les ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de la Gironde.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

**Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) :**

Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour le département de la Gironde.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté
- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour le département de la Gironde ;
- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour le département de la Gironde ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour le département de la Gironde ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour le département de la Gironde ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

**Cabinet de BRISIS & DEL ALAMO**  
Avocats aux barreaux de Dax, Mont-de-Marsan et Pau  
Tél. 05.58.90.10.62 - 05.58.46.35.95 - 05.59.27.35.00  
<https://debrisisdelalamo.fr/>

**Maître Marie-Anne ESQUIE**  
Avocat au barreau de Bordeaux  
3, rue du Parc des Sports 33440 Ambarès-et-Lagrave  
Tél : 05 35 54 35 80

## VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Bordeaux  
Siégeant dans la salle habituelle de ses audiences au Palais de justice  
30 Rue des Frères Bonie 33000 Bordeaux

# UNE MAISON À USAGE D'HABITATION AVEC JARDIN

Commune de PAUILLAC (33250)  
32 Résidence Les Gabarreys - Cité Les Gabarreys  
Située sur une parcelle cadastrée Section E n° 328 d'une contenance de 02 a 46 ca

**MISE À PRIX : 52 400 €**

Au plus offrant et dernier enchérisseur

## L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 6 JUILLET 2023 À 15 H

Deux visites assurées : mardi 20 juin 2023 de 10 h à 12 h et vendredi 23 juin 2023 de 14 h à 16 h Par la SCP AURIN-CORDIER-CADRO, Commissaires de Justice à Bordeaux

Qu'aux requête, poursuites et diligences de Crédit Foncier de France, Société Anonyme au capital de 1.331.400.718,80 € immatriculée au RCS de Paris sous le n° 542 029 848, dont le siège social est 182 Avenue de France à Paris (75013), agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, ayant pour avocat constitué Maître Marie-Anne ESQUIE, avocat au barreau de Bordeaux, y demeurant en cette qualité 3, rue du Parc des sports à 33440 AMBARES ET LAGRAVE,

Il sera procédé le jeudi 6 juillet 2023 à 15 H en l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Bordeaux, au Palais de Justice de ladite ville, 30 rue des Frères Bonie 33000 Bordeaux, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des biens suivants :

**Désignation :** Sur la Commune de Pauillac (33250) située sur une parcelle cadastrée section E n° 328 d'une contenance de 02 a 46 ca, 32 Résidence Les Gabarreys «Cité Les Gabarreys», une maison à usage d'habitation avec jardin comprenant au rez de-chaussée entrée, wc, coin cuisine, séjour, cellier, et à l'étage palier, salle d'eau et trois chambres. Bien actuellement occupé.

**Mise à prix :** Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Bordeaux par Maître Marie-Anne ESQUIE, avocat au barreau de Bordeaux, avocat constitué, et dont il peut être pris connaissance audit greffe, au Cabinet de l'avocat poursuivant et les sites <https://avoventes.fr/cabinet/cabinet-de-brisis-del-alamo-mont-de-marsan> et <https://debrisisdelalamo.fr/>, les enchères seront portées par ministère d'avocat exerçant près ledit Tribunal sur la mise à prix de :

CINQUANTE DEUX MILLE QUATRE CENTS EUROS..... 52.400 €

Frais Emoluments et enregistrement TVA s'il s'en produit, en sus.

Le présent placard est fait et rédigé par l'Avocat soussigné à Bordeaux le 31 mai 2023

Maître Marie-Anne ESQUIE,

L23EJ24345

## 24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE  
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA  
NOTRE PLATEFORME INTERNET

**KIEFFER - MONASSE & ASSOCIES**  
Avocats au Barreau de Grasse  
15 avenue Robert Soleau, 06600 Antibes  
Tél : 04.93.34.88.40 - 04.93.34.40.90  
f.kieffer@allexavocats.fr - n.monasse@allexavocats.fr  
www.kieffer-monasse.com

## VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE GRASSE

# UN PARKING EXTERIEUR

à BORDEAUX (33800), 27 à 29 rue Saint Vincent de Paul  
Occupation : libre.

**MISE À PRIX : 10.000 €**

avec faculté de baisse d'un quart

**ADJUDICATION JEUDI 13 JUILLET 2023 À 9H**

Consultation du cahier des conditions de vente : soit au Greffe du Tribunal Judiciaire de GRASSE où il a été déposé le 21/07/2022, soit au Cabinet KIEFFER-MONASSE ([www.kieffer-monasse.com](http://www.kieffer-monasse.com)) et sur le site [www.avoventes.fr](http://www.avoventes.fr)

Consignation obligatoire pour enchérir.

L23EJ23641

## APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE



## COMMUNE DE MARTILLAC

### AVIS DE CONSULTATION

Pouvoir adjudicateur : **Commune de MARTILLAC** - 14 avenue Charles de Gaulle - 33650 Martillac / 05 56 72 71 20

**Référence : Avis de consultation MARCHE «Programme Voirie 2023-2026»**

Procédure de passation : Procédure adaptée (selon art.28 du CMP).

Date d'affichage : le 1<sup>er</sup> juin en Mairie

Intitulé du marché : MARCHE «PROGRAMME VOIRIE 2023-2026».

Caractéristiques et prestations demandées

Détails (voir DCE) téléchargeable sur [www.martillac.fr](http://www.martillac.fr) (rubrique «marchés publics») ou sur le site des Marchés Publics d'Aquitaine.

Date limite de dépôt des offres : le 30 juin 2023 à 10 heures en Mairie

L23EJ24789

## DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

### COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE POUR APPROBATION DE LA RÉVISION ALLÉGÉE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n° 2023-72 en date du 30 mai 2023, Monsieur Jean Georges CLAIR, Maire de Cabanac-et-Villagrains, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la révision alléguée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur Gérard CHARLES est désigné en qualité de Commissaire Enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Cabanac-et-Villagrains, du samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023 au lundi 31 juillet 2023 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie au public.

Monsieur le Commissaire Enquêteur tiendra quatre permanences d'accueil du public en Mairie les :

- samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023 de 09h00 à 12h00
- mardi 11 juillet 2023 de 13h30 à 17h00
- mercredi 19 juillet 2023 de 09h30 à 12h30
- lundi 31 juillet 2023 de 13h30 à 18h30

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront déposées à la mairie de Cabanac-et-Villagrains afin que chacun puisse en prendre connaissance. Elles seront également consultables en ligne sur le site internet de la commune : [www.cabanacetvillagrains.fr](http://www.cabanacetvillagrains.fr).

Les observations sur le projet pourront être consignées sur le registre d'enquête, adressées par courrier à la mairie de Cabanac-et-Villagrains, 1 place du Général Doyen 33650 Cabanac-et-Villagrains, ou par voie électronique, à l'adresse [enquete.publique@cabanac-villagrains.fr](mailto:enquete.publique@cabanac-villagrains.fr), à l'attention du Commissaire Enquêteur, jusqu'à la clôture de l'enquête publique.

L23EJ24617

## COMMUNE DE PESSAC

### AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE

Le public est informé qu'en application des codes de l'urbanisme et de l'environnement, le Maire de Pessac soumet aux formalités de la participation du public par voie électronique prévue à l'article L123-19 du code de l'environnement la demande de permis d'aménager relatif au :

**Projet de création de 2 lots et d'espaces communs pour la réalisation d'un programme immobilier de logements, situé 130 avenue de Canéjan à Pessac**

Ce projet prévoit la construction d'un ensemble immobilier de 141 logements sur 2 lots à bâtir et des espaces communs.

Ce projet ayant donné lieu à une évaluation environnementale après examen au cas par cas, il fait l'objet de la procédure de participation du public par voie électronique. Le dossier mis à la disposition du public comprendra notamment la demande de permis d'aménager précitée, l'étude d'impact liée au projet, l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement et la réponse du maître d'ouvrage à cet avis. Au terme de la procédure de participation du public par voie électronique, les décisions pouvant être adoptées sont la délivrance (avec éventuellement des réserves ou des prescriptions) ou le refus du permis de construire. L'autorité compétente pour statuer est M. le Maire de Pessac.

La participation du public se déroulera par voie électronique, à partir de la page internet <https://www.pessac.fr/participer-595.html> dédiée à cet effet pendant une période de 31 jours consécutifs du

**26 JUIN 2023 AU 26 JUILLET 2023 INCLUS**

Pendant cette durée, le public pourra consulter le dossier du projet et consigner ses observations à partir de la page internet <https://www.pessac.fr/participer-595.html> dédiée à cet effet. A noter qu'un exemplaire papier du dossier pourra également être consulté sur rendez-vous à l'accueil du Service Droit des Sols du Pôle Territorial Sud (Coeur Bersol - Bâtiment C, 28 avenue Gustave Eiffel, 33600 PESSAC). Toutes les demandes devront être adressées, au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date prévue pour la fin de la procédure de participation par voie électronique, aux coordonnées suivantes : [droitdesolssud@bordeauxmetropole.fr](mailto:droitdesolssud@bordeauxmetropole.fr).

Des informations sur le projet peuvent être obtenues auprès de CDC HABITAT SUD -OUEST, responsable du projet, 3 rue Jean Claudeville, 33 525 BRUGES

Madame HURTELOUP - 07 64 36 62 41 - [murielle.hurteloup@cdc-habitat.fr](mailto:murielle.hurteloup@cdc-habitat.fr)

Des informations sur la procédure de participation par voie électronique peuvent être obtenues auprès du Service Droit des Sols du Pôle Territorial Sud ([droitdesolssud@bordeaux-metropole.fr](mailto:droitdesolssud@bordeaux-metropole.fr)).

A l'issue de la participation, un rapport de synthèse de l'ensemble des observations et propositions ainsi que celles dont il aura été tenu compte seront tenus à la disposition du public sur la page internet <https://www.pessac.fr/participer-595.html> pendant une durée de 3 mois.

L23EJ23092

## MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Organisme qui passe le marché :

**SIEA DES PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS** Route de St Caprais 33880 CAMBES

2. Mode de passation du marché :

Procédure adaptée en application du Code de la Commande Publique

3. **Objet** et Caractéristiques des travaux :

**ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES - Transfert des eaux brutes de la commune de Baurech sur la STEP de Cambes - Canalisations**

• Tranche ferme :

o La fourniture et la pose de 2060 m de PVC 141/160 mm sous route départementale.

o La réalisation d'un forage dirigé en PE 100 RC DN 180 y/c les sondages géotechniques.

o La fourniture et la pose de 5 ventouses triple fonction.

o Les réfections de voiries.

• Tranche Optionnelle :

o La fourniture et la pose de 35 m de réseau gravitaire DN 200 et d'un branchement.

o La fourniture et la pose de 1 345 m de PVC 141/160 mm sous route départementale.

o La réalisation d'un forage dirigé en PE 100 RC DN 180 y/c les sondages géotechniques.

o La fourniture et la pose de 2 ventouses triple fonction.

o Les réfections de voiries.

4. Obtention de dossiers :

Dossier de Consultation téléchargeable sur le profil d'acheteur du maître d'ouvrage disponible sur le site : <https://marchéspublics-aquitaine.org>

5. Critères de sélection des candidatures et des offres :

Les critères figurent dans le règlement de consultation téléchargeable sur le profil d'acheteur

6. Date d'envoi de l'avis à la publication :

31/05/2023

7. Date limite de remise des offres :

Lundi 26 Juin 2023 à 12h00

L23EJ24331

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

**PROCEDURE D'ENQUETE PUBLIQUE PRELABLE AUX OPERATIONS SUSCEPTIBLES D'AFPECTER L'ENVIRONNEMENT - PROJET D'AMENAGEMENT EN MIXITE SOCIALE - SNC DOMAINE DE LARTIGUE**

Par arrêté N° 261/2023 du 17 mai 2023, le Maire de CESTAS, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique environnementale portant sur un projet d'aménagement en mixité sociale réalisé par la société SNC DOMAINE DE LARTIGUE sur plusieurs parcelles sises Avenue Jean Moulin et Avenue Salvador Allende à Cestas.

Cette opération d'ensemble comprend deux dossiers de permis d'aménager dont l'instruction requiert avant sa délivrance par le maire de la commune, une enquête publique au titre des articles L.123-1 à L.123-19 et R.123- à R.123-46 du Code de l'Environnement. Cette enquête a pour vocation d'assurer l'information et la participation du public sur cette opération.

Ce projet soumis à étude d'impact en raison de ses incidences sur l'environnement et de sa superficie supérieure à 10 hectares a fait l'objet d'arrêtés préfectoraux portant autorisation de défrichement en date du 18/02/2022, de la prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive du 18/10/2021, d'une dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces animales protégées et de leurs habitats du 04/02/2022 et enfin d'une autorisation au titre de la loi sur l'eau du 07/04/2023.

Ce projet a, de plus, fait l'objet d'un avis de l'autorité environnementale (MRAE) du 17/04/2023

Ces documents sont annexés au dossier soumis à enquête publique.

Monsieur Francis CLERGUEROU, expert en évaluation du risque, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Cestas (2, Av du Baron Haussmann - 33610 CESTAS) du **28 juin 2023 à compter de 8h30 au 31 juillet 2023 à 17h inclus** pendant une durée de 34 jours consécutifs

Mme Véronique SAINTOUT, responsable du service urbanisme dont les coordonnées sont : tel 05.56.78.13.00. - mail : [urba@mairie-cestas.fr](mailto:urba@mairie-cestas.fr) est en charge du suivi administratif du dossier et de l'enquête publique.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de CESTAS lors de quatre (4) permanences qui se tiendront les :

**28 juin 2023 de 9h à 12h**

**11 juillet 2023 de 14h à 16h30**

**20 juillet 2023 de 14h à 16h30**

**31 juillet 2023 de 13h30 à 16h30**

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la Mairie de Cestas auprès du Service Urbanisme (2, av du Baron Haussmann - 33610 CESTAS) ou déposer par voie informatique, à l'attention du commissaire enquêteur, sur la boîte mail : [urba@mairie-cestas.fr](mailto:urba@mairie-cestas.fr). L'ensemble de ces observations sera accessible, dans les meilleurs délais, sur le site internet de la mairie de Cestas : [www.mairie-cestas.fr](http://www.mairie-cestas.fr) et consultable en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier d'enquête public sera tenu à la disposition du public en format papier, en version numérique gratuitement sur un poste informatique dédié à cet effet en mairie et sur le site internet de la mairie de CESTAS dont l'adresse est : [www.mairie-cestas.fr](http://www.mairie-cestas.fr). Toute personne intéressée pourra à sa demande et à ses frais obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Cestas, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.

A l'issue de l'enquête :

- le rapport et les conclusions du commissaire seront tenus à la disposition du public pendant 1 an à la mairie de Cestas auprès du service urbanisme et sur le site internet de la mairie : [www.mairie-cestas.fr](http://www.mairie-cestas.fr), durant la même période, à compter de la date de clôture de l'enquête.- le Maire de la commune de Cestas procédera à la délivrance des autorisations de permis d'aménager dans les délais impartis et décidera au vu de l'avis et des conclusions du commissaire enquêteur et des observations du public s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet d'aménagement avant son approbation.  
L23EJ22294

**POUR RECEVOIR  
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL**

**ABONNEZ-VOUS !**

**SERVICE ABONNEMENT**

TÉL. 05 57 14 07 55

[abonnement@echos-judiciaires.com](mailto:abonnement@echos-judiciaires.com)

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bordeaux du 15 mai 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **DB&CC**

Siège social : 43 rue Simone Signoret, 33530 BASSENS

Objet social : - l'acquisition, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'échange, la location, l'administration et la gestion de tous biens meubles et immeubles, de tous droits mobiliers et immobiliers, de tous placements des disponibilités, liquidités ou trésorerie, et plus largement de tous investissements de nature patrimoniale,

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M. David BOUCARD-BANALES, demeurant 43 rue Simone Signoret, 33530 BASSENS et M. Cyril CIEUTAT, demeurant 10 allée des Morilles 33650 SAINT-SELVE

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis. La Gérance L23EJ22482

Par acte SSP du 17/05/2023 il a été constitué une SASU dénommée: AUTO MDS Siège social: chemin de la mouline résidence reflet lot 26 impasse belloc 33530 BASSENS Capital: 1.000 € Objet: L'achat, vente, dépôt de véhicules d'occasion et de pièces détachées, la location de véhicules utilitaires et de touristes. Président: M. DIEDHIOU Malayka chemin de la mouline résidence reflet lot 26 impasse belloc 33530 BASSENS Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX

L23EJ22980



### COCONFORT

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros  
Siège social : 15 bis chemin du Moulinat 33160 SAINT-MEDARD-EN-JALLES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT-MEDARD-EN-JALLES du 25 mai 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : **COCONFORT**

Siège : 15 bis chemin du Moulinat 33160 SAINT-MEDARD-EN-JALLES

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 euros

Objet : la société a pour objet, en France et à l'étranger : l'activité d'architecture d'intérieur, l'activité de marchand de biens, la vente de tous mobiliers, objets de décoration et produits d'entretien de la maison, la vente de cuisines, l'activité d'apporteur d'affaires dans les domaines ci-dessus mentionnés.

Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'ins-

cription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Agrément : la cession des actions de l'associée unique est libre. En cas de pluralité d'associés, la cession d'actions, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des tiers non associés, quel que soit leur degré de parenté avec l'associé cédant, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés résultant d'une décision collective extraordinaire statuant à la majorité des deux tiers des actions composant le capital social.

Président : Madame Laurence JANIEC, demeurant 15 bis chemin du Moulinat 33160 SAINT-MEDARD-EN-JALLES.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS - La Présidente L23EJ23106



AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 30/05/2023, il a été constitué une SAS dénommée SAILE ayant son siège à BORDEAUX (33000) 21 rue Naujac, d'une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS, au capital de 2 000 euros et avec objet : «toutes prestations dans le domaine de la communication, création d'événements, animation de club et de réseaux partenaires. Toutes opérations de conseils financiers et conseils en gestion de patrimoine auprès de toutes personnes physiques et morales. L'exercice de tous mandats à titre onéreux ou gratuit en vue de la mise en place de produits et services financiers auprès de toutes personnes physiques et morales. Toutes prestations de services de quelque nature qu'elles soient, liées directement ou indirectement à ces opérations». Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Présidente : Madame Lucile ANIKSZTEJN demeurant à BORDEAUX (33000) 21 rue Naujac. La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX. POUR AVIS, La Présidente.

L23EJ24163

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 30 mai 2023, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Nom de la société : **Grand Cassais Agri Farm**

Forme juridique : Groupement Foncier Agricole (GFA)

Capital social : 1500 € euros en numéraire

Siège social : Le Grand Cassais 33860 Donnezac

Durée : 99 ans Objet : Le GFA exerce des activités agricoles définies par l'article L311-1 du Code rural. Pour favoriser son activité ou son développement, il peut effectuer toutes opérations civiles, économiques ou financières rentrant dans le cadre de son activité dans la mesure où ces opérations respectent son statut civil :

- L'acquisition, la gestion, l'administration, la réhabilitation, la mise en valeur par bail rural des terres à vocation agricole, ainsi que le bâti éventuellement nécessaire à l'exploitation,

- toutes opérations quelconques se rattachant directement ou indirectement à l'objet défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil du GFA et ne soient pas inconciliables avec la législation propre aux Groupements Fonciers Agricoles.

- Le GFA est spécifiquement constitué entre ses associés afin de poursuivre et de maintenir l'exploitation des activités

agricoles existantes des surfaces rattachées et toutes nouvelles à venir par l'un ou l'autre des associés.

Gérance : Madame Sylvie Françoise Naulet, demeurant 15 rue de la Rivière 17130 Montendre

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Libourne

Pour avis, la gérance L23EJ24197

Par ASSP en date du 31/05/2023 il a été constitué une EURL dénommée : **CHAUVINEAU CONSEIL PATRIMONIAL** Siège social : 14 Rue Saint-James 33000 BORDEAUX Capital : 1000 € Objet social : La société a pour objet pour le compte exclusif des Associations Mutuelles le Conservateur, Société à forme Tontinière, entreprise régie par le code des assurances, ayant leur siège social 59, Rue de la Faisanderie 75116 PARIS, et des Assurances Mutuelles le Conservateur, Société d'Assurance Mutuelle, entreprise régie par le code des assurances, ayant leur siège social 59, Rue de la Faisanderie 75116 PARIS, ensemble dénommées Le Conservateur : - L'exercice de la profession d'Agent Général d'Assurances tel que défini par le code des assurances. - L'exécution du ou des mandats qui lui sont ou seront confiés à ce titre et des activités qui en découlent directement. Et plus généralement les opérations de toute nature se rattachant à l'objet ci-dessus. Gérance : M Maxime Chauvineau demeurant 14 Rue Saint-James 33000 BORDEAUX Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX. L23EJ24224



## FDVR IMMO

Société civile immobilière au capital de 1 002 euros  
Siège social : 18 Lieu Dit Rouillet, 33910 ST MARTIN DU BOIS

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **FDVR IMMO**

Siège social : 18 Lieu Dit Rouillet, 33910 ST MARTIN DU BOIS

Objet social : L'acquisition de biens immobiliers et/ou terrains, l'exploitation et la mise en valeur de ces terrains pour l'édification d'un immeuble et l'exploitation par bail ou autrement des biens immobiliers dont la société est propriétaire. L'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 002 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M. Franck REY et Madame Delphine REY demeurants 18 Lieu Dit Rouillet, 33910 ST MARTIN DU BOIS

Clauses relatives aux cessions de parts :

dispense d'agrément pour cessions à associés, ascendants ou descendants du cédant

agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

Pour avis La Gérance L23EJ24271



EXTENCIA  
2, rue Claude Boucher  
CS 70021  
33070 BORDEAUX CEDEX

### « PEPITE 64 »

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 1 000,00 Euros  
Siège social : 7 Avenue de Guitayne  
33610 CANEJAN

Suivant acte sous-seing privé en date du 10/05/2023 à CANEJAN (33), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions Simplifiée

DENOMINATION SOCIALE : PEPITE 64  
SIEGE SOCIAL : CANEJAN (33610) - 7 Avenue de Guitayne

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

OBJET SOCIAL : La société a pour objet, en France et à l'étranger : fabrication et vente de cookies, glaces, café sur place et à emporter ; fabrication et vente de prêt-à-porter ; et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, immobilières et mobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou tous objets similaires, complémentaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

CAPITAL SOCIAL : 1 000,00 Euros, le montant des apports en numéraire, divisé en 1 000 actions de 1,00 Euro chacune

PRÉSIDENTE : La société «PEPITE», au capital de 12 500,00 Euros, dont le siège social est sis à LEGE-CAP-FERRET (33970) - 14 Rue des Roitelets, immatriculée au R.C.S de BORDEAUX sous le numéro 889 378 196, nommée pour une durée illimitée

IMMATRICULATION : au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX

Pour avis, L23EJ24292



Aux termes d'un ASSP en date du 30/05/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination : **MS AUTOMATION**  
Objet social : Les activités d'automatisme, de robotique et d'informatique industrielle.

Siège social : 71 Ter Avenue de Germignan, 33320 LE TAILLAN MEDOC  
Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Président : M. GRZELCZYK Matthieu, demeurant 71 Ter Avenue de Germignan, 33320 LE TAILLAN MEDOC

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnelle ou par mandataire. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au 2ème jour précédant la décision collective à 0 heure, heure de Paris.

Clause d'agrément : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Pour avis Le Président L23EJ24325

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 15/03/2023, il a été constituée une SARL dénommée :

**PARA BOIS**

Objet social : Les activités de menuiserie, agencement et fabrication de meubles, mobilier d'art de la table en bois et résine

Siège social : 3 Allée des Fritillaires 33500 LES BILLAUX

Capital : 2 000 Euros

Gérance : Anthony DAVID demeurant 3 Allée des Fritillaires 33500 LES BILLAUX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LIBOURNE L23EJ24341

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : GREEN TECH ; Forme sociale : Société par actions simplifiée unipersonnelle ; Siège social : 9 rue de Condé 33000 BORDEAUX ; Objet social : La prise de participation capitalistique et/ou financière dans toutes sociétés civiles, artisanales, commerciales, agricoles ou à prépondérance immobilière, toutes entreprises ou tout groupement ; l'acquisition, la souscription et la gestion de tous titres de sociétés ; Toutes activités de conseils auprès des entreprises dans lesquelles elle détient ou non une participation ; Toute participations dans les affaires de même nature ou se rattachant directement ou indirectement à l'objet sus-énoncé et ce, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions, d'achats de titres ou droits sociaux, de fusions, d'alliances, de sociétés en participation ou autrement ; la gestion, la vente, l'échange de ces participations. L'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation, l'accomplissement de toutes prestations de services au profit des sociétés, entreprises ou entités dans lesquelles elle détient une participation ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement. Durée de la société : 99 ans ; Capital social : 1.000 euros par apports en numéraire ; ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions, et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT : agrément préalable de la collectivité des associés. Président : Loïc TRANCARD demeurant 175 impasse de la Mairie 40190 SAINT-CRISQ-VILLE-NEUVE, sans limitation de durée. RCS BORDEAUX. Pour avis.

L23EJ24386

## CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 26/05/2023, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale :

**SNC BORDEAUX Servandoni 2023**

Forme : SNC

Capital social : 1 000 €

Siège social : 17 Avenue Brémontier 33600 PESSAC

Objet social : Opérations immobilières

Gérance : La Société DCOM, société par actions simplifiée au capital de 450.000 Euros, dont le siège social est situé à PESSAC (33600), 17 avenue Brémontier, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 802 150 185.

Associés : La Société DCOM, société par actions simplifiée au capital de 450 000 Euros, dont le siège social est situé à PESSAC (33600), 17 avenue Brémontier, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 802 150 185,

La Société LOCUS, société à responsabilité limitée au capital de 16.430 Euros, dont le siège social est situé à PESSAC (33600), 17 avenue Brémontier, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 878 480 896,

La Société NALA GROUP, société à responsabilité limitée au capital de 2.000 Euros, dont le siège social est situé à EY-SINES (33320), 31 avenue de la Croix du Golf, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 878 479 716.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX  
L23EJ24393

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date à BORDEAUX du 1<sup>er</sup> juin 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile de construction vente

Dénomination sociale : **SCCV LANTON BOUVIERS**

Siège social : 5 rue Lafayette, 33000 BORDEAUX

Objet social : l'achat d'un terrain sis à LANTON (33138), Le Lenan, rue des Bouviers ; la construction sur le terrain sis à LANTON (33138), Le Lenan, rue des Bouviers, de tous immeubles de toutes destinations ; la vente à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par lots, de ces biens, en totalité ou par fractions, à terme, en l'état futur d'achèvement, ou après achèvement.

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : la société AQUIPIERRE DEVELOPPEMENT, 5 rue Lafayette, 33000 BORDEAUX, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 531.319.218.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales requis pour toutes cessions de parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

L23EJ24447

**SELARL ARISTOTE**  
18 avenue Edouard Herriot  
19100 BRIVE LA GAILLARD

## CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 18 mai 2023 à SAINT ANDRE ET APPELLES, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **LOC ALLIANCE**

Siège social : 356, Route de Duras, 33220 ST ANDRE ET APPELLES

Objet social : l'acquisition, la gestion, l'administration et éventuellement l'aliénation de tous biens et/ou droits immobiliers

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social: 1000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Florence GUILLOT, née le 02 novembre 1972 à BERGERAC demeurant 356 Route de Duras 33220 ST ANDRE ET APPELLES

Clauses relatives aux cessions de parts :

dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant

agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE

L23EJ24480

**FIDUCIAL**  
SOFIRAL

Rue du Cardinal Richaud  
33000 Bordeaux

**Drone Tom Services** Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros Siège social : 96 D Avenue du Bassin d'Arcachon, 33680 LE PORGE Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LE PORGE du 22/03/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme :

Société par actions simplifiée unipersonnelle Dénomination : Drone Tom Services Siège : 96 D Avenue du Bassin d'Arcachon, 33680 LE PORGE Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 1 000 euros Objet : Démoussage de toiture ; nettoyage de façades ; nettoyage de bardages d'entrepôts et grandes surfaces ; nettoyage de monuments historiques ; nettoyage des panneaux solaires, vitrages ; prises de vues aériennes ; inspection thermique toitures, bâtiments, panneaux solaires ; traitement contre les frelons asiatiques, guêpes, chenilles processionnaires, stérilisation de nids d'oiseaux, effarouchement, traitement des palmiers, largages trichogramme ; L'ensemble de ces activités sont réalisées par drone ou avec une perche. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Thomas PUYO, demeurant 96 D Avenue du Bassin d'Arcachon, 33680 LE PORGE, La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. Pour avis, Le Président

L23EJ24503

**Guillaume HARPILLARD**  
Associé à la Cour  
20 rue de Brest  
33000 BORDEAUX  
09-55-55-10-70

Avis est donné de la constitution, par acte ssp du 09 mai 2023, de la SASU «**SAS INVEST TDM**» capital : 500 euros, siège social : 29 rue Edouard Manet 33270 FLOIRAC. La société a pour objet l'exploitation de toute activité de laverie automatique en libre-service, toutes activités annexes et connexes pouvant se rapprocher à cet objet. Elle sera immatriculée au RCS de BORDEAUX. Sa durée est de 99 années.

Madame Marine PEYCHIERAS demeurant 29 rue Edouard Manet 33270 FLOIRAC, a été nommée Présidente pour une durée illimitée.

L23EJ24515

**CF**  
Compagnie  
Fiduciaire

Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

**HOLDING H-BUSINESS**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 100 euros  
Siège social : 97 bis rue Dejean Castaing  
33470 GUJAN MESTRAS  
RCS BORDEAUX

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seings privés en date à GUJAN MESTRAS du 1<sup>er</sup> juin 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : HOLDING H-BUSINESS

Siège : 97 bis rue Dejean Castaing - 33470 GUJAN MESTRAS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 100 euros

Objet : L'acquisition, la gestion en commun et la cession de valeurs mobilières, parts d'intérêts, droits mobiliers et tous placements financiers;

L'exercice de tout mandat social, notamment au sein des filiales de la Société;

L'animation, le conseil et le contrôle du groupe formé par la société et ses filiales, notamment par sa participation active à la politique du groupe, la fourniture de prestations de services administratifs, juridiques, comptables, financiers, com-

mercial, logistiques, stratégiques, immobiliers, marketing, communication ;

L'apport d'affaires ;  
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président :  
Monsieur Julien DHUIT, demeurant 52 rue Armand Daney - 33470 GUJAN MESTRAS

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

POUR AVIS  
Le Président

L23EJ24530

**TTC TAX TEAM ET CONSEILS**  
Société d'Avocats

**TAX TEAM ET CONSEILS**  
Société d'Avocats  
61 rue du Pr.Lannelongue  
BP 10062  
33028 Bordeaux Cedex

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 01/06/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **FONCIERE EVOLUTION**

Siège : 20 cours de Verdun - 33000 BORDEAUX

Objet : La prise de participation, la détermination et la gestion de titres, d'actions ou de parts sociales, dans tout type de société ;

- Toutes prestations de services, conseils, d'expertises, études au profit de ses filiales, sur les plans administratif, comptable, technique, commercial, financier ou autres ;

- L'acquisition d'immeubles ou de droits immobiliers et leurs gestions ;

- Toutes opérations immobilières et accessoires à ces immeubles (meubles, droit au bail, fonds de commerce, etc.) se rapportant à l'acquisition, la gestion technique des opérations, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la mise en location et l'assistance à maîtrise d'ouvrage ;

- Toutes opérations de marchand de biens ;

- et d'une manière générale, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, financières, commerciales, industrielles, mobilières, immobilières ou autres, se rattachant directement ou indirectement à ce qui précède ou susceptibles d'en favoriser la réalisation, l'extension ou le développement.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 10.000 euros

Apports en numéraire : 10.000 euros

Président : Monsieur Alexandre PAL-LAS, 30 quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX

Immatriculation : au RCS de BORDEAUX

L23EJ24570

**ECHOS**  
JUDICIAIRES - GIRONDINS

**SERVICE**  
**ABONNEMENT**

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19/05/2023 il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCI HN&CO**

Forme : SCI

Siège social : 12 route de Peyramont 33112 SAINT LAURENT MEDOC

Objet : l'acquisition, la construction, l'administration, l'entretien, l'aménagement, la gestion, la propriété, la mise en valeur, et l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles, de tous droits mobiliers ou immobiliers, de tous meubles corporels ou incorporels ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation ou des immeubles, droits, meubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société ; la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscriptions de parts, d'actions, d'obligations et de tous titres ou droits sociaux en général ; et généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Durée : 99 ans

Capital : 400 euros

Gérance : Mme Isabelle LAPORTE demeurant 12 route de Peyramont 33112 SAINT LAURENT MEDOC et M. Franck CORNU demeurant 12 route de Peyramont 33112 SAINT LAURENT MEDOC

Agrément : les cessions de parts, à l'exception de celles entre associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Immatriculation au RCS de Bordeaux

Pour avis

L23EJ24571

Avis est donné de la constitution, le 1<sup>er</sup> juin 2023, de la S.A.R.L. «**LDV BOULANGERIE**» - Capital : 15.000 € souscrit en numéraire - Siège Social : 25, avenue de l'Argonne - 33700 MERIGNAC - OBJET : L'exploitation d'un fonds de commerce de boulangerie, viennoiserie, pâtisserie, sandwicherie, saladerie et confiserie - DUREE : 99 ans - R.C.S. BORDEAUX.

GERANTS : Mme Emmalee GIANNICHI-BLANC et M. Wallace ETEKI DICKA, demeurant ensemble à TALENCE (33400), 1, rue Carnot, Appt 52.

L23EJ24583

## SASU VALERIE POUPON CONSULTANT IPRP

SASU au Capital Social de 1 000 Euros  
34C, Rue Victor Hugo  
33380 BIGANOS

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 1<sup>er</sup> Juin 2023, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : VALERIE POUPON CONSULTANT IPRP

Capital Social : 1 000 Euros souscrits en numéraire,

Siège social : 34C, Rue Victor Hugo 33380 BIGANOS

Durée : 99 ans à compter de sa constitution,

Objet social : La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger : des missions en qualité d'intervenant pour du conseil en Prévention des Risques Professionnels (IPRP), le conseil et l'ac-

compagnement des entreprises dans les domaines de la sécurité, santé et conditions de travail, le management, la communication, la prévention des risques psychosociaux ainsi que des missions de coaching personnalisé. L'organisation de séminaires en France et à l'étranger sera également proposée dans le cadre d'actions sur la Qualité de vie et conditions de travail, et plus généralement, toutes opérations artisanales, commerciales ou industrielles, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher à l'objet social, tant en France qu'à l'étranger

Président : Madame Valérie POUPON, née le 21 septembre 1968 à TOULOUSE (31).

Cession d'actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. La cession s'opère vis-à-vis de la société par une notification effectuée à son Président.

Droit des Actionnaires : Chaque action donne droit, dans les bénéfices et l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

L'immatriculation sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis et mention

Le Président

L23EJ24669



Rue du Cardinal Richaud  
33000 Bordeaux

**Rose Massage Therapist** Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1 000 euros Siège social : 34 rue Castillon, Apt 614 33110 LE BOUSCAT AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LE BOUSCAT du 30/05/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle Dénomination sociale : Rose Massage Therapist Siège social : 34 rue Castillon, Apt 614, 33110 LE BOUSCAT Objet social : Cabinet de massage avec utilisation ou non d'appareils ; Vente de produits et accessoires ; Formations ; Mise en place d'ateliers (yoga du visage, maquillage, conseils) et cours de pilates. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 1 000 euros Gérance : Madame Mathilde LAPOUJADE, demeurant 34 rue Castillon, Apt 614, 33110 LE BOUSCAT. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. Pour avis, La Gérance

L23EJ24697

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA TESTE DE BUCH du 31 MAI 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : HAMOA  
Siège : 7 allée de l'Orée du Lac - CAZAUX, 33260 LA TESTE DE BUCH

Durée : 9 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros  
Objet : La création d'ouvrages artistiques ; Bureau d'étude, la réalisation et la conception de projet ; L'analyse technique et la faisabilité de ces études ; L'établissement d'organigrammes d'intérieurs ; La maîtrise d'ouvrage, l'organisation et le suivi de chantiers dans le secteur du bâtiment et des travaux publics ; L'activité de marchands de biens, acquisition et mise en valeur de biens. La remise en état des biens immobiliers destinés à la revente ; Exceptionnellement la mise en location de biens acquis par la Société.

Président : Monsieur Jean-Pierre HOURCLATS, demeurant 7 allée de l'Orée du Lac CAZAUX, 33260 LA TESTE DE BUCH ;

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés BORDEAUX.

POUR AVIS

Le Président

L23EJ24704

Par acte sous seing privé en date du 30/05/2023 il a été constitué une SARL dénommée : **OC FONCIERE**.

Siège social : 22, rue Marcelin Berthelot 33200 BORDEAUX

Capital : 1000 €

Objet Social : location biens immobiliers et prestations de services complémentaires

Gérance : M. cannac olivier demeurant 22, rue Marcelin Berthelot 33200 BORDEAUX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

L23EJ24706



Carine SOUQUET-ROOS  
Avocat  
148, rue Sainte Catherine  
33000 BORDEAUX  
Tél : 05.47.50.06.07

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 2 juin 2023 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **AETERNA**

Siège Social : 105-111, avenue Louis Barthou. 33200 BORDEAUX.

Capital social : 30.000 euros

Objet : La Société a pour objet en France et à l'étranger :

- L'exploitation et l'acquisition de tout fonds de commerce ou artisanal d'institut de beauté, de spa, soins esthétiques, soins des ongles, activité de bien être parfumerie et activités connexes

- Organisation d'événements, prestation de services

Durée : 99 années

- Présidente : Madame Coline CALZETTA,

- Directeur général : Monsieur Stéphane LAROCHE, demeurant ensemble 15 rue de la Cage Verte, parc de Latrre de Tassigny, entrée C, appartement 25, 33200 BORDEAUX.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Pour avis immatriculation au RCS de BORDEAUX

L23EJ24733



## CREATION SOCIETE

Suivant statuts signés sous seing privé, le 2 janvier 2023, a été constituée une société civile immobilière :

Objet : La détention, la gestion et l'organisation d'un patrimoine immobilier, l'acquisition, la propriété, la gestion, l'exploitation de biens immobiliers.

Dénomination : **SCI HUITT**

Siège social : 505 Avenue de Pagnot - 33160 SAINT-MEDARD-EN-JALLES

Durée de 99 années

Capital social : DEUX MILLE EUROS (2 000,00 EUR).

Gérant : La société DAXAP INVEST, société à responsabilité limitée au capital de 1.002.500 euros, dont le siège social est sis 85 quai de Brazza 33100 BORDEAUX, immatriculé auprès du RCS de BORDEAUX sous le numéro 838 972 545.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis

Le notaire.

L23EJ24779

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte ssp du 30/05/2023 à SAINT MAGNE DE CASTILLON, il a été constitué une SAS dénommée **AVRIL LOCATIONS** au capital de 5 000 euros, ayant son siège social sis SAINT MAGNE DE CASTILLON (33350) 10 rue de Mauperey et dont l'objet est la location et location-bail de camions, location de tout véhicule à moteur ; véhicule de tourisme, véhicule utilitaire, matériel de maintenance, achat, revente et mise en location de tout véhicule roulant. PRESIDENT : AQUITAINE INVEST SARL (823 332 267 RCS LIBOURNE) 10 rue de Mauperey 33350 SAINT MAGNE DE CASTILLON. DIRECTEUR GENERAL : AVRIL SOLUTIONS 5892 907 387 RCS LIBOURNE) A tout vent 33350 CASTILLON LA BATAILLE. ADMISION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions, ou se faire représenter par un autre associé ou par son conjoint justifiant d'un mandat. Chaque action donne droit à une voix - AGREMENT : Toutes cessions, y compris entre associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant en assemblée générale extraordinaire. La Société sera immatriculée au RCS de LIBOURNE.

L23EJ24796

**SOGECA BORDEAUX**  
68 avenue Jean Jaurès  
33150 CENON  
05.57.77.90.00

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à BORDEAUX en date du 19 Mai 2023, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **POYEL-ANIEL**. Siège social : 4 Rue Courbin, 33 000 BORDEAUX (Gironde). Objet : L'activité de maçonnerie, constructions générales et rénovation. Durée : 99 ans. Capital : 1 000 euros. Gérance : Monsieur Laurent PEREZ, demeurant 5 Rue Baleste Marichon, 33120 ARCAHON (Gironde). Immatriculation : Au RCS de BORDEAUX. Pour avis, Le gérant.

L23EJ24846

**POUR VOTRE  
COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

TÉL. 05 56 52 32 13  
publicite@echos-judiciaires.com



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

### S.D.B

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 21 avenue de l'Actipôle  
33470 GUJAN MESTRAS

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seings privés en date du 30 mai 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : S.D.B  
Siège : 12 avenue de l'Actipôle - 33470 GUJAN MESTRAS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros  
Objet : L'achat, la vente et la location, par tous moyens, de tout matériel, outillage, et engin de chantiers

- L'apport d'affaires  
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président :  
La société HOLDING DAVID BELLIARD, Société à responsabilité limitée au capital de 765 000 euros

ayant son siège social 12 avenue de l'Actipôle - 33470 GUJAN MESTRAS  
Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 910 518 695, Représentée par son Gérant, Monsieur David BELLIARD

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

POUR AVIS  
Le Président

L23EJ24856

Suivant acte SSP du 02/06/2023, il a été constitué une S.A.S dénommée «**Mille Jours Bordeaux**». Siège social : 165 rue Judaïque - 33000 Bordeaux. Capital social : 1.000 €. Objet social : La gestion de centres de bien-être pluridisciplinaires spécialisés notamment dans la préparation et l'accompagnement à la grossesse, l'accouchement, la naissance, la parentalité, la sophrologie, la pratique de massage, la diététique, et toutes spécialités pouvant s'y rattacher directement ou indirectement. Durée : 99 ans. Président : Madame Rebecca MUNZ demeurant 46 Rue Marceline Desbordes Valmore - 75116 Paris. Directeur Général : Madame Solène VINANT demeurant 165 rue Judaïque - 33000 Bordeaux. Immatriculation au RCS de Bordeaux.

L23EJ25036



Carine SOUQUET-ROOS  
Avocat  
148, rue Sainte Catherine  
33000 BORDEAUX  
Tél : 05.47.50.06.07

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 5 juin 2023 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SARL a associé unique  
Dénomination : **HER&K**

Siège Social : 26, avenue de l'Océan  
33930 VENDAYS-MONTALIVET

Capital social : 3.000 euros

Durée : 90 années

Objet :

- la restauration sur place ou a emporter, l'exposition d'oeuvres d'artistes et de photographies, cours de photos, organisation d'événements (séminaire...), prestations de services.

GERANT : Pierre-Maxime HERBET domicilié 32, avenue des Vagues 33930 VENDAYS-MONTALIVET

Immatriculation au RCS BORDEAUX

Pour avis

L23EJ25039



Yves MOUNIER  
Avocat à la Cour  
6 bis, rue de la Croix de  
Seguey 33000 BORDEAUX  
Tél : 05.56.52.74.60

Suivant acte sous-seing privé signé le 6 juin 2023 à Bordeaux, il a été constitué la société suivante :

Forme : SARLU  
Dénomination sociale : **SOUS LES PINS**

Siège social : 110 avenue Georges Clémenceau, 33400 TALENCE

Objet social : restauration, cuisine traditionnelle, organisation de soirées sur place, traiteur, salon de thé, snack, vente à emporter, sur place et en livraison

Capital : 1 000,00 €

Durée : 99 ans

Gérant : Madame Emilie TOURNON,

110 avenue Georges Clémenceau, 33400 TALENCE

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis

L23EJ25206

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes.

FORME : Société civile de moyens

DENOMINATION : **Kiné-RJ**

SOCIAL : 7 Avenue de la République, 33820 BRAUD ET SAINT LOUIS

OBJET : la mise en commun des moyens utiles à l'exercice de la profession de ses membres

DUREE : 40 années

CAPITAL : 1000 euros

APPORTS EN NUMERAIRE : 1000 euros

CO-GERANCE

Madame JOLLY Camille, 8 Bis Rue de Saint Maixent, 79000NIORT.

Madame ROSER Pauline, 20 Allée de la Forêt, 33680 LE PORGE

CESSION DE PARTS

Les parts ne peuvent être cédées qu'à des personnes physiques ou morales exerçant une profession de santé à titre libéral.

IMMATRICULATION au RCS de Libourne.

Pour avis,

L23EJ25330



ETUDE DE MAITRES  
STEPHANE COSTE ET  
VALERIE LEBRIAT,  
NOTAIRES ASSOCIES A  
BORDEAUX (GIRONDE),  
1, COURS GEORGES  
CLEMENCEAU.

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Valérie LEBRIAT, Notaire soussigné, Associé de la Société Civile Professionnelle «Stéphane COSTE et Valérie LEBRIAT», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à BORDEAUX (Gironde), 1, Cours Georges Clémenceau, le 1<sup>er</sup> juin 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **J3MS**.

Le siège social est fixé à : BORDEAUX (33000), 12 rue Cabriol.

La société est constituée pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf (99) années

Le capital social est fixé à la somme de : DEUX MILLE DEUX CENT CINQUANTE EUROS (2 250,00 EUR)

Les apports sont en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont :

- Monsieur Jean-Marie DEDIEU, demeurant à BORDEAUX (33000), 12, rue Cabriol

- Monsieur Jean Jacques Louis HUMBERT, demeurant à BORDEAUX (33300), 6, rue Charles Durand, La Factory B52,

- Monsieur Stéphane Pierre GIRAULT, demeurant à BORDEAUX (33300), 6, rue Charles Durand, La Factory B52.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

Le notaire.

L23EJ25334



## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LEOGNAN du 01/06/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : **LEOGNAN OPTIQUE**

Siège : 11 cours du Maréchal Leclerc, 33850 LEOGNAN

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros

Objet : Exploitation d'un fonds de commerce d'optique

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Monsieur Sébastien SCHMITT demeurant 3 allée des Poètes 33360 QUINSAIC

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

L23EJ25346



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

LE DOMAINE DE LA MONTAGNETTE

Société à responsabilité limitée

Au capital de 272 000 euros

Siège social : Allée de La Montagnette

33260 LA TESTE DE BUCH

RCS Bordeaux

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bordeaux du 6/06/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :Forme sociale : Société à responsabilité limitée Dénomination sociale : LE DOMAINE DE LA MONTAGNETTE Siège social : Allée de La Montagnette, 33260 LA TESTE DE BUCH Objet social : La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation de biens immobiliers en location meublée ; ainsi que la fourniture de toutes prestations de services de type para-hôtelières comprenant notamment la fourniture de petits déjeuners, le nettoyage quo-

tidien des locaux, la fourniture de linge de maison, ainsi que toutes prestations annexes et connexes d'hébergement, de séjour et de loisirs ; L'organisation et la réception de tout événement ; Toutes activités culturelles, sportives, touristiques et de loisirs ; Location de tout véhicule terrestre à moteur, vélos, trottinettes ; L'apport d'affaires ; Commerce de tous produits alimentaires et non alimentaire ; Achat et vente de timbres et de tous objets, souvenirs, livres, produits régionaux ou de l'artisanat ; La restauration rapide et traditionnelle ; Bar ; Exploitation d'une cave à vin et notamment l'import, l'export et le négoce de tout produit viticole ; Toutes prestations de services et de conseils, non soumises à réglementation, en lien avec ces activités ; La délivrance de toutes prestations de services en lien avec le bien-être ; et notamment la Kinésithérapie et les massages ; L'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles, biens, terrains et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ou dont elle pourrait avoir la jouissance Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 272 000 euros Gérance : Monsieur Gauthier LAFON (Demeurant « 37 Rue Tourat - 33000 Bordeaux ») et Madame Charlène LAFON (Demeurant « 37, rue de Tourat - 33100 BORDEAUX »). Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux Pour avis

L23EJ25357

## MODIFICATIONS



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

### CGLG

Société à responsabilité limitée  
au capital de 100 euros  
Siège social : 29 route des 2 ponts  
33360 CAMBLANES ET MEYNAC  
920 599 776 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 19/02/2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 29 route des 2 ponts, 33360 CAMBLANES ET MEYNAC au 50 avenue Paul Rouillet 17110 Saint Georges à compter de ce jour, de modifier l'objet social en activité de centre équestre, d'écurie de propriétaire et de modifier en conséquence les articles 2 et 4.

L23EJ18030

Le Pont SAS au capital de 379.500 euros Siège social : 23 rue du Luc-33600 Pessac 852 707 033 RCS Bordeaux Aux termes des décisions des associés du 9 mai 2023 et des décisions du Président du 11 mai 2023 il a été décidé la conversion des 16.994 actions ordinaires détenues en 9.270 ADP, le capital est ainsi réduit de 379.500 euros à 371.776 euros. Il a été décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 284.341 euros par émission de 284.341 actions d'une valeur nominale de 1 euro. La capital social est fixé à 656.117 euros. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

L23EJ23158

## SABAMA

SAS au capital de 6 000 €  
Siège social : 10 Place Kennedy,  
33210 LANGON  
RCS de BORDEAUX n°830 237 160

## AVIS DE POURSUITE D'ACTIVITÉ

L'AGE du 15/05/2023 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS de BORDEAUX  
L23EJ23279

**OUVRARD ET COMPAGNIE**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 14 250 euros  
Siège social : 4 rue des Pionniers, 33970  
LEGE CAP FERRET  
394 274 955 RCS BORDEAUX

Par AGO du 24/05/2023, les associés ont décidé de ne pas désigner de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société AECCELIS, démissionnaire.

**POUR AVIS**  
Le Président

L23EJ23310

**HOLDING OUVRARD**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 801 000 euros  
Siège social : 4, rue des Pionniers, 33950  
LEGE CAP FERRET  
820 426 534 RCS BORDEAUX

Par AGO du 24/05/2023, les associés ont décidé de ne pas désigner de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société AECCELIS, démissionnaire.

**POUR AVIS**  
Le Président

L23EJ23315

**OUVRARD IMMOBILIER**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 4, rue des Pionniers, 33950  
LEGE CAP FERRET  
823 888 979 RCS BORDEAUX

Par décision du 24/05/2023, l'associée unique a décidé de ne pas désigner de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société AECCELIS, démissionnaire.

**POUR AVIS**  
Le Président

L23EJ23321

**MASOUSAJU**  
SAS au capital de 30 000€  
Siège social : 15 Bis Cours Bacalan 33390  
BLAYE  
847 796 133 RCS LIBOURNE

L'AGEX du 25/05/2023, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, le Président

L23EJ23484

**HEFA SARL**  
capital 500 000 €  
84 Rue de la Maison Blanche  
33910 ST CIERS DABZAC  
794.583.443 RCS LIBOURNE

## NON DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération du 12 octobre 2020, l'Assemblée des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis  
La Gérance

L23EJ23692

**ATOUT SERVICES**  
SNC en cours de transformation en SARL  
au capital de 5 000 euros  
Siège : 13 route d'Auriolle  
33760 FRONTENAC  
399 803 790 RCS BORDEAUX

## MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL ET TRANSFORMATION EN SARL

Suivant PV du 07/03/2023, l'associée unique a préalablement modifié son objet social à compter du 01/01/2023 puis a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du 01/01/2023, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son siège, sa durée ainsi que les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 5 000 euros, divisé en 100 parts sociales.

Sous sa nouvelle forme, la Société demeure gérée par Madame Evelyne ROUX, associée unique, demeurant 13 route d'Auriolle à FRONTENAC (33760).

L'article 2 des statuts, relatif à l'objet social, a été modifié comme suit :

Nouvelle mention : Édition d'un journal d'annonces locales ; Toutes activités d'agence de communication, notamment la conception et la création de tous supports de communication imprimés et numériques ;

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

L23EJ24037

## TFL PARTICIPATION

SARL au capital de 311 600 euros  
Siège social : 5 rue P. et G. Latécoère  
33850 LEOGNAN  
492 900 519 RCS BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20/03/2023 et du procès-verbal de la gérance en date du 02/05/2023, le capital social a été réduit d'une somme de 93 500

euros, pour être ramené de 311 600 euros à 218 100 euros par rachat et annulation de 935 parts sociales.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence :

- Ancienne mention : 311 600 euros
- Nouvelle mention : 218 100 euros.

Dépôt légal au Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux

Pour avis

La Gérance

L23EJ24219

## S.N.C. KM

Société en Nom Collectif  
au capital de 5 000 euros  
Siège social : 238 cours du Maréchal  
Gallieni - 33400 Talence  
752 170 225 R.C.S. Bordeaux

Par PV AGE 15/05/2023, le siège social : 238 cours du Maréchal Gallieni 33400 TALENCE est transféré au 1 rue du PORT, Place Jean Hameau 33260 LA TESTE DE BUCH à compter du 15/05/2023.

L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS Bordeaux.

Pour avis, la Gérance

L23EJ24222

**VINCENT EURL** au capital de 7622,00 €  
Siège social : 05/07 Avenue des Frères LUMIERE 93370 MONTFERMEIL RCS BOBIGNY 411439045  
Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25/05/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 9, Boulevard du Pyla 33260 LA TESTE-DE-BUCH à compter du 25/05/2023  
Gérance : M GASPARD VINCENT demeurant 10, Rue Edmond Rostand 33260 LA TESTE-DE-BUCH  
Radiation au RCS de BOBIGNY et immatriculation au RCS de BORDEAUX.

L23EJ24234

**CDISCOUNT**  
Société anonyme au capital de 6 642 912,78 €

Siège social : 120-126 quai de Bacalan - 33000 BORDEAUX

424 059 822 RCS BORDEAUX

A compter du 20 février 2023, le représentant permanent de la société CASINO PARTICIPATIONS FRANCE (812 269 884 RCS SAINT-ETIENNE), au Conseil d'administration de la société CDISCOUNT sera Madame Emilie ROCHE demeurant 5 Cours Fauriel à Saint-Etienne (42100) en remplacement de Madame Olivia MARK (ancienne représentant permanent).

Pour avis

L23EJ24288

## IJA GLOBAL

SARL, société à responsabilité limitée  
au capital de 562.720,00 €  
Siège social : 74 RUE GEORGES BONNAC 33000 BORDEAUX  
951 697 424 R.C.S. Bordeaux

Aux termes du procès-verbal de décision de l'associé unique du 31 Mai 2023 :

Le capital social a été augmenté de 1 000 euros pour être porté à 562 720 euros, par voie d'apport en nature. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

• Ancienne mention

Le capital social est fixé à MILLE EUROS (1.000,00 €)

• Nouvelle mention

Le capital social s'élève à la somme de CINQ CENT SOIXANTE-DEUX MILLE SEPT CENT VINGT EUROS (562.720,00 €).

L'exercice social a été modifié pour commencer du 1<sup>er</sup> Juillet au 30 Juin. Le premier exercice social prenant fin exceptionnellement le 30 Juin 2024. L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

• Ancienne mention

L'exercice social s'étend du 1<sup>er</sup> Avril au 31 Mars.

Le premier exercice social prendra fin le 31 Mars 2024

• Nouvelle mention

L'exercice social s'étend du 1<sup>er</sup> Juillet au 30 Juin.

Le premier exercice social prendra fin le 30 Juin 2024.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis,

L23EJ24340

## TETRA COM SYSTEMES

SAS au capital de 41.900 €  
Rue de la Motte Picquet,  
33300 BORDEAUX  
424 289 080 RCS BORDEAUX

L'AGO du 04.05.2023 a décidé de nommer M. Patrick GUERET, demeurant 12 & 14 rue Boussard, 76600 LE HAVRE, en qualité de PRÉSIDENT, en remplacement de M. Philippe BODEREAU, démissionnaire.

Pour avis

L23EJ24352

**EXTENCIA**  
2, rue Claude Boucher  
CS 70021  
33070 BORDEAUX CEDEX

« PEPITE »

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 10 000,00 Euros  
Siège social : 14 Rue des Rottelets  
33970 LEGE-CAP-FERRET

R.C.S : BORDEAUX 889 378 196

## AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes du procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 5 mai 2023, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 2 500,00 Euros pour le porter de 10 000,00 Euros à 12 500,00 Euros, par création de 2 500 actions nouvelles de 1,00 Euro chacune. Le nouveau capital de la société est donc de 12 500,00 Euros divisé en 12 500 actions.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis, le président.

L23EJ24372

## SCI DU GRANGE

Société civile immobilière  
au capital de 304, 90 €  
Siège social : 36 rue Pasteur  
33110 LE BOUSCAUT  
RCS de BORDEAUX n°387 569 668

## CHANGEMENT DE COGERANT

Au terme de l'assemblée générale extraordinaire en date du 27 mai 2023, il a été décidé de nommer en qualité de cogérant Monsieur Stéphane CASTERA, né le 5 mai 1971 à TALENCE, demeurant 37 boulevard du Président Franklin Roosevelt 33400 TALENCE, en remplacement de Monsieur Georges CASTERA, décédé le 18 juillet 2021 à VILLENAVE D'ORNON 33140, pour une durée illimitée à compter du 27 mai 2023.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

L23EJ24383

**ABONNEZ-VOUS !**

**BAC NINH (SCI)**

Société civile immobilière  
au capital de 304, 90 €  
Siège social 36 rue Pasteur  
33110 LE BOUSCAT  
RCS de BORDEAUX n°348 172 701

**CHANGEMENT DE CO-GERANT**

Au terme de l'assemblée générale extraordinaire en date du 27 mai 2023, il a été décidé de nommer en qualité de co-gérant Monsieur Stéphane CASTERA, né le 5 mai 1971 à TALENCE, demeurant 37 boulevard du Président Franklin Roosevelt 33400 TALENCE, en remplacement de Monsieur Georges CASTERA, décédé le 18 juillet 2021 à VILLENAVE D'ORNON 33140, pour une durée illimitée à compter du 27 mai 2023.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

L23EJ24384

ATOUC CONSEIL METROPOLE,  
SARL au capital de 100 €.  
Siège social : Résidence La Trilogie  
160, rue Marcel Pagnol  
34400 Lunel Viel,  
841285182 RCS Montpellier.

Le 01/06/2023, l'associée unique a décidé de transférer le siège social au 7, allées de Chartres 33000 Bordeaux à compter du 1/06/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS de Montpellier 841 285 182 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Bordeaux. Gérance : M Jérémie PINARD, demeurant 74 BOULEVARD EXELMANS 75016 PARIS.

L23EJ24403

**« MATHICLE »**

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 694 000 €  
Siège Social : 10 bis Chemin de SONNEY  
33360 LATRESNE  
RCS BORDEAUX 890 605 793

Par assemblée générale extraordinaire en date du 20 MAI 2023, il a été décidé d'augmenter le capital de 690 000 €, pour le porter de 694 000 € à 1 384 000 €, au moyen de la création de 69 000 parts nouvelles, de 10 € de valeur nominale chacune.

Les articles 6 et 7 sont modifiés en conséquence.

Mention au RCS de BORDEAUX.

L23EJ24408



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

SPFPL LAFON PHILIPPE  
Société à responsabilité limitée  
transformée en société par actions  
simplifiée

Au capital de 916 622 euros  
Siège social : 57 rue du port 33260 LA  
TESTE DE BUCH  
824 623 284 RCS BORDEAUX

**AVIS DE TRANSFORMATION**

Aux termes de décisions constatées dans un PV en date du 19/04/2023, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Avec effet à compter du 19/04/2023, la dénomination de la Société a été modifiée pour devenir ADVICE ASSISTANCE & PARTICIPATION (sigle : AA&P); l'objet social a été modifié pour devenir « l'activité de société Holding ; l'exercice de tout mandat social, notamment au sein des filiales de la Société ; toute prestation de conseils

et de services aux entreprises ; notamment dans les domaines du management d'entreprise et de l'animation à caractère financier, commercial, technique et stratégique ; l'apport d'affaires » ; le siège social a été transféré au « 20 Cours de Verdun - 33000 BORDEAUX «Sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 916 622 euros.Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Philippe LAFON.Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par Monsieur Philippe LAFON, demeurant 30 Avenue des Mimosas - 33115 PYLA SMER.Pour avis

L23EJ24409

**MODIFICATIONS STATUTS****ASL DE PROPRIETAIRES LOTISSEMENT OURISTY - SOUS LOTISSEMENT ECHEVESTE**

Modifications statutaires : mise en conformité des statuts avec l'ordonnance n°2004-632 du 1<sup>er</sup> juillet 2004 et le décret n°2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance précitée relatives aux ASL.

Siège social : lotissement Ouristy, sous Lotissement-Echeveste, 64700 HENDAYE Transféré à la nouvelle adresse : 11 rue du Grand Maurian, 33000 Bordeaux

L23EJ24446



NOTALIFE  
57 Avenue Jean Bérenghier  
(33800) COUFIOULEUX  
Téléphone : 05.63.60.35.12

Aux termes d'une assemblée générale en date du 28/12/2021 à 11h, les associés de la société «**LMN&CO**», société civile au capital de 165.000,00 Eur, ayant son siège Lieu-dit Bergat 33330 ST EMILION, immatriculée au RCS de LIBOURNE n°880 003 702 ont décidé de procéder à la correction du capital social, ainsi, au lieu de lire, CENT CINQUANTE-SIX MILLE HUIT CENT SOIXANTE-CINQ EUROS (156.865,00 EUR), il y a lieu de lire CENT SOIXANTE CINQ MILLE EUROS (165.000,00 EUR).

Aux termes d'une assemblée générale en date du 28/12/2021 à 16h, les associés de la société «**LMN&CO**», société civile au capital de 165.000,00 Eur, ayant son siège Lieu-dit Bergat 33330 ST EMILION, immatriculée au RCS de LIBOURNE n°880 003 702 ont décidé d'augmenter le capital social de la société «**LMN&CO**», par création de CINQ CENT MILLE (500 000) parts nouvelles d'une valeur d'UN EURO (1,00 EUR) chacune, à l'effet de porter le capital social de CENT SOIXANTE-CINQ MILLE EUROS (165 000,00 EUR) à SIX CENT SOIXANTE CINQ MILLE EUROS (665 000,00 eur) entièrement libérées et numérotées de 165,001 à 500.000 inclus, émises et attribuées à Madame Nelly MOULIERAC, en contrepartie de son apport.

Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés LIBOURNE. Pour avis. Le notaire.

L23EJ24457



NOTALIFE  
57 Avenue Jean Bérenghier  
(33800) COUFIOULEUX  
Téléphone : 05.63.60.35.12

Madame Nelly MOULIERAC demeurant Lieu-dit Bergat 33330 ST EMILION ayant démissionné à compter du 6 janvier 2022 de sa fonction de gérante de la so-

ciété «**LMN&CO**», société civile au capital de 665.000,00 Eur, ayant son siège Lieu-dit Bergat 33330 ST EMILION, immatriculée au RCS de LIBOURNE n°880 003 702, Madame Loubna MAARFI demeurant à SAINT-EMILION (33330) 3 Moulin de Biguey et Monsieur Mehdi MAARFI demeurant à BORDEAUX (33000) 7 Place de la Ferme Richemont, ont été nommés aux termes d'un acte reçu par Me Philippe LABASSA, Notaire Associé de la SELARL «**NOTALIFE**», titulaire d'un Office Notarial à COUFIOULEUX (Tarn), 57 Av. Jean Bérenghier, en date du 22 décembre 2022, gérants de la société sans limitation de durée. Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés LIBOURNE. Pour avis. Le notaire.

L23EJ24460



EXTENCIA  
2, rue Claude Boucher  
CS 70021  
33070 BORDEAUX CEDEX

**« BELLES GEEK »**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 1 200,00 Euros  
Siège social : 7 Rue de Belgique  
33800 BORDEAUX  
R.C.S : BORDEAUX 920 747 102

**CHANGEMENT DE GERANCE**

Par décisions extraordinaires de l'associée unique en date du 10 février 2023, il a été pris acte de la démission de Madame Sophie DORTIGNAC de ses fonctions de gérante de la société à compter du 10 février 2023.

Par conséquent, il a été décidé de nommer en qualité de nouvelle gérante de la société Madame Audrey DORTIGNAC, demeurant à BORDEAUX (33200) - 12 bis Rue Andrée Tamise, et ce à compter du 10 février 2023 et pour une durée illimitée. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX. Pour avis,

L23EJ24478

**« CRÉDIT AGRICOLE AQUITAINE CAPITAL INVESTISSEMENT »**

Société par Action Simplifiée Unipersonnelle au capital de 50 000 €  
Siège social : 106, Quai de Bacalan -  
33300 BORDEAUX  
RCS Bordeaux : 908 501 653

**AVIS DE POURSUITE D'ACTIVITÉ**

Aux termes d'une délibération de l'associé unique en date du 14 avril 2023, l'associé unique, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis et mention.

L23EJ24509



Rue du Cardinal Richaud  
33000 Bordeaux

**DJERBA ALIMENTATION** Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros Siège social : 62 cours Victor Hugo 33000 BORDEAUX 382 904 456 RCS BORDEAUX Aux termes d'une décision en date du 16/05/2023, l'associé unique a nommé Monsieur Ali BEN MHENNI demeurant 194 rue de la Benaugue, Apt 46, Résidence Le Rouzic, 33100 BORDEAUX, à compter de ce jour, en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Naim BEN AYED, démissionnaire. Pour avis, La Gérance

L23EJ24527



NOTMOS  
Maître François  
VIEN-GRACIET  
1 avenue du Maréchal Foch  
33500 LIBOURNE

**SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE INGESSIMO**

SCI au capital de 350 640 €  
Siège social : Aux Petties 33220 SAINT  
ANDRE ET APPELLES  
RCS de LIBOURNE n°447 477 274

Aux termes d'un acte reçu par Maître François VIEN-GRACIET, notaire à LIBOURNE, en date du 03/03/2023, il a été décidé à compter du 03/03/2023 de diminuer le capital social de 82 469 € en le portant de 350 640 € à 268 171 € par annulation et réduction du nombre de parts. L'article 7 des statuts est modifié en conséquence.

Modification au RCS de LIBOURNE.  
Le gérant.

L23EJ24543



EXTENCIA  
2, rue Claude Boucher  
CS 70021  
33070 BORDEAUX CEDEX

**« FOURNIL DU VIGEAN »**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 1 000,00 Euros  
Siège social : 23 bis Avenue du Médoc  
33320 EYVINES

R.C.S BORDEAUX : 890 550 072

Aux termes de décisions extraordinaires en date du 1er janvier 2023, il a décidé la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à Associée Unique, ainsi qu'une augmentation de capital social de 2 500 Euros pour le porter à 3 500 Euros, à compter du 1er janvier 2023. Ces deux modifications entraînent la publication des mentions suivantes :

Capital  
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 1.000,00 euros. Il est divisé en 1 000 parts sociales de 1,00 euros chacune,

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 3.500,00 euros. Il est divisé en 3 500 actions de 1,00 euros chacune entièrement libérées.

Forme  
Ancienne mention : Société à Responsabilité Limitée,  
Nouvelle mention : Société par Actions Simplifiée.

Administration  
Ancienne mention : Gérance : Madame Elodie PUIG et Monsieur Michaël REYNIER

Nouvelle mention : Présidente : Madame Elodie PUIG demeurant à LA LANDE DE FRONSAC (33240) 1675 Route de Compostelle / Directeur Général : Monsieur Michaël REYNIER demeurant à LE TAILLAN MEDOC (33320) 7 Rue de la liberté, pour une durée illimitée.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis,

L23EJ24595

Aux termes de l'AGE en date du 01/06/2023 de la SARL ARTE BALLETO, capital social 10850 €, immatriculée 431 922 392 au RCS de Bordeaux, les associés ont décidé :

- de transférer à compter du 01/06/2023 son siège social, du 7 rue Roche 33110 Le Bouscat au 1414 route de Poudenau, La Paloumayre, 47170 Mézin. La société sera radiée du RCS de Bordeaux et ré-immatriculée au RCS de Agen.

- De prendre acte de la démission de Nicolas Amanieu de son mandat de co-gérant, M. GABRIELLY Jérôme reste seul gérant.

L23EJ24602



SERVICE  
ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com



## DEFI AUTO 33

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : Res Chenevert, Apt 17, 228  
Avenue de la Marne, 33700 MERIGNAC  
883 686 305 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du  
14 avril 2023, l'associé unique a décidé :

- d'étendre l'objet social aux activités  
de prestations de lavage automobile,  
commerce de pneumatique, mécanique  
automobile et dépannage et, en consé-  
quence, de modifier l'article 2 des statuts.

- de transférer le siège social Res Che-  
nevert, Apt 17, 228 Avenue de la Marne,  
33700 MERIGNAC au 1 Rue des 3 Britt-  
man, 33130 BEGLES et de modifier en  
conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS

Le Président

L23EJ24620



## SCEA LES HAUTS DE SAINT MARTIN

Société civile d'exploitation agricole  
au capital de 800 000 €  
Siège social : 6 La Garrigue  
33910 SAINT-MARTIN-DE-LAYE  
809 734 361 RCS LIBOURNE

Par décisions en date du 1<sup>er</sup> avril 2023,  
l'associée unique a décidé d'étendre  
l'objet social aux activités d'organisa-  
tion et accueil de réceptions et de toutes  
manifestations événementielles ; Ceno-  
tourisme, chambres d'hôtes, location  
meublée, prestations para-hôtelières et  
Vente d'outils et accessoires agricoles.  
Et de modifier en conséquence l'article 2  
des statuts.

POUR AVIS

La gérance

L23EJ24658

DESRE

Société à responsabilité limitée  
au capital de 2 500 euros  
Siège social : 9 impasse des graves  
33 870 VAYRES  
79741 1725 RCS LIBOURNE

## AVIS DE TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du  
5 mai 2023, la gérance de la société  
à responsabilité limitée DESRE a décidé  
de transférer le siège social du 9 impasse  
des graves

33 870 VAYRES au 12 AVENUE DU  
GENERAL DE GAULLE à compter de ce  
jour, et de modifier les statuts en consé-  
quence.

Pour avis  
La Gérance

L23EJ24687

POUR RECEVOIR  
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

**FIDAL**  
AVOCATS  
76, ROUTE DE LYON  
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

## TRANSFORMATION DE LA SARL EN SCI

Aux termes du procès-verbal de l'As-  
semblée Générale Extraordinaire du  
31 mai 2023, les associés de la Société  
**ALAIN BLONDY SARL**, au capital de  
8.000 euros, dont le siège social est 39  
impasse des Roses 33220 SAINT PHIL-  
LIPPE DU SEIGNAL, 507 950 624 RCS  
LIBOURNE, ont pris la décision de trans-  
former la Société en Société Civile Im-  
mobilière à compter du 31 mai 2023. Ce  
changement de forme entraîne les modifi-  
cations suivantes des mentions antérieu-  
rement publiées :

FORME :

-Ancienne mention : société à respon-  
sabilité limitée

-Nouvelle mention : société civile im-  
mobilière

DENOMINATION :

-Ancienne mention : ALAIN BLONDY  
SARL

-Nouvelle mention : SCI LES TOURTE-  
RELLES

OBJET :

-Ancienne mention : plomberie chauf-  
fagiste et sanitaire fumisterie entretien de  
chaudières énergies nouvelles pose de  
panneaux solaires électricité climatisation  
automatismes installations hydrauliques.

-Nouvelle mention : L'administration, la  
gestion par bail ou autrement et la vente  
de tous immeubles bâtis ou non bâtis  
dont elle pourrait devenir propriétaire  
par voie d'acquisition, apport, échange,  
construction ou autrement.

DATE DE CLOTURE :

-Ancienne mention : 30 juin

-Nouvelle mention : 31 mai

ETABLISSEMENT SECONDAIRE :  
1220 chemin des Novettes 24230 SAINT  
ANTOINE DE BREUILH, fermeture à  
compter de ce jour

CESSION DE PARTS : les cession-  
naires de parts sont soumis à l'agrément  
de la société donné par décision collec-  
tive des associés.

Les autres mentions publiées de-  
meurent inchangées.

Mention sera faite au RCS de LI-  
BOURNE.

Pour avis.

L23EJ24690

## INSTITUT CLEMENCE

Société Par Actions Simplifiée  
au capital de 1 000,00 euros  
Siège social : 3 Rue Hugla  
33700 MERIGNAC  
831 714 514 RCS BORDEAUX

D'un procès-verbal de l'associée  
unique du 1<sup>er</sup> Avril 2023, il résulte que : Il  
a été décidé la transformation de la so-  
ciété en Société à responsabilité limitée à  
compter du même jour. Cette transfor-  
mation entraîne la publication des mentions  
suivantes : Forme : Société A Responsa-  
bilité Limitée - Gérance : Madame Clé-  
mence FAVARD, demeurant 1 Allée Mon-  
tesquieu, 33200 BORDEAUX (Gironde).

Les mentions antérieures relatives aux  
sociétés par actions sont frappées de  
caducité. Mention sera faite au RCS de  
Bordeaux.

Pour avis, le représentant légal.

L23EJ24694

**FIDUCIAL**  
SOFIRAL

Rue du Cardinal Richaud  
33000 Bordeaux

**ARTINA** Société à responsabilité li-  
mitée au capital de 1 000 euros porté à  
40 000 euros Siège social : 28 Avenue de  
la Grange Noire, 33700 MERIGNAC 879  
538 817 RCS BORDEAUX Par décision  
du 09/05/2023, l'associé unique a déci-  
dé une augmentation du capital social  
de 39 000 euros par incorporation de ré-  
serves, ce qui entraîne la publication des  
mentions suivantes et la modification des  
articles 6 et 7 des statuts : Ancienne men-  
tion : Capital social : 1 000 euros Nouvelle  
mention : Capital social 40 000 euros  
Pour avis. La Gérance

L23EJ24713



**Guillaume HARPILLARD**  
Associé à la Cour  
25 rue de Baud  
33000 BORDEAUX  
05 56 06 46 70

Par AGEX du 31 mai 2023, l'associée  
unique de la SAS **PULSE CONCEPT**, ca-  
pital 1.000 euros, siège social 5 allée de  
Tourny 33000 BORDEAUX, RCS BOR-  
DEAUX 903 515 146 a pris acte de la fin de  
ses fonctions de Présidente de Madame  
Nora EL MOHAMMADI à compter du 31  
mai 2023 et a décidé de nommer Madame  
Sabrina EL KOUCHNI demeurant 5 rue  
Jules Laforgue 62219 LONGUEUESSE en  
qualité de Présidente à compter du 31 mai  
2023 pour une durée illimitée.

L23EJ24716

**FIDUCIAL**  
SOFIRAL

Rue du Cardinal Richaud  
33000 Bordeaux

**VMC** Société civile immobilière au  
capital de 60 euros Siège social : 3 rue  
Notre Dame, 33000 BORDEAUX 920 999  
935 RCS BORDEAUX Aux termes d'une  
délibération en date du 31/03/2023, l'As-  
semblée Générale a nommé en qualité  
de co-gérants pour une durée illimitée à  
compter du même jour : - Madame Marie  
POUGET, née MOULIN demeurant 80 bis  
Avenue de Noës, 33600 PESSAC - Ma-  
dame Camille LEMOINE, demeurant 25 B  
rue de la Garenne, 33600 PESSAC Pour  
avis. La Gérance

L23EJ24731

## SCEA «FRANQUINOTTE»

Capital social : 1 524,49 €  
Siège social : Franquinotte  
33420 GREZILLAC  
RCS LIBOURNE 329 303 176

Par décision de l'assemblée générale  
extraordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2023, les asso-  
ciés ont décidé des opérations succes-  
sives suivantes, à compter du 1<sup>er</sup> mars  
2023 :

• Réduction du capital social, le rame-  
nant à 1 000 €.

• Augmentation du capital social, le  
portant à 310 470 €.

• Réduction du capital social, le rame-  
nant à 1 000 €.

• Augmentation du capital social, le  
portant à 459 000 €.

Pour avis,

La gérance.

L23EJ24734

**CornetVincent**  
Ségurel  
Société d'Avocats  
49 rue Camille Godard  
33001 BORDEAUX CEDEX

Aux termes des décisions du  
30/04/2023 de la société **SCI LINAGA**,  
SC, Capital : 1 000 euros, Siège social :  
7 rue Eugène Buhau, 33170 GRADIGNAN,  
RCS BORDEAUX n° 439 327 651, l'asso-  
cié a pris acte du décès de Monsieur An-  
tonio LINARES survenu le 6 février 2023  
et, en conséquence, de la cessation de  
son mandat de cogérant. Monsieur Chris-  
tophe GAILLARD reste seul gérant. Men-  
tion sera faite au RCS de BORDEAUX.  
Pour avis.

L23EJ24780

**FIDUCIAL**  
SOFIRAL

Rue du Cardinal Richaud  
33000 Bordeaux

**CEPAÉO** Société à responsabilité  
limitée unipersonnelle transformée en  
société par actions simplifiée uniperson-  
nelle au capital de 7 622,45 euros Siège  
social : 4 Zone Artisanale de Coudannes,  
33720 LANDIRAS 383 382 744 RCS BOR-  
DEAUX Aux termes de décisions constata-  
ées dans un procès-verbal en date du  
05/06/2023, l'associé unique a décidé la  
transformation de la Société en socié-  
té par actions simplifiée à compter du  
même jour, sans création d'un être moral  
nouveau et a adopté le texte des statuts  
qui régiront désormais la Société. La dé-  
nomination de la Société, son objet, son  
siège, sa durée et les dates d'ouverture  
et de clôture de son exercice social de-  
meurent inchangées. Le capital social  
reste fixé à la somme de 7 622,45 euros.  
Exercice du droit de vote : Tout associé  
peut participer aux décisions collectives  
sur justification de son identité et de l'in-  
scription en compte de ses actions au jour  
de la décision collective. Sous réserve  
des dispositions légales, chaque associé  
dispose d'autant de voix qu'il possède ou  
représente d'actions. Transmission des  
actions : La cession des actions de l'as-  
socié unique est libre. Sous sa forme à  
responsabilité limitée, la Société était gé-  
rée par M. Claude CEPA. Sous sa nouvelle  
forme de société par actions simplifiée, la  
Société est dirigée par M. Claude CEPA,  
demeurant 5 allée Stanislas Gorin, 33650  
LA BREDE. Pour avis, la Gérance

L23EJ24805

**GUEGUEN**  
AVOCATS

## FLAU

Société par actions simplifiée  
au capital de 59 000 euros  
porté à 34 000 euros  
Siège social : 10 avenue de Plantagenêt  
33810 Belin-Beliet  
912 501 194 RCS Bordeaux

Par décisions unanimes des associés  
en date du 9 mai 2023, les associés ont  
décidé de réduire le capital social de 25  
000 euros pour le ramener de 59 000 eu-  
ros à 34 000 euros par voie de rachat et  
d'annulation de 2 500 actions.

Le Président a constaté en date du 1<sup>er</sup>  
juin 2023 que cette réduction de capital  
se trouvant définitivement réalisée à cette  
même date.

Les mentions antérieurement publiées  
relatives au capital social sont ainsi modi-  
fiées :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à 59 000 eu-  
ros.

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à 34 000 eu-  
ros.

POUR AVIS

Le Président

L23EJ24849

**SARL PROGIR**  
Au capital de 7.622 €  
3 Rue du Golf 33700 Mérignac  
RCS 413.155.300

Par décision de l'AGE du 30/06/2023, il a été décidé le transfert du siège social à compter du 01/07/2023 au 57 Route de Chalosse 40330 Bonnegarde.

Radiation au RCS de Bordeaux et réimmatriculation au RCS de Dax.  
L23EJ24875

**SOGECA BORDEAUX**  
68 avenue Jean Jaurès  
33150 CENON  
05.57.77.90.00

## GENESIS

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros Siège social : 31 Avenue Paul Bert, 33400 TALENCE 843 412 198 RCS BORDEAUX

D'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 24 avril 2023, il résulte que le siège social a été transféré du 31 Avenue Paul Bert 33400 TALENCE (GIRONDE) au 9 Rue Dauzats 33000 BORDEAUX (GIRONDE) à compter de ce jour. L'article 4 des statuts est modifié en conséquence. Modification sera faite au R.C.S de Bordeaux. Pour avis, Le Gérant.

L23EJ24900

## SCI CHATEAU SAINT-PIERRE

Siège social : 410 Chemin du Frère  
33550 HAUX  
Capital social : 50 000 €  
RCS BORDEAUX : 790 390 710

Par décision extraordinaire en date du 01/01/2023, les associés ont décidé de transformer la SCI CHATEAU SAINT-PIERRE en une Société Civile d'Exploitation Agricole à compter du 01/01/2023, les conditions requises pour la transformation étant réunies, et dont les caractéristiques sont les suivantes.

Dénomination : **SCEA «CHATEAU SAINT-PIERRE»**

Forme : Société Civile d'Exploitation Agricole

Siège social : 410 Chemin du Frère  
33550 HAUX

Objet social : La société a pour objet :

- L'exploitation et la gestion de biens agricoles et notamment viticole dont elle est propriétaire, locataire ou bénéficiaire de mises à disposition, et généralement l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

- L'acquisition, la construction, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

- Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Durée : 99 années

Capital social : 50 000 €

Cession de parts sociales : Toutes cessions de parts n'interviennent qu'avec l'agrément de la collectivité des associés donnée par décision en nature extraordinaire.

Gérance : Monsieur Christian JORGENSEN, demeurant Orebyvej 173, 4990 SAKSKØBING (DANEMARK)

Le dépôt sera effectué auprès du RCS de BORDEAUX.

Pour avis,

La Gérance

L23EJ24907

**SOGECA BORDEAUX**  
68 avenue Jean Jaurès  
33150 CENON  
05.57.77.90.00

## PAC

Société Par Actions Simplifiée  
au capital de 1 000,00 euros  
Siège social : 31 Avenue Paul Bert  
33400 TALENCE  
843 315 508 RCS BORDEAUX

D'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7 octobre 2021, il résulte que : - l'assemblée générale extraordinaire a décidé en application des dispositions de l'article L.225-248 du Code du commerce qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société bien que l'actif net soit devenu inférieur à la moitié du capital social. Dépôt légal au RCS de BORDEAUX. Pour avis, Le représentant légal.

L23EJ24945



## VG HOLDING

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 547 500 euros  
Siège social : 51 allée de Mégevie  
33170 GRADIGNAN  
851957985 RCS BORDEAUX

L'AGE du 28/04/2023 a décidé de transférer le siège social à ZA de Toctoucau, 1 Bis Chemin de Lou Tribail, 33610 CESTAS, à compter du 01/05/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

L23EJ24963



## PLATFORM.GARDEN

SASU au capital de 397 300 €  
Siège social : 2 RUE DE GALEBEN  
33380 MIOS  
RCS de BORDEAUX n°853 371 615

En date du 23/05/2023, l'associé unique a décidé à compter du 23/05/2023 de diminuer le capital social de 972 700 € par diminution de valeur nominal des actions en le portant de 1 100 000 € à 397 300 €.

Article 6 et 7 des statuts modifié en conséquence.  
Modification au RCS de BORDEAUX.  
L23EJ24995



Aux termes d'une AG Mixte en date du 04/05/2023, les associés de la SAS RMP 21 ont décidé de transférer le siège social du 188 rue Langeron, 83000 TOULON à BORDEAUX (33000), 18 rue des Cordeliers, Résidence New Plume - Appt 11, à compter de ce jour et d'étendre l'objet social aux activités suivantes :

L'acquisition, l'administration, l'exploitation sous toutes ses formes, la gestion par location ou autrement de tous biens immobiliers. Les articles 3 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence. La Société, immatriculée au RCS de TOULON sous le numéro 898 616 958 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Président : M. Romain PELLECHIA dt à BORDEAUX (33000), 18 rue des Cordeliers, Résidence New Plume - Appt 11 ;

Directrice Générale : Mme Mathilde BERANGER épouse PELLECHIA dt à BORDEAUX (33000), 18 rue des Cordeliers, Résidence New Plume - Appt 11  
POUR AVIS, Le Président

L23EJ25006



## NP BATTERIES

SARL au capital de 1 500 €  
Siège social : 18 Avenue des Magnolias  
33138 LANTON  
RCS de BORDEAUX n°913 721 023

L'AGE du 24/05/2023 a décidé à compter du 24/05/2023 de nommer en qualité de gérant M. PIERSON Nathan, demeurant 18 Avenue des Magnolias, 33138 LANTON en remplacement de M. PIERSON Lionel, pour cause de démission.  
Modification au RCS de BORDEAUX  
Pour avis  
la gérance

L23EJ25010



2 P B

Société à responsabilité limitée  
au capital de 100 euros  
Siège social : 5 rue du Docteur Sémic  
33260 LA TESTE DE BUCH  
819 371 543 RCS BORDEAUX

Suite à décision du 25 mai 2023, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis. La Gérance

L23EJ25057

**SOGECA BORDEAUX**  
68 avenue Jean Jaurès  
33150 CENON  
05.57.77.90.00

**PALLAS EXPERTISE** - Société par actions simplifiée à Associé unique au capital de 1 000 euros - Siège social : 31 Avenue Paul Bert, 33400 TALENCE - 878 911 361 RCS BORDEAUX - Aux termes d'une décision en date du 1<sup>er</sup> avril 2023, l'associé unique de la société par actions simplifiée PALLAS EXPERTISE a décidé de transférer le siège social du 31 Avenue Paul Bert, 33400 TALENCE au 9 Rue Dauzats, 33000 BORDEAUX à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. D'étendre l'objet social à l'activité de travaux de gaz à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Pour avis, Le Président.

L23EJ25069

**SOGECA BORDEAUX**  
68 avenue Jean Jaurès  
33150 CENON  
05.57.77.90.00

**PAC** - Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros - Siège social : 31 Avenue Paul Bert, 33400 TALENCE - 843 315 508 RCS BORDEAUX - D'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 24 avril 2023, il résulte que le siège social a été transféré du 31 Avenue Paul Bert 33400 TALENCE (GIRONDE) au 9 Rue Dauzats 33000 BORDEAUX (GIRONDE) à compter de ce jour. L'article 4 des statuts est modifié en conséquence. Modification sera faite au R.C.S de Bordeaux.

Pour avis, Le Président.

L23EJ25108



## G FINANCE AQUITAINE NORD

Société par actions simplifiée  
au capital de 60 000 euros  
Siège social : 51 Allée de Mégevie,  
33170 GRADIGNAN  
948 465 687 RCS BORDEAUX

L'AGE du 28/04/2023 a décidé de transférer le siège social à ZA de Toctoucau, 1 Bis Chemin de Lou Tribail, 33610 CESTAS, à compter du 01/05/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

L23EJ25112



## G FINANCE PYRENEES

Société par actions simplifiée  
au capital de 60 000 euros  
Siège social : 51 Allée de Mégevie,  
33170 GRADIGNAN  
948 014 865 RCS BORDEAUX

L'AGE du 28/04/2023 a décidé de transférer le siège social à ZA de Toctoucau, 1 Bis Chemin de Lou Tribail, 33610 CESTAS, à compter du 01/05/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

L23EJ25119



## G FINANCE AURA

Société par actions simplifiée  
au capital de 60 000 euros  
Siège social : 51 Allée de Mégevie,  
33170 GRADIGNAN  
948 676 176 RCS BORDEAUX

L'AGE du 28/04/2023 a décidé de transférer le siège social à ZA de Toctoucau, 1 Bis Chemin de Lou Tribail, 33610 CESTAS, à compter du 01/05/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

L23EJ25121

**SOGECA BORDEAUX**  
68 avenue Jean Jaurès  
33150 CENON  
05.57.77.90.00

**THALII** - Société à responsabilité limitée à Associé unique au capital de 1 000 euros - Siège social : 18 Chemin de la Brède - 33560 SAINTE-EULALIE - 913 530 796 RCS BORDEAUX - Aux termes d'une décision en date du 1<sup>er</sup> avril 2023, l'associé unique de la société à responsabilité limitée THALII a décidé de transférer le siège social du 18 Chemin de la Brède, 33560 SAINTE-EULALIE à Résidence Confluence, 3 Place de la Presqu'île, 33440 AMBARES ET LAGRAVE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Dépôt légal au RCS de BORDEAUX. Pour avis. La Gérance

L23EJ25131

**ABONNEZ-VOUS !**

**NICOT SPA** Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée Au capital de 10 000 euros Siège social : 76 Avenue de la Libération 33410 BEGUEY 487 441 628 RCS BORDEAUX Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 06/06/2023, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 euros. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par M. Thierry NICOT Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par M. Thierry NICOT, demeurant 321 Route du Ballot, 33410 MONPRIMBLANC, Pour avis,  
L23EJ25160



### S.G.I

Société Civile Immobilière  
au capital de 340 317,00 euros  
Siège social : 1, rue de Lacoste  
33290 BLANQUEFORT  
RCS BORDEAUX 509 067 849

### AVIS DE REDUCTION DE CAPITAL

Aux termes d'une délibération en date du 05/06/2023, l'Assemblée Générale a décidé, sous la condition suspensive d'absence d'opposition formée par des créanciers sociaux, une réduction du capital social non motivée par des pertes pour un montant de 236 117,00 euros.

Cette réduction du capital intervient par voie de rachat de 2 053 parts sociales émises par la société S.G.I.

Le procès-verbal de cette Assemblée Générale Extraordinaire sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX à l'issue du présent avis.

Pour avis, la Gérance

L23EJ25163

# ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

SERVICE PUBLICITÉ

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com



**Sylvain HUSTAIX**  
Administrateur Judiciaire  
34 rue Victor Hugo 33500 LIBOURNE

### SCEA DU CHATEAU LA PAZ

Siège : Château la Paz - 33240 ASQUES  
Capital : 274 408 €  
RCS Libourne N° : 391722931

### MODIFICATION DE LIQUIDATEUR AMIABLE

À la suite des décisions de l'associée unique en date du 26/05/2023, Madame Marie-Ange DE PEDRO, née MANDON a été désignée en qualité de liquidateur amiable de la SCEA DU CHATEAU LA PAZ, en remplacement de la SELARL FHB prise en la personne de Maître Sylvain HUSTAIX.

Pour avis.

L23EJ25205

### BÄRWOLF FRANCE

SAS au capital de 50.000 €  
Siège social : 37, avenue de la Boétie  
33320 LE TAILLAN MEDOC  
431 602 028 RCS BORDEAUX

Les mandats de Monsieur Bruno LESTAGE, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Simon VEZIN, Commissaire aux Comptes suppléant, étant arrivés à expiration, et après avoir constaté que la Société n'avait pas dépassé deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant pendant les deux exercices précédant l'expiration des mandats, l'Assemblée Générale des Associés en date du 30 mai 2023 a pris acte de l'expiration des mandats des commissaires aux comptes et décidé de ne pas procéder à la désignation de Commissaires aux Comptes.

Pour avis

L23EJ25229

### VALORISATION PATRIMOINE BATI

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE  
AU CAPITAL DE 20 000 EUROS  
SIEGE SOCIAL : 41, RUE DES MENUTS  
33000 BORDEAUX  
880 503 065 RCS BORDEAUX

### TRANSFERT DE SIEGE MÊME RESSORT

Aux termes d'une décision en date du 01/06/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 41, rue des Menuts, 33000 BORDEAUX au 199 Rue Achard - 33000 BORDEAUX à compter du 01/06/2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. POUR AVIS - Le Président

L23EJ25235



Rue du Cardinal Richaud  
33000 Bordeaux

**BOUCHERIE CORVOISIER** Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros Siège social : 14 RUE ROGER DAGUT, 33720 LANDIRAS 853 987 287 RCS BORDEAUX Aux termes d'une décision en date du 30 mai 2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 14 rue Roger Dagut, 33720 LANDIRAS au 2 parking Avenue Thiers 33113 ST SYMPHORIEN à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. POUR AVIS. Le Président  
L23EJ25245

GAIFFIER CONSEILS TRANSACTIONS  
FONDS DE COMMERCE ET IMMOBILIER  
Société par actions simplifiée  
au capital de 4 000 euros  
Siège social : 53 route du Château de Bionnay 69640 LACENAS  
RCS VILLEFRANCHE-TARARE  
852738491

Par AGE du 4 mai 2023, le siège social a été transféré du 53 route du Château de Bionnay, 69640 LACENAS au 61, cours de Verdun 33470 GUJAN-MESTRAS à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de VILLEFRANCHE-TARARE sous le numéro 852 738 491 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Président : Monsieur Grégory GAIFFIER, demeurant 5 T Chemin de Grollet 33770 SALLES.

Directrice générale : Madame Sonia GAIFFIER, demeurant 5 T Chemin de Grollet 33770 SALLES.

Le Président

L23EJ25267

### «KINERGIE»

Société civile de moyens  
Siège social : PESSAC (33600),  
rue du Royaume Uni.  
R.C.S. : 418 216 628 - BORDEAUX

### CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 24/03/2023, les associés ont accepté la démission de M Erick GIGLIO de ses fonctions de co-gérant suite à la cession de ses parts et ont décidé de nommer M Jonathan DIOLEZ, dt à GRADIGNAN, 56 rue des Cèdres, Bat E appt 42, comme co-gérant

Pour insertion

L23EJ25295



**Maître Mathieu CALVEZ**  
Notaire à  
BORDEAUX (33000)  
25 bis cours de Verdun

Par AGE du 07/12/2021, les associés de la société «**DES LETTRES DANS LES ETOILES**», Société civile immobilière, ayant son siège social à CENON (33150), 15 rue Léon Blum. Immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le N° 534 777 594, ont décidé de réduire le capital social pour le ramener de 1500,00 Euros à 1050,00 Euros par voie de rachat et d'annulation de 45 parts sociales. L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence. Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX. Pour avis.  
L23EJ25305



**Maître Mathieu CALVEZ**  
Notaire à  
BORDEAUX (33000)  
25 bis cours de Verdun

Par AGE du 07/12/2021, les associés de la «**LES CINQ GARES**», Société civile immobilière, au capital de 1.500,00 Euros, ayant son siège social à CENON

(33150), 15 rue Léon Blum. Immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le N° 789 832 656, ont décidé de réduire le capital social pour le ramener de 1500,00 Euros à 1050,00 Euros par voie de rachat et d'annulation de 45 parts sociales. L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence. Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX. Pour avis.  
L23EJ25312



### LC2A

Société par actions simplifiée  
au capital de 10 000 euros  
Siège social : Les Souches  
2240 Route de Montendre  
MARCILLAC, 33860 VAL DE LIVEINNE  
815 214 374 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 avril 2023, il résulte que Madame Angélique LALANDE, demeurant Les Souches, 2240 Route de Montendre - MARCILLAC, 33860 VAL DE LIVEINNE a été nommée en qualité de Présidente à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023 en remplacement de Monsieur Arnaud COURJAUD, démissionnaire.

POUR AVIS

La Présidente

L23EJ25322

### DISSOLUTIONS

### JULIEN RENOV

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social :  
116 Avenue de la République  
33820 SAINT CIERS SUR GIRONDE  
840 131 643 RCS LIBOURNE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 Mai 2023, il résulte que :

L'actionnaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 Mai 2023 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur PAUL Julien, demeurant 116 Avenue de la République, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 116 Avenue de la République, 33820 SAINT CIERS SUR GIRONDE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de LIBOURNE

Mention sera faite au RCS : LIBOURNE  
L23EJ24290

## 24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE  
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA  
NOTRE PLATEFORME INTERNET



LEGALMND  
SARL d'Avocats  
37 rue Cassiopée - Parc Altais  
74650 CHAVANOD

## HUMA PATRIMOINE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 10 000 €  
Résidence Couleur d'O  
11 rue Charlevoix de Villiers  
33260 LA TESTE DE BUCH  
913 530 564 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 mars 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Charles MAGNIER, demeurant Résidence Couleur d'O - 11 rue Charlevoix de Villiers - 33260 LA TESTE DE BUCH, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder à la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à la Résidence Couleur d'O - 11 rue Charlevoix de Villiers - 33260 LA TESTE DE BUCH. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur  
L23EJ24402



Dénomination :

## GARAGE DU PASTIN.

Forme : SAS société en liquidation.  
Capital social : 100000 euros.  
Siège social : 120 Route de Grimard,  
33670 LA SAUVE.  
482714847 RCS de Bordeaux.

## DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 1 avril 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1 avril 2023. Madame Véronique Lamothe, demeurant 126 rue de Pérdrigail 33750 Croignon a été nommée liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis,  
Le liquidateur amiable  
L23EJ24678

SOGECA BORDEAUX  
68 avenue Jean Jaurès  
33150 CENON  
05.57.77.90.00

## LE GRAND MOINE

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1 000 euros  
Siège social : 1 Route du Grand Moine, 33500 LALANDE DE POMEROL  
811072578 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une délibération en date du 15 décembre 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a :

- décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise

en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

- nommé comme liquidateur Michel LOULLIERE, demeurant 6 Avenue de l'Europe, Domaine du Grand Beauséjour, 33500 LIBOURNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

- fixé le siège de la liquidation au 1 Route du Grand Moine, 33500 LALANDE DE POMEROL. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au R.C.S de Libourne. Pour avis Le Liquidateur.  
L23EJ24686

## COVASAM

SCI au capital de 1 000 €.  
Siège social : 21 RTE DU VAL DE L'EYRE  
33770 SALLES.  
910 678 952 RCS BORDEAUX

Par décision de l'Assemblée générale du 02/06/2023, il a été décidé de la dissolution de la société, de nommer en qualité de Liquidatrice Madame Julie BRUNETTI demeurant 21 ROUTE DU VAL DE L'EYRE 33770 SALLES, et de fixer le siège de liquidation au siège social où seront également notifiés actes et documents. Dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Modification au RCS de BORDEAUX  
L23EJ24784

## MB CONCEPT

Société A Responsabilité Limitée à Associé Unique au capital de 10 000 euros  
SIEGE SOCIAL : 2 rue Rostaing  
33400 TALENCE  
RCS BORDEAUX 498.165.901

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2022 au siège social, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 septembre 2022 et sa mise en liquidation amiable.

Mr Jérôme BARBE, demeurant 8 rue Marcel Cachin - 33810 AMBES a été nommé en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 8 rue Marcel Cachin - 33810 AMBES, où la correspondance devra être adressée, ainsi que tout acte et document concernant la société.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis,  
L23EJ24823

## CLÔTURES



Cabinet DR Expertise  
et Conseils  
154 Avenue de Saint Médard  
33320 EYSINES  
05.56.12.03.42

## DG PARTNER

SASU au capital de 100 €  
Siège social : 60 AVENUE DES CHENES  
33115 PYLA SUR MER  
RCS de BORDEAUX n°852 117 043

L'assemblée générale ordinaire du 24/05/2023 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. GUINABERT DANIEL de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 24/05/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis  
le liquidateur  
L23EJ23151



LEGALMND  
SARL d'Avocats  
37 rue Cassiopée - Parc Altais  
74650 CHAVANOD

## HUMA PATRIMOINE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 10 000 €  
Résidence Couleur d'O  
11 rue Charlevoix de Villiers  
33260 LA TESTE DE BUCH  
913 530 564 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale réunie le 3 avril 2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Charles MAGNIER, demeurant Résidence Couleur d'O - 11 rue Charlevoix de Villiers - 33260 LA TESTE DE BUCH de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur  
L23EJ24404

## GALAKTOS

Société par actions simplifiée en cours de liquidation au capital de 188 000 euros  
Siège social et siège de la liquidation :  
12 chemin de Jeandey -  
33360 LATRESNE  
414 689 992 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30/03/2023 au 2 Bis Rue de la cantelaudette - 33310 LORMONT a approuvé le compte définitif de liquidation clos au 30 mars 2023, déchargé Michel MAZON, demeurant 12 chemin de Jeandey - 33360 LATRESNE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.  
L23EJ24421

## AD LITEM

S.C.P en liquidation amiable  
au capital de 127.072 €  
Siège social : 236 bis, avenue Pasteur  
33600 PESSAC  
Siège de liquidation : 3 avenue de la Libération 33170 GRADIGNAN  
Liquidateur amiable :  
Mme Christine CHAMBOUX EVAIN  
RCS BORDEAUX B 380 482 612

## CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée générale a approuvé, le 30 avril 2023, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame Christine CHAMBOUX EVAIN demeurant 3, avenue de la Libération - 33170 - GRADIGNAN, pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société, à compter du 31 décembre 2022. Mention en sera faite au RCS de Bordeaux.

Le Liquidateur  
L23EJ24568

**ECHOS**  
JUDICIAIRES - GIRONDINS

POUR VOTRE  
COMMUNICATION  
PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com



ACTUARIEL EXPERTISE  
Société d'expertise comptable  
Conseil en création d'entreprises  
Lormont - Tél. 05 57 54 4984  
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32  
www.actuariel-expertise.com

## AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 31 DECEMBRE 2022, l'associé unique de la société **BL MAINTENANCE**, société à responsabilité limitée au capital de 500 Euros, dont le siège social 42 Allée des Cerises 33650 SAINT-SELVE, immatriculée 791 126 949 RCS BORDEAUX, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Bruno LAPALLERIE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

L23EJ24705



GROUPE  
**CAEC**  
CONSEIL - AUDIT - EXPERTISE COMPTABLE  
ARTISAN - BORDOIS - LANGON - MÉRIGNAC  
www.groupecaec.fr

## AUTOMATISME SERVICES FERMETURE - ASF

SASU au capital de 5 000 euros  
Siège social et de liquidation : 13 Lotissement Communal, 33210 ROAILLAN  
821 030 178 RCS BORDEAUX

## CLOTURE DE LIQUIDATION

Le 31/05/2023 à Roailan, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Serge CARREAU, demeurant au 13 Lotissement Communal, 33210 ROAILLAN, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du GTC de BORDEAUX, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis  
L23EJ24996

**FIDUCIAL**  
SOFIRAL

Rue du Cardinal Richaud  
33000 Bordeaux

**SCI MMPJ** Société civile immobilière en liquidation Au capital de 1 524,49 euros  
Siège social : Centre Commercial Cap de Bos, 33600 PESSAC  
Siège de liquidation : 52 rue des Pélicans, 33600 PESSAC  
411 855 976 RCS BORDEAUX  
L'Assemblée Générale réunie le 26/04/2023 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Michel MÈREUZE, demeurant 52 rue des Pélicans, 33600 PESSAC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur  
L23EJ25157



**Florence DASSONVILLE - Henri ARAN**  
AVOCATS  
215 Av d'Eysines - 33110 LE BOUSCAT  
Tél : 05 56 08 83 95

## SCI SIFIC

Société civile immobilière  
Au capital de 250,00 euros  
Siège social : 40 rue Jean Pages  
33140 VILLENAVE-D'ORNON  
RCS BORDEAUX 504 122 961

## AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Les associés réunis le 3 mars 2023 à VILLENAVE D'ORNON ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé Monsieur Sedat OKAY, demeurant Résidence St Martin 1 - bât. 1, entrée A - 58 avenue du Maréchal Juin 33140 VILLENAVE-D'ORNON, liquidateur, de son mandat et constaté la clôture de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis,

L23EJ25241



## POISSONNERIE DE LA COTE ET DU BASSIN

SARL au capital de 3 000 €  
Siège : 151 avenue du Bassin d'Arcachon  
33680 LE PORGE  
Siège de liquidation : 151 avenue du Bassin d'Arcachon 33680 LE PORGE  
841 817 349 RCS BORDEAUX

Le 21/04/2023, l'Assemblée Générale a approuvé le compte définitif de liquidation du 31/12/2022, déchargé M. Jacques BLONDEL demeurant 151 avenue du Bassin d'Arcachon 33680 LE PORGE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation avec effet au 31/12/2022. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX

L23EJ25367

## LOCATIONS GERANCES

Selon un acte SSP du 28.02.2023 **TOTALÉNERGIES MARKETING FRANCE**, SAS au capital de 390 553 839 euros avec siège social 562 Avenue du Parc de l'île - 92000 NANTERRE, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n° 531 680 445 a consenti un contrat de location-gérance à compter du 27.05.2020, sans tacite reconduction à la SARL **MARIDA** au capital de 8 000 euros, avec siège social 388, ROUTE DU MEDOC - 33320 EYSINES immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°789 877 982, portant sur un second fonds de commerce de station-service et activités annexes dénommé RELAIS MERIGNAC SOMME sis à PAR BAGATELLE AVENUE DE LA SOMME - 33700 MERIGNAC. Le présent contrat liant la société TOTALÉNERGIES MARKETING France et la SARL MARIDA, a pris fin le 25.04.2023.  
L23EJ24471

Selon acte SSP du 24.04.2023 **TOTALÉNERGIES MARKETING FRANCE**, SAS au capital de 390 553 839 euros avec siège social 562 Avenue du Parc de l'île - 92000 NANTERRE, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n° 531 680 445 a consenti à la SARL **MARIDA** au capital de 8 000 euros avec siège social 388 ROUTE DU MEDOC - 33320 EYSINES immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 789 877 982, portant sur un

fonds de commerce de station-service et activités annexes dénommé RELAIS EYSINES STAR sis à 388 ROUTE DU MEDOC - 33320 EYSINES, une prorogation jusqu'au 30.04.2024 du contrat de location-gérance à effet du 27.05.2020.  
L23EJ24473

## AVIS DE FIN DE LOCATION GERANCE

La location gérance du fonds de commerce de restauration rapide, à consumer sur place et à emporter, exploité à Bordeaux, 234, cours de la Marne, confiée par ASSP du 29/4/2021 par la société **ELDORADO**, 234, cours de la Marne à Bordeaux, RCS Bordeaux 813 462 637, à la société **MKW SERVICES**, 234, cours de la Marne à Bordeaux, RCS Bordeaux 900 956 004, a pris fin le 10/6/2023 par sa résiliation selon ASSP du 2/6/2023. Pour avis.

L23EJ24741

## FONDS DE COMMERCE



**Yves MOUNIER**  
Avocat à la Cour  
6 bis, rue de la Croix de  
Seguey 33000 BORDEAUX  
Tél : 05.56.52.74.60

## CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux des 4 et 22 mai 2023 enregistré au service des impôts de Bordeaux le 24 mai 2023, dossier 2023 00016852, réf. 3304P61 2023 A 04101,

La Société **JANICA**, SAS au capital de 10 000,00 €, dont le siège social est sis 7-8 Place René Maran, 33300 BORDEAUX, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 839 887 270, représentée par la SELARL EKIP, Mandataire Judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de BORDEAUX, élisant domicile en son étude sise 2 rue de Caudéran, CS 41176, 33001 BORDEAUX CEDEX, agissant en qualité de Mandataire Judiciaire de la liquidation judiciaire de la SAS JANICA dans le cadre des dispositions de l'article L 642-19 du Code de Commerce, nommée à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 8 février 2023, et spécialement autorisée en vertu d'une ordonnance en date du 20 avril 2023,  
A CEDE A

La Société **BSA DIFFUSION**, SARL au capital de 7622,45 €, dont le siège social est sis Guerin Bois des Fées, 33240 PERISSAC, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LIBOURNE sous le numéro 414 599 506, représentée par Monsieur Xavier BRUNG, en sa qualité de Gérant dûment habilité à cet effet

**LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE** de bar, restauration et sandwicherie, sis 7-8 Place René Maran, 33300 BORDEAUX, moyennant le prix de TRENTE CINQ MILLE EUROS (35 000,00 €), s'appliquant comme suit :

- aux éléments incorporels, pour la somme de 20 000,00 €
- aux éléments corporels, pour la somme de 15 000,00 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 21.04.23.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, à la SELARL EKIP, 2 rue de Caudéran CS 41176 33001 BORDEAUX CEDEX

Pour avis

L23EJ24613



**Yves MOUNIER**  
Avocat à la Cour  
6 bis, rue de la Croix de  
Seguey 33000 BORDEAUX  
Tél : 05.56.52.74.60

## CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux du 22 mai 2023 enregistré au service des impôts de Bordeaux le 25 mai 2023, dossier 2023 00016844, réf. 3304P61 2023 A 04087,

La Société **LE BIDULE**, SARL au capital de 5 000,00 €, dont le siège social est sis 11 rue Candale, 33000 BORDEAUX, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 903 252 583, représentée par Maître Jacques de LATUDE, Mandataire Judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de BORDEAUX, élisant domicile en son étude sise 14 rue Boudet, 33000 BORDEAUX, agissant en qualité de Mandataire Judiciaire de la liquidation judiciaire de la SARL LE BIDULE dans le cadre des dispositions de l'article R.644-2 du Code de Commerce, nommé à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 7 mars 2023,

A CEDE A

La société **V FIN**, SARL au capital de 5 000 €, dont le siège social est situé 119 allée des Mimosas, 33600 PESSAC, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 950 851 071, représentée par son Gérant Monsieur Liu PAI, dûment habilité à cet effet

**LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE** de restauration traditionnelle, sis 11 rue Candale, 33000 BORDEAUX, moyennant le prix de CENT QUATRE MILLE EUROS (104 000,00 €), s'appliquant comme suit :

- aux éléments incorporels, pour la somme de 74 000,00 €
- aux éléments corporels, pour la somme de 30 000,00 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 22.05.23.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, à l'étude de Maître Jacques de LATUDE, 14 rue Boudet, 33000 BORDEAUX.

Pour avis

L23EJ24657



## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Christophe LACOSTE, Notaire à BORDEAUX (Gironde), 20, rue Ferrère, le 16 mai 2023, enregistré à SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT DE BORDEAUX, le 24 mai 2023, Dossier 2023 00016993 Références 3304P61 2023 N 02301, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **BONNIE**, dont le siège est à BORDEAUX (33000) 7 rue du Pas Saint Georges, identifiée au SIREN sous le numéro 891 608 077 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

A :

La Société dénommée **PEPITE**, dont le siège est à LEGE-CAP-FERRET (33970) 14 rue des Roitelets, identifiée au SIREN sous le numéro 889 378 196 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Désignation du fonds : fonds de commerce de vente à emporter de crêpes, gaufres et dérivés, de glaces à l'eau ou de la crème et autres sorbets glacés sis à BORDEAUX (33000) 7 rue du Pas Saint Georges, connu sous le nom commercial CHOCO'BOMB.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (170 000,00 EUR), s'appliquant aux seuls éléments incorporels en l'absence de maté-

riel.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23EJ24776



**SCP CHEPEAU LUMEAU & Associés**  
Avocats à la Cour  
148, cours du Médoc  
33300 BORDEAUX

## CESSION DE FONDS ARTISANAL

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux du 31/05/2023, enregistré au SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT DE BORDEAUX le 01/06/2023, Dossier 2023 00017823, référence 3304P61 2023 A 04411, la société **PASCAL TOMPS**, SARL au capital de 386.000 €, siège social situé 5, rue Bienvenue - 33700 MERIGNAC, 752 996 199 RCS BORDEAUX, a cédé à la société **AC**, SAS au capital de 2.000 €, siège social situé 37 C, avenue du Chevalier d'Essnaud - 33640 AYGUEMORTE-LES-GRAVES, 949 955 322 RCS BORDEAUX, son fonds artisanal de couverture, exploité au 28, cours Balguerrie Stutenberg - 33300 BORDEAUX, sous le nom commercial TOMPS, moyennant le prix total de 130.000 € s'appliquant aux éléments incorporels à concurrence de 86.100 € et aux éléments corporels à concurrence de 43.900 €, à effet du 01/06/2023.

Cette cession fera l'objet d'une insertion au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales.

Les créanciers du cédant auront un délai de dix jours à partir de la dernière en date de ces publications pour faire opposition à l'adresse du fonds vendu et pour la correspondance au cabinet d'Avocats SCP CHEPEAU, LUMEAU & Associés, situé 148, cours du Médoc 33300 BORDEAUX, où domicile a été élu à cet effet.  
L23EJ25134

## CESSION DE FONDS ARTISANAL

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux du 31/05/2023, enregistré au SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT DE BORDEAUX le 01/06/2023, Dossier 2023 00017822, référence 3304P61 2023 A 04410, la société **PASCAL TOMPS**, SARL au capital de 386.000 €, siège social situé 5, rue Bienvenue - 33700 MERIGNAC, 752 996 199 RCS BORDEAUX, a cédé à la société **LARROCHE**, SAS au capital de 5.000 €, siège social situé 5, rue Marcellin Berthelot - 33150 CENON, 949 889 315 RCS BORDEAUX, son fonds artisanal de plomberie, exploité au 28, cours Balguerrie Stutenberg - 33300 BORDEAUX, sous le nom commercial TOMPS, moyennant le prix total de 100.000 € s'appliquant aux éléments incorporels à concurrence de 68.300 € et aux éléments corporels à concurrence de 31.700 €, à effet du 01/06/2023.

Cette cession fera l'objet d'une insertion au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales.

Les créanciers du cédant auront un délai de dix jours à partir de la dernière en date de ces publications pour faire opposition à l'adresse du fonds vendu et pour la correspondance au cabinet d'Avocats SCP CHEPEAU, LUMEAU & Associés, situé 148, cours du Médoc - 33300 BORDEAUX, où domicile a été élu à cet effet.  
L23EJ25135

## POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com



**Yves MOUNIER**  
Avocat à la Cour  
6 bis, rue de la Croix de  
Seguey 33000 BORDEAUX  
Tél : 05.56.52.74.60

## CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux du 30 mai 20023, enregistré au service des impôts de Bordeaux le 31 mai 2023, dossier 2023 0007805, réf. 3304P61 2023 A 04363

La Société **C'BUENO**, SARLU au capital de 1 000,00 €, dont le siège social est sis 3 Grand Rue, 33650 Saint-Selve, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 803 858 349, représentée par la SCP SILVESTRI-BAUJET, Mandataire Judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de BORDEAUX, élisant domicile en son étude sise 23 rue du Chai des Farines, 33000 BORDEAUX, agissant en qualité de Mandataire Judiciaire de la liquidation judiciaire de la SARLU C'BUENO dans le cadre des dispositions de l'article R.644-2 du Code de Commerce, nommée à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 15 mars 2023,

A CEDE A

**Monsieur Julien TESSIER**, né le 25 octobre 1986 à Bègles (33), de nationalité française, demeurant 212 Monega Road, Londres E12 6TS, ROYAUME UNI,

**Madame Laetitia GOUREVITCH épouse BESNARD**, née le 28 décembre 1982 à Courbevoie (92), de nationalité française, demeurant 91 chemin du Coquillat, 33850 LEOGNAN,

Agissant tant à titre personnel que pour le compte d'une Société à constituer dénommée LA PIZZERIA DE SAINT-SELVE, SAS au capital de 1000 €, dont le siège social sera situé 3 Grand Rue, 33650 Saint Selve

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE de restauration rapide, et notamment vente de pizza à emporter, de plats cuisinés, de produits alimentaires, de boissons non alcoolisées, de vins et de bières, sis 3 Grand Rue, 33650 Saint-Selve, moyennant le prix de QUINZE MILLE EUROS (15 000,00 €), s'appliquant comme suit :

aux éléments incorporels, pour la somme de 10 000,00 €

aux éléments corporels, pour la somme de 5 000,00 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 30.05.23.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, à la SCP SILVESTRI-BAUJET sise 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX.

Pour avis

L23EJ25136

## REGIMES MATRIMONIAUX

## AMÉNAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Joséphine BLANCHARD-MOGA, Notaire membre de la Société à Responsabilité Limitée «Office Notarial B'A» à la résidence d'ARCA-CHON (Gironde), 14, Boulevard Général Leclerc, CRPCEN 33059, le 31 mai 2023, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial.

ENTRE :

Monsieur Thierry Fernand **HUMEZ**, et Madame Régine Marie Françoise **CASSEIGNE**, demeurant ensemble à LA-TESTE-DE-BUCH (33260) 25 rue des Pins Verts.

Monsieur est né à SAIGON (VIETNAM) le 20 décembre 1954. Madame est née à ARCA-CHON (33120) le 22 octobre 1956. Mariés à la mairie de ARCA-CHON (33120) le 1<sup>er</sup> avril 1977 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Bien apporté : par Madame : - sur la commune de LA TESTE DE BUCH 12 Bld de curepipe cadastré FN 340 évalué : 300 000,00 euros

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23EJ24417

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Pierre REUTIN, Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle « Stéphane COSTE et Valérie LEBRIAT », titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à BORDEAUX (Gironde), 1, Cours Georges Clémenceau, CRPCEN 33014, le 26 mai 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

**Monsieur Bernard Raymond MIGAUD**, Cadre de santé, et **Madame Catherine DESSUGE**, demeurant ensemble à SAINT-CAPRAIS-DE-BORDEAUX (33880) 12 Clos des Tambourins.

Monsieur est né à BORDEAUX (33000) le 14 septembre 1959,

Madame est née à CENON (33150) le 4 février 1962.

Mariés à la mairie de CARIGNAN-DE-BORDEAUX (33360) le 20 août 1983 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23EJ24668

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Léa FERRANT, le 5 juin 2023, **Monsieur Michel BERGOUIGNOUX**, Informaticien, et **Madame Muriel Yvonne Michele JAURGOYHEN**, VDI, demeurant ensemble à MERIGNAC (33700) 9 avenue de Douaumont ont convenu d'aménager leur régime matrimonial de communauté en apportant à ladite communauté les biens propres en pleine propriété de Madame Muriel JAURGOYHEN :

Désignation

A ANDERNOS-LES-BAINS (GIRONDE) 33510, 35 Bis Avenue des Colonies,

Une maison à usage d'habitation élevée sur terre plein d'un rez-de-chaussée composée d'un séjour, cuisine, deux chambres, WC, salle de bains, véranda, garage.

Figurant ainsi au cadastre section AN n°416 pour une surface de 00 ha 04 a 75 ca

Tel que le BIEN existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.

Les époux ont également convenu qu'en cas de dissolution de l'union par décès ou déclaration d'absence tous les biens apportés appartiendront pour moitié en propriété et l'autre moitié en usufruit à l'époux survivant.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion en l'étude de Maître Léa FERRANT située à BORDEAUX (33000) 152 rue Emile Combes.

L23EJ24806

## CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte notarié reçu par Maître Gaël BAILLEUL, notaire à EVREUX, le 05 juin 2023,

Monsieur Charles Georges Antoine **CAULIER** (né à Caen le 26 avril 1983), et Madame Séléna Laure Anne Brigitte Karine **BOULONNE** (née à Saint Germain en Laye le 20 septembre 1990), son épouse, demeurant ensemble à ARES (Gironde), 11 allée de Charenton, mariés à la mairie de GOUTS (Landes), le 30 décembre 2020, sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts,

Ont adopté pour l'avenir le régime de la séparation des biens tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du Code civil.

Conformément à l'article 1397 alinéa 3 du code civil, les oppositions des créanciers pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées à Maître BAILLEUL, notaire à EVREUX. L23EJ24888

## AUTRES ANNONCES

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testaments olographes en date du 22 novembre 2011 et 26 novembre 2011,

**Monsieur Jean Marius SOUBIE**, en son vivant retraité, demeurant à PODENSAC (33720) 5 allée Georges Montel Centre de Soins.

Né à ILLATS (33720), le 26 juillet 1937.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à PODENSAC (33720) (FRANCE), le 13 décembre 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître François DUBOST, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «DUBOST NOTAIRES», titulaire d'un Office Notarial à LANGON (Gironde), 53, Cours Sadi Carnot, le 31 mai 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Nicolas MAMONTOFF, notaire à CADILLAC (33720) 25 allée du Parc, référence CRPCEN : 33035, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23EJ24281

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Précision étant ici faite que même si un doute subsiste s'agissant du jour précis de la rédaction du testament olographe, nul doute ne demeure s'agissant de la période de rédaction, savoir l'année 2019. La période de rédaction étant déterminée et aucun testament postérieur ni antérieur à

cette période n'étant connu du requérant ni du notaire il est ainsi constaté l'indifférence d'une datation précise dudit testament olographe.

**Madame Anna-Thérèse CHOY**, en son vivant retraitée, demeurant à BORDEAUX (33000) 6 avenue Charles de Gaulle.

Née à LANNE-EN-BARETOUS (64570), le 28 mai 1935.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

Décédée à BORDEAUX (33000) (FRANCE), le 8 mai 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Stéphan YAIGRE, Notaire Associé de la société « YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES », Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux, dont le siège est à BORDEAUX, 14, rue de Grassi, le 30 mai 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Stéphan YAIGRE?, notaire à BORDEAUX 14 rue de Grassi, référence CRPCEN : 33026, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23EJ24391

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil, Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 8 mars 2016, **Madame Simone CAMICAS épouse DARSONVILLE**, née à CHERVEIX-CUBAS (Dordogne) le 24 mai 1930, décédée en son domicile à VILLE-NAVE D'ORNON (Gironde) le 16 novembre 2022 a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Nicolas ADENIS-LAMARRE, Notaire associé à BORDEAUX - 23 avenue du Jeu de Paume, le 28 mars 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession Maître Nicolas ADENIS-LAMARRE, Notaire à BORDEAUX - 23 avenue du Jeu de Paume, référence CRPCEN : 33015, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal de Grande Instance de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis Maître Nicolas ADENIS-LAMARRE

L23EJ24397

## SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 19 août 2015,

**Madame Marie Anna MARTY**, en son vivant retraitée, demeurant à LA LANDE-DE-FRONSAC (33240) 890 route Royale Résidence Les Bois de Landecotte.

Née à BAYONNE (64100), le 17 mai 1929.

Veuve de Monsieur Jean René Jacques DEMANGEOT et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à LIBOURNE (33500) (FRANCE), le 24 avril 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Brice MESTRESSAT, Notaire Associé de la Société à responsabilité limitée «MESTRESSAT, LAFONT, GALLAZZINI», titulaire d'un Office Notarial à BAYONNE (Pyrénées Atlantiques), 72, avenue Dubrocq, le 30 mai 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Brice MESTRESSAT, notaire à BAYONNE 72 Avenue Dubrocq, Résidence Gochoa, référence CRPCEN : 64323, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de LIBOURNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23EJ24537

**SELARL Nicolas PEYRÉ, Marie-Céline CROQUET et Romain ILLHÉ, Agnès NUGÈRE**

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016  
Suivant testament olographe en date du 17 novembre 2010,

**Madame Odette Jeanne Emilienne POUGETTOU**, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Charles Jules GEOFFROY, demeurant à AMBARES-ET-LAGRAVE (33440) 4 rue Louis Massina (EHPAD).

Née à SAINTE EULALIE (33560), le 22 décembre 1922.

Décédée à AMBARES-ET-LAGRAVE (33440) (FRANCE), le 18 décembre 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Marie-Pierre FRAUCIEL, Notaire au sein de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «Nicolas PEYRÉ, Marie-Céline CROQUET et Romain ILLHÉ, Agnès NUGÈRE», dont le siège est à AMBARES-ET-LAGRAVE (Gironde), 96, rue Edmond-Faulat, titulaire de deux offices notariaux, à AMBARES-ET-LAGRAVE (Gironde), 96, rue Edmond-Faulat et à BORDEAUX, 1 Place Nansouty, le 1<sup>er</sup> juin 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la

succession : Maître Stéphanie POUCAN, notaire à LE HAILLAN (33185) 8 rue Emile Videau, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de Bordeaux de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23EJ24544



## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

### DELAJ D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil, Article 1378-1 du Code de procédure civile, Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016.

Suivant testament olographe en date du 14 mars 2022, **Monsieur Pierre Wolf TURK**, en son vivant retraité, demeurant à PAREMPUYRE (33290) 3 C allée de la Naoude. Né à PARIS 12EME ARRONDISSEMENT (75012), le 22 août 1936. Veuf de Madame Maryvonne Thérèse BROUARD et non remarié. Décédé à BRUGES (33520), le 31 mars 2023, a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Michelle ZEFEL, Notaire Associée de la Société Civile Professionnelle «Michelle ZEFEL», titulaire d'un Office Notarial à BORDEAUX, 247 Avenue Thiers, le 5 juin 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Michelle ZEFEL, Notaire à BORDEAUX, au 247 Avenue Thiers chargée du règlement de la succession. N° CRPCEN : 33150, dans le mois suivant la réception par le Greffe du Tribunal judiciaire de BORDEAUX de la copie authentique du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour Insertion, Le Notaire.

L23EJ25213

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 15 septembre 2020,

**Madame Marie Louise DUBOURG**, en son vivant retraitée, demeurant à ANDERNOS-LES-BAINS (33510) 21 avenue de Latre de Tassigny.

Née à CENAC (33360), le 9 mai 1935.

Veuve de Monsieur Alain Charley Clair DRUSSE et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à ARES (33740) (FRANCE), le 31 mars 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Franck DAVID, Notaire à FARGUES-SAINTE-HILAIRE (33370), 47, avenue de l'Entre Deux Mers, en l'Office Notarial

dont est titulaire la société «YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES» Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux ayant son siège à BORDEAUX (Gironde) 14 rue de Grassi, le 6 juin 2023, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Franck DAVID, notaire à FARGUES SAINT HILAIRE (33370) 47 avenue Entre Deux Mers, référence CRPCEN : 33215, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23EJ25225



**MAITRE Thomas BUGEAUD**, NOTAIRE ETUDE S.C.P. Céline CAMPAGNE-IBARCO, Fabrice VEYSSIERES, Thomas BUGEAUD, Emmanuel PRAX, Guillaume CORTI

## AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe **Monsieur René André BATBEDAT**, né à SAUMOS, le 13 septembre 1925, demeurant à LE PORGE (33680), 13 lotissement Plein Soleil, célibataire, décédé à LE PORGE, le 08 novembre 2022, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Thomas BUGEAUD, suivant procès-verbal en date du 06 juin 2023, dont copie authentique adressée au Greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX. Les oppositions sont à former en l'étude de Me Gregory ROUSSEAU, notaire à BRUGES, notaire chargé du règlement de la succession.

L23EJ25297

## RECTIFICATIFS



## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

RECTIFICATIF à l'annonce L23EJ24194 parue le 2 juin 2023 concernant la société **LA LAVERIE DU CHM**. Il y a lieu de lire que l'adresse du fonds cédé est : 44 avenue de l'Europe (33930) VENDAYS-MONTALIVET.

L23EJ25209

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 30 mai 2023)

**SARL Artistic Gourmet**, 38 Rue de Verdun, 33360 Carignan-De-Bordeaux, RCS BORDEAUX 909 456 162. La fabrication à caractère artisanal de pâtisseries, viennoiseries, chocolats et confiseries à vendre sur place, à emporter ou par correspondance, avec service de livraison possible, salon de thé, petite restauration, vente d'objets et accessoires liés à l'activité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1<sup>er</sup> janvier 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302542140119

**SARL RED PHOENIX**, 543 Cours de la Libération, 33400 Talence, RCS BORDEAUX 508 634 334. Restauration. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1<sup>er</sup> mars 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302542140065

**SARL SR INVEST**, 481 Boulevard Daney, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 750 411 159. Conseil et assistance en gestion d'entreprise. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 20 mars 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302542140074

**SAS RD SPHERE**, 5 Allées de Tourny, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 819 809 120. Négoce et location de containers et assimilés conseil en ingénierie technique en prestation industrielle négoce et location de structures Parallélépipédiques en tout genre destinés au stockage de divers produits Fourneuree de produits et d'équipements industriels. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1<sup>er</sup> janvier 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302542140080

**SARL LAURA CIHUELO**, 10 Rue Amaury de Craon, 33670 Créon, RCS BORDEAUX 829 396 233. Coiffure et esthétique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 avril 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302542140089

**SARL DAINAUD**, 32 et 32 Bis Av de l'Entre Deux, 33370 Fargues-Saint-Hilaire, RCS BORDEAUX 501 644 678. Pâtisserie, vente de coquillages, crustacés, plats cuisinés. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1<sup>er</sup> mai 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302542140062

(Jugement du 31 mai 2023)

**SARL ROSS & ROSS**, 11 Rue Galin, 33100 Bordeaux, RCS BORDEAUX 418 609 558. Marchand de biens, acquisition et vente de tous biens et droits immobiliers, la gestion de tous biens immobiliers par tous moyens, acquisition, détention et gestion directe ou indirecte de toutes participations, réalisation de prestations de services et notamment d'assistance administrative et commerciale, courtage en marchandises. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1<sup>er</sup> mars 2022, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baijot 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302542140059

**ABONNEZ-VOUS !**

**SAS BUZONI**, 25 Rue Esprit des Loix, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 821 604 162. Achat et vente de vêtements sur mesure et prêt-à-porter pour homme et femme ; négoce d'habillement ; vente au détail d'accessoires, bijoux fantaisie, vente d'épicerie fine et d'alimentation générale, vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées, vente de produits non alimentaires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 14 février 2022, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302542140086

**SARL LL CONCEPT**, 42 Rue de Taupia, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 832 077 432. Non communiquée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 26 avril 2023, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujot 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302542140092

**SAS SAUVAGEAU**, 97 Rue Camille Sauvageau, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 845 266 014. Restaurant et toutes opérations commerciales, financières juridiques se rattachant à l'objet indiqué ci dessus. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 23 mars 2023, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujot 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302542140098

**SARL L'OIL DE JADE**, 570 Boulevard de l'Industrie, 33260 la Teste-De-Buch, RCS BORDEAUX 848 818 712. L'acquisition, la prise à bail, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits, en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles, la gestion de Ces biens, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail, location, sous-location, meublée ou non, ou autrement des biens immeubles ; toutes prestations de services associées aux prestations de location ; aliénation des biens dont la société est propriétaire. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 avril 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302542140101

**SAS CRP RENOVATION 33**, 5 Rue de Condé, 33081 Bordeaux Cedex, RCS BORDEAUX 890 258 304. Toutes activités de maçonnerie, carrelage, peinture, plâtrerie et plus généralement tous travaux du bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 avril 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302542140110

#### OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 30 mai 2023)

**SAS JANE**, 1 Cours du Chapeau Rouge, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 821 452 067. Transactions sur immeubles et fonds de commerce - gestion immobilière. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 26 mai 2023 désignant administrateur SELARL Ascagne Aj So 46 Rue des Trois Conils 33000 Bordeaux avec les pouvoirs : assistance, man-

dataire judiciaire Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302542140083

**SAS MUY BORDEAUX SC**, 166 Rue Sainte-Catherine, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 853 380 335. La vente, la commercialisation d'objets de décoration et d'équipements de la maison ou de tous articles similaires ou connexes. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 24 avril 2023 désignant mandataire judiciaire Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302542140107

(Jugement du 31 mai 2023)

**SARL SUSHI FUSION - CUISINE JAPONAISE**, Parc d'Activités Sylvabelle, Lot 7, 33470 le Teich, RCS BORDEAUX 840 181 440. Intermédiaire de commerce de denrées alimentaires non surgelées, la fabrication de produits alimentaires, présentés dans des conditionnements jetables en vue de leur commercialisation en grandes surfaces et plus généralement toute entreprise du secteur de la grande distribution, à titre accessoire, la vente à emporter de produits alimentaires conditionnés et de boissons non alcoolisées ou alcoolisées du groupe 3 uniquement, à destination des particuliers ou des professionnels. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 25 mai 2023 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujot 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302542140095

**SAS SBI**, 26 Chemin de Picurey, 33520 Bruges, RCS BORDEAUX 849 156 518. Tous travaux neufs, de rénovation et de finition du bâtiment, amélioration et agencement de l'habitat, maçonnerie, isolation, menuiserie, plâtrerie, carrelage, couverture. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 23 mars 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302542140104

**SARLU Institut de beauté & centre minceur SETANE (SN beauté & minceur)**, 131 Avenue Thiers, 33100 Bordeaux, RCS BORDEAUX 892 299 413. Non communiquée. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 juin 2021 désignant mandataire judiciaire SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302542140113

#### JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 31 mai 2023)

**SARL BE-UNIQUE.FR**, 6 Avenue Gustave Eiffel, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 753 264 670. Conseil, design, stylisme, Customisation de véhicules, mobiliers et immobiliers, négociant automobile. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liqui-

dataire judiciaire, désignant, liquidateur SCP Silvestri-Baujot 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302542140077

#### CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 31 mai 2023)

**SARL THERGEO**, 13 Rue de l'Avenir, 33380 Mios, RCS BORDEAUX 520 561 481. Installation de systèmes Géothermiques avec pompes à chaleur : habitations individuelles, collectives et industrielles, réalisera également sondage géologiques forages et rapport pour étude de sol pour construction neuves. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujot 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. 13302542140068

**SARL MAILLARD**, 68-70 Avenue des Tabernottes, 33370 Yvrac, RCS BORDEAUX 521 188 375. Restauration traditionnelle rapide ou à emporter. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujot 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. 13302542140071

**SARL POK'N BOWL**, 97 Cours Gambetta, 33400 Talence, RCS BORDEAUX 903 664 829. Restauration, Saladerie, plats à emporter, Poke, boissons sans alcool. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujot 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. 13302542140116

#### TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX

Par jugement en date du 02 Juin 2023 Le Tribunal, Prononce la reprise de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

**Monsieur Dieudonné AGNANEM** 47 Rue du Neurin 33290 BLANQUEFORT SIRET : 754 028 413 00039

Nomme la SELARL PHILAE, 123 avenue Thiers - 33100 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Me LUCAS-DABADIÉ pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est

confié. Fixe à six mois le délai dans lequel Me LUCAS-DABADIÉ devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code du commerce. L23EJ24681

Par jugement en date du 02 Juin 2023 Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

**Association SOC PATRONAGE CAZEMAJOR YSER** Activité : hébergement touristique et autre hébergement de courte durée 52 Rue Cazemajor 33800 BORDEAUX SIRET : 781 837 703 00029

Liquidateur : SELARL PHILAE 123 avenue Thiers 33100 BORDEAUX L23EJ24682

Par jugement en date du 02 Juin 2023 Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

**Mme Sylvie DUTEY** Profession : Enseignement de la conduite 39 rue des vic-times 33580 MONSEGUR SIRET : 333178 952 00037.

Liquidateur : Me BAUJET SCP SILVESTRI-BAUJET 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX L23EJ24684

Par jugement en date du 02 Juin 2023 Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

**S.C.I. LA ROCHADE.CAMP** Activité : Location et gestion immobilière 51, Route de la Gare 33990 NAUJAC SUR MER RCS de Bordeaux : 801 300 856

Liquidateur : Me LUCAS-DABADIÉ SELARL PHILAE 123 avenue Thiers 33100 BORDEAUX L23EJ24685

## DÉCLARATION D'ABSENCE

Par requête en date du 05 juin 2023, le procureur de la République de Bordeaux a saisi le tribunal judiciaire de Bordeaux, statuant en chambre du conseil, aux fins de voir déclarer l'absence de :

**Madame D'OLIVIERA Eliane** née le 18 avril 1956 à FREJUS dont le dernier domicile est inconnu, ayant fait l'objet d'un jugement de présomption d'absence rendu le 19 mars 1999 par le juge des tutelles près le Tribunal d'instance de Bordeaux L23EJ25089

# ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

## ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 39 € TTC SOIT 26 NUMÉROS  
1 AN D'ABONNEMENT 69 € TTC SOIT 52 NUMÉROS  
2 ANS D'ABONNEMENT 109 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

ENTREPRISE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

EMAIL \_\_\_\_\_

TEL \_\_\_\_\_

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRI

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55



## VENTE EN IMMO-INTERACTIF

**PORT SAINT FOY ET PONCHAPT (33220)**  
9 rue du Moulin

### MAISON INDIVIDUELLE

Maison 151 m<sup>2</sup> hab. s/terrain 1.466 m<sup>2</sup>  
A rénover

1<sup>ère</sup> offre possible : **90.000 €**

Visites sur place sans rendez-vous :  
**LUNDI 5 JUIN 2023 de 11h à 12h30,**  
**MARDI 13 JUIN 2023 de 14h à 15h30,**  
**jeudi 22 juin 2023 de 11h à 12h30**

DEBUT DE RECEPTION DES OFFRES :

**LUNDI 26 JUIN 2023 12h00**

Inscription pour participer sur [immobilier.notaires.fr](http://immobilier.notaires.fr)

Etude de Me Sébastien CETRE - A BORDEAUX  
Renseignements : 05 56 42 41 85



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

### REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



**SELARL PHILAE**  
**MANDATAIRES JUDICIAIRES**  
123 AVENUE THIERS 33100 BORDEAUX



**À VENDRE**  
**FONDS DE COMMERCE**  
**de détail alimentaire et non**  
**alimentaires avec Bar (licence**  
**4), restauration, relais postal,**  
**relais colis, PMU et point chaud**  
Situé 43 rue Saint Jean  
A LA SAUVE (33670)

Local de 150 m<sup>2</sup> avec appartement à l'étage  
Loyer mensuel : 1.560 €

Offres à adresser à SELARL PHILAE, 123 avenue Thiers à Bordeaux  
(33100) fax : 05 56 79 09 65 Email : [contact@philaemj.fr](mailto:contact@philaemj.fr)  
**Réf : 8024**

DESCRIPTIF ET PIÈCES SUR LE SITE [WWW.MJ-SO.COM](http://WWW.MJ-SO.COM)



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

### REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS

**SELARL FIRMA - MANDATAIRE JUDICIAIRE**  
54 COURS GEORGES CLEMENCEAU  
33000 BORDEAUX

### A VENDRE FONDS DE COMMERCE

De : BRASSERIE ET RESTAURATION A EMPORTER

A : MERIGNAC 19 Allée James Watt

Local 500 m<sup>2</sup>

Loyer mensuel : 6.000 € TTC

CA exercice 2022 : 316.147 €

Vous pouvez adresser toute demande par  
courrier à l'adresse indiquée ci-dessus, ou par mail à :  
[assistantlm@firma-aquitaine.com](mailto:assistantlm@firma-aquitaine.com)

**Les offres pourront être déposées à l'Etude jusqu'au :**  
**vendredi 30/06/2023 à 12h**

DESCRIPTIF SUR LE SITE [WWW.MJ-SO.COM](http://WWW.MJ-SO.COM)



**POUR RECEVOIR**  
**LE SERVICE REGULIER DE**  
**NOTRE JOURNAL**

**ABONNEZ-VOUS !**

**SERVICE ABONNEMENT**

TÉL. 05 57 14 07 55

[ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM](mailto:ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM)

# DÉCLARATION DES CESSIIONS DE DROITS SOCIAUX

La déclaration peut désormais être effectuée en ligne sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr).

**L**es cessions de droits sociaux doivent être déclarées dans le délai d'un mois en vue du paiement des droits d'enregistrement (Code général des impôts, article 639).

La déclaration concerne notamment les cessions de parts de SARL, EURL, SNC, sociétés civiles, etc. lorsqu'elle ne sont pas constatées par un acte (acte notarié ou signé entre les parties).

La déclaration doit être faite sur le formulaire Cerfa n° 2759.

Depuis février 2023, la déclaration des cessions de droits sociaux non constatées par un acte peut également être effectuée en ligne sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr). À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025 les déclarations de cession devront obligatoirement être souscrites en ligne et les droits d'enregistrement payés par voie électronique.

La déclaration sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) s'effectue depuis l'espace Professionnel, rubrique « Démarches / Cession de droits sociaux ». Le calcul des droits à payer est effectué par l'administration. Le paiement s'effectue en ligne par carte bancaire ou prélèvement.

Les cessions de droit sociaux concernées par la déclaration en ligne sont les suivantes.

- Cession de parts sociales dans les SARL, EURL, SNC, sociétés en commandite simple, sociétés en participation, sociétés civiles.

- Cession d'actions ou titres assimilés de sociétés par action, sociétés par actions simplifiées, sociétés en commandite par actions.

- Cession de participations dans des sociétés à prépondérance immobilière.

Le dépôt du formulaire Cerfa n° 2759 reste nécessaire pour les autres cessions :

- Cession de parts de sociétés civiles de moyens.

- Cession avec abattement pour rachat d'une entreprise par ses salariés ou les proches du cédant.

- Cession de droits sociaux représentatifs d'apports en nature dans les sociétés de personnes.

- Cession d'actions ou parts conférant un droit à la jouissance d'immeubles.

- Cession de parts de société ou groupement civil, agricole, foncier, rural, forestier.

Référence

Loi 2019-1479 du 28 décembre 2019

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
<b>2023 : 3 666 €</b>	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
VOITURES		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
VÉLO-MOTEUR		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm <sup>3</sup>	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
MOTOS		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'APPELLE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	MARS 2022	MARS 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	110,49	116,79	+ 5,7 %
INDICE HORS TABAC	104,89	115,92	+ 5,7 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
2 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	135,84	+ 3,6 %	
3 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	136,27	+ 3,49 %	
4 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	137,26	+ 3,5 %	
SMIC			
HORAIRE		MENSUEL (35 H)	
11,52 €		1 747,20 €	

# TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN  
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée  
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 209,75	-3,8%	11,4%	9,9%	7 577,00	6 594,57	France
SBF 120	5 496,01	-3,7%	10,5%	7,8%	5 764,67	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 291,58	-1,6%	13,1%	11,7%	4 408,59	3 856,09	Europe
S&P 500	4 210,35	1,0%	9,7%	1,3%	4 210,35	3 808,10	USA
NASDAQ 100	14 419,31	8,9%	31,8%	13,7%	14 419,31	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 522,07	-4,4%	0,9%	-1,0%	8 014,31	7 335,40	Royaume-Uni
DAX 30	15 908,91	-0,1%	14,3%	9,1%	16 275,38	14 069,26	Allemagne
SMI	11 282,45	-1,4%	5,2%	-3,9%	11 595,25	10 516,40	Suisse
NIKKEI	31 328,16	8,6%	20,1%	14,5%	31 328,16	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 224,21	-3,0%	4,4%	2,4%	3 395,00	3 089,26	Chine
VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	14,00	-0,4%	3,4%	13,8%	14,28	13,54	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	0,0%	17,6%	1,07	1,07	-
ASHLER ET MANSON	3,46	0,0%	-23,8%	28,1%	4,58	3,40	0,9%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	2,80	7,7%	146,0%	132,9%	3,00	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	65,00	0,0%	11,1%	1,5%	66,50	54,00	2,3%
DOCK.PETR.AMBES AM	520,00	6,1%	9,7%	7,0%	530,00	458,00	6,4%
EAUX DE ROYAN	92,00	6,4%	11,5%	-4,7%	94,00	76,50	6,8%
EUROPLASMA	0,35	-8,1%	-50,1%	-99,6%	2,38	0,32	-
FERMENTALG	0,80	-7,1%	-47,7%	-67,9%	1,66	0,77	-
GASCOGNE	4,08	0,2%	-8,7%	14,3%	4,48	4,02	-
GPE BERKEM	5,00	5,5%	3,3%	-45,2%	7,12	4,12	1,2%
GPE PAROT (AUTO)	1,81	-3,7%	-15,4%	-18,5%	2,21	1,74	-
HYDROGENE DE FRANCE	13,64	-10,8%	-34,7%	-53,4%	22,70	13,50	-
HUNYVERS	14,80	15,2%	24,9%	23,5%	15,25	11,90	-
I.CERAM	8,40	6,3%	-17,6%	-42,1%	13,95	7,65	-
I2S	6,20	3,3%	1,6%	-3,1%	6,45	5,85	1,1%
IMMERSION	2,56	-12,3%	0,0%	-52,1%	4,60	2,32	-
IMPLANET	0,18	3,3%	7,4%	-30,7%	0,26	0,17	-
KLARSEN DATA	3,81	53,6%	147,4%	58,8%	3,85	1,47	-
LECTRA	28,05	0,0%	-20,3%	-24,5%	40,70	26,85	1,7%
LEGRAND	88,96	4,4%	18,9%	10,5%	90,00	75,22	2,1%
MON COURTIER ENERGIE	9,69	0,4%	-	-	9,70	9,65	-
MULTIMICROCLOUD	0,19	0,0%	-52,5%	-56,8%	0,44	0,19	-
O SORBET D'AMOUR	2,44	0,0%	101,7%	14,0%	2,46	1,20	-
OENEO	14,20	1,1%	1,4%	-8,1%	15,50	12,85	2,1%
POUJOLAT	26,90	18,0%	-3,2%	20,2%	32,60	22,80	0,8%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	3,4%
UV GERMI	4,65	-3,1%	40,9%	13,4%	5,02	3,40	-
VALBIOTIS	4,99	34,9%	38,6%	-22,0%	5,26	3,00	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS  
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22

[www.alienorcapital.com](http://www.alienorcapital.com)

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »



Jeanne

FAIRE DE LA  
GONDOLE À  
VENISE

APPRENDRE LE  
TANGO

REPRENDRE  
LE PIANO

*Guérie d'un cancer du côlon*

**Il n'y a pas  
de petits rêves,  
il n'y a pas  
de petits dons**

**C'est le cancer qui doit renoncer,  
pas les malades.**

**Votre entreprise est prête à s'engager ?**

Quelle que soit sa taille et ses capacités  
financières, votre entreprise peut  
contribuer à la lutte contre le cancer

Plus d'informations sur

[www.fondationbergonie.fr](http://www.fondationbergonie.fr)

